Montréal mercredi 26 octobre 2005 Le plus grand quotidien français d'Amérique 122e année no 7 88 pages 5 cahiers **65¢** taxes en sus - Édition provinciale **75¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
PRESSE

DAVID SUZUKI
EN ENTREVUE À *LA PRESSE*

ASSEZ DE SCIENCE, IL FAUT AGIR
PAGE **A7**

MONTRÉAL EN QUESTIONS
UN QUIZ POUR FAIRE LA LUMIÈRE SUR LA NOUVELLE VILLE
ACTUEL PAGES **1, 2** ET **3**

DAVID SUZUKI

POLITIQUE
LES ÉLECTIONS MUNICIPALES
PAGES **A2** À **A4**

La contrebande de tabac grimpe en flèche dans les territoires autochtones

QUÉBEC PERD PLUS DE 200 MILLIONS PAR ANNÉE

DENIS LESSARD

QUÉBEC – En croissance depuis longtemps, la contrebande du tabac dans les territoires autochtones a décuplé au cours des derniers mois. Le gouvernement Charest craint de devoir revivre le cauchemar du début des années 90. Et depuis peu, les clignotants sont au rouge aux ministères du Revenu, des Finances, de la Sécurité publique et des Affaires autochtones.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, les pertes de revenus de taxes sur le tabac sont désormais estimées à plus de 200 millions par année, sur le milliard en recettes annuelles tirées de la vente de cigarettes.

Dans une étude publiée en avril dernier, le ministère québécois des Finances estimait qu'en 2002, les pertes subies par Québec en raison de la contrebande de cigarettes atteignaient 118 millions.

›Voir **TABAC** en page A15

La réforme au primaire est stoppée

MARIE ALLARD

La réforme est arrêtée au primaire. Le ministère de l'Éducation a décidé de stopper tout nouveau développement en 2005-2006 afin d'évaluer si la réforme porte ses fruits. Les résultats aux examens de fin de primaire de 2000 et de juin dernier sont actuellement comparés, pour voir si les enfants s'améliorent — ou régressent — depuis son arrivée il y a cinq ans.

Le Ministère s'engage ensuite à apporter « les ajustements qui seront jugés pertinents » au « renouveau pédagogique », nouveau nom officiel de la réforme. Il s'agit d'une première admission claire des problèmes liés à son implantation.

Dans un document envoyé le 19 octobre aux commissions scolaires, Québec « reconnaît que l'année scolaire 2005-2006 doit être une période de consolidation au primaire ». En conséquence, « l'objectif est de n'ajouter ni nouveau processus ni programme d'activités additionnelles qui risqueraient de compromettre cette consolidation », précise le Ministère dans *Le Renouveau pédagogique, Ce qui définit « le changement »*.

›Voir **RÉFORME** en page A14

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
« Si un ouragan frappe un élevage de poulets ayant la grippe aviaire, sommes-nous prêts ? »
— Un inquiet.

SOMMAIRE

Bandes dessinées	ACTUEL **14**
Bridge	ACTUEL **20**
Carrières	AFFAIRES **6 et 7**
Décès	ACTUEL **18 à 20**
Forum	A **29 à 31**
Horaire télévision	ACTUEL **10**
Loteries	A **12** et SPORTS **4**
Monde	A **32 à 37**
Mots croisés	ACTUEL **14 et 18**
Mot mystère	ACTUEL **14**
Observateur	ACTUEL **15**
Petites annonces	ACTUEL **15** et AFFAIRES **4**
Vacances/voyage	ACTUEL **6**

Météo
Neige fondante en matinée, maximum **8**, minimum **2**, plus de détails en page SPORTS **7**

L-V 6 21924 98765 1

Flyers 2, Canadien 3 Le Tricolore, seul au premier rang dans l'Est

PHOTO PATRICK SANFACON, LA PRESSE ©

Mike Ribeiro a joué les héros, hier soir au Centre Bell, en marquant deux buts, dont celui de la victoire, aux dépens des puissants Flyers de Philadelphie qui se sont incliné 3 à 2 en prolongation. Sur cette séquence, l'attaquant du Canadien déjoue le gardien Robert Esche en troisième période, permettant aux siens d'égaler la marque. Les détails en pages 1 à 3 du cahier Sports.

Le CN vend ses ateliers de Pointe-Saint-Charles un dollar

Le géant du rail avait pourtant refusé une offre de 20 millions

ANDRÉ NOËL

Le Canadien National s'est engagé à vendre ses ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles pour un dollar et autres considérations à une société à numéro dirigée par l'avocat Vincent Chiara, alors qu'il avait refusé une offre de 20 millions faite neuf mois plus tôt par la firme Canderel et ses associés, a appris *La Presse*.

Me Chiara et son partenaire, Pierre Martin, se sont engagés à décontaminer les terrains et les ateliers à un coût qui, selon la promesse de vente, ne devrait pas dépasser 12 millions. Ils ont en même temps négocié une entente avec Loto-Québec pour lui revendre les ateliers et une partie des terrains, une fois décontaminés, pour 25 millions, a indiqué le président de la société d'État, Alain Cousineau, au cours d'un entretien cette semaine. MM. Chiara et Martin se réservent le reste des terrains, d'une superficie indéterminée, pour construire des logements, par l'intermédiaire de leurs entreprises respectives. M. Cousineau a rappelé que Loto-Québec souhaite transformer les ateliers — constitués d'immenses bâtiments — en centre de foires commerciales.

›Voir **CN** en page A6

MICHEL AUDET

LES FONDS DE NORBOURG LIQUIDÉS
LA PRESSE AFFAIRES PAGE **1**

14 MAGASINS
Matelas BONHEUR
Le choix #1 du consommateur
3336423
Sealy Posturepedic MatTech Serta Zedbed
Blainville: 757 boul. Curé-Labelle 450-437-7366
Brossard: 8050 boul. Taschereau O. 450-923-5571
Châteauguay: 152 boul. St-Jean Baptiste 450-691-4240
Fleury: 1448 Fleury E. 514-388-9077
Lachenaie: 1313 Montée Masson 450-471-5400
LaSalle: 1734 boul. Dollard 514-595-5356
Laval: 1860 boul. le Corbusier 450-687-7880
Montréal: 5164 avenue du Parc 514-278-4527
Ouest de l'Île: 15 634 boul. Gouin O. 514-620-7155
N.D.G.: 5201 Sherbrooke O. 514-369-1860
Repentigny: 85 boul. Brien 450-654-5337
St-Eustache: 117 boul. Arthur-Sauvé 450-623-5146
St-Jérôme: 30 Bélanger 450-431-7366
St-Léonard: 5836 Métropolitain E. 514-251-5300
1 877-BONHEUR
www.matelasbonheur.ca
3340534

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Rue Brunetière, dans l'arrondissement de Saint-Léonard. À Montréal, plus d'un candidat sur cinq n'habite pas le quartier où il veut se faire élire.

« Dérive montréalaise »

60 candidats n'habitent pas le quartier où ils briguent les suffrages

NATHAËLLE MORISSETTE

Près d'une soixantaine des 280 candidats qui souhaitent se faire élire comme conseiller de ville ou d'arrondissement n'habitent pas le même quartier que celui où ils briguent les suffrages. Projet Montréal et le Parti éléphant blanc admettent même avoir choisi des « poteaux » dans les secteurs où ils avaient peu de chances de marquer des points.

Dans un article publié hier, *La Presse* a révélé que sept aspirants à la mairie d'arrondissement ne résidaient pas dans le quartier où ils aspirent à être élus. Ces candidats portent les couleurs de l'Équipe Tremblay/Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), de l'Équipe Bourque/Vision Montréal et de Projet Montréal.

À l'instar de ces aspirants maires, quelque 60 candidats qui sollicitent un mandat comme conseiller de ville et d'arrondissement n'ont pas élu domicile dans le quartier ou le district électoral qu'ils convoitent. Parmi eux, 10 proviennent du Parti éléphant blanc, 25 de Projet Montréal, 19 de Vision Montréal et six de l'UCIM. Du côté de l'Équipe Tremblay, des candidats vedettes comme Francine Senécal (vice-présidente du comité exécutif et candidate dans Côte-des-Neiges) et Michel Labrecque (candidat au poste de conseiller de ville dans le district Mile-End) font partie du lot.

Dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, 12 candidats sur 21 ne sont pas résidants du quartier ou du district électoral qu'ils veulent représenter. Dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux—Trembles, ils sont huit sur 21, alors qu'on en dénombre un seul sur 11 dans Outremont.

Les « petites choses »

Un phénomène qualifié de « dérive montréalaise » par Maurice Couture, politologue à l'UQAM.

« On est en train d'assister à la professionnalisation de la politique municipale, estime un politologue. Un conseiller, c'est supposé être là pour veiller au petites choses quotidiennes. »

« On est en train d'assister à la professionnalisation de la politique municipale, estime-t-il. Un conseiller, c'est supposé être là pour veiller au petites choses quotidiennes. »

Pourtant, les partis politiques concernés font peu de cas de ce genre de situation. « Il y a des gens qui habitent dans le district voisin, mais qui ont toutes les compétences nécessaires pour représenter les gens du quartier où ils veulent se faire élire », soutient Maxime Chagnon, porte-parole à l'UCIM. Malgré de nombreux appels, il a toutefois été impossible de recueillir les commentaires du maire Gérald Tremblay à ce sujet.

Du côté de Projet Montréal et du Parti éléphant blanc, où une grande proportion de candidats n'habitent pas le quartier qu'ils veulent représenter, on avoue même avoir fait appel à des « poteaux » dans certains secteurs, c'est-à-dire à des gens dont les chances d'être élus sont presque nulles.

« Nous avons une capacité financière et organisationnelle limitée », souligne Richard Bergeron, chef de Projet Montréal. Il rappelle en effet que son parti existe depuis seulement un an. Jusqu'à maintenant, 860 personnes ont adhéré à Projet Montréal.

« On a concentré nos forces dans les quartiers centraux tels que Ahuntsic, Villeray, Rosemont, le Plateau, Hochelaga-Maisonneuve. Pour les autres quartiers, on a cherché des prête-noms. Ce sont des gens qui acceptent que leur nom apparaisse sur le bulletin de vote pour permettre aux électeurs de donner leur appui à notre parti. »

Dévouement

Aspirant à la mairie et chef de Vision Montréal, Pierre Bourque estime pour sa part que la provenance d'un candidat n'a rien à voir avec la qualité du travail qu'il peut accomplir une fois élu. « Le dévouement des gens ne se mesure pas à leur lieu de résidence. C'est plutôt la qualité des gens et la connaissance du milieu. La même chose se produit chez les députés et les ministres, souligne-t-il. À partir du moment où un citoyen appartient à la ville de Montréal, il peut se présenter partout. Pourquoi se départir de gens qui sont qualifiés et qui veulent faire une carrière municipale ? C'est aux citoyens de juger. »

ROLEX

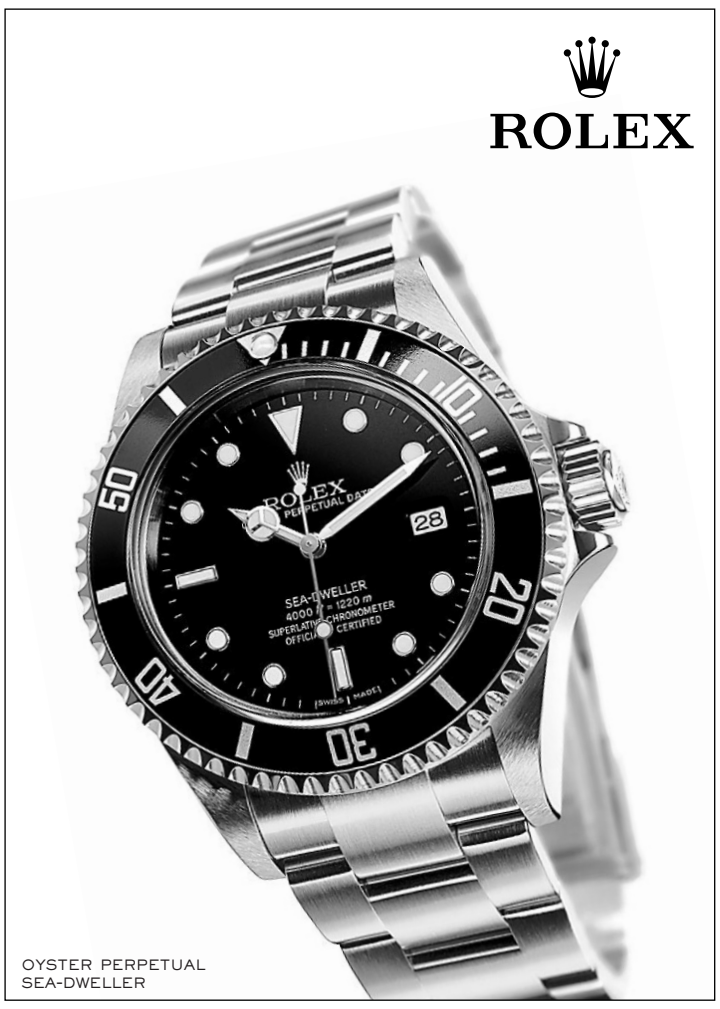

OYSTER PERPETUAL
SEA-DWELLER

Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020, Rue de la Montagne, Montréal: (514) 845-4651

3348861

RIMA ELKOURI › LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Maire ici, résidant là-bas

À Montréal, sept aspirants à la mairie d'arrondissement n'habitent pas le quartier qu'ils convoitent, observait hier ma collègue Nathaëlle Morissette.

La chose étonne, même si elle n'a rien d'illégal. En fait, elle étonne justement parce qu'elle n'a rien d'illégal. Car aussi bizarre que cela puisse paraître, rien dans la loi n'empêche un candidat de vivre à Côte-des-Neiges et d'être maire du Plateau-Mont-Royal. Rien ne l'empêche d'habiter Saint-Léonard tandis qu'il dirige l'arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles. Rien ne l'empêche de vivre dans l'Ouest et, le temps d'une campagne, de serrer des mains dans l'Est. Rien ne l'empêche de promettre de boucher des nids-de-poule qu'il n'a jamais vus... Tout ce que la loi exige, c'est que le candidat habite Montréal, un point c'est tout.

La chose n'est donc pas illégale. Mais elle est clairement illogique. D'autant plus illogique que la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités exige, bien entendu, que le maire d'une ville habite la ville qu'il dirige. Or, si les maires de nombreuses villes du Québec qui sont de moindre importance que bien des arrondissements de Montréal sont tenus de vivre dans la municipalité qu'ils représentent, pourquoi n'est-ce pas aussi le cas des maires d'arrondissement qui ont souvent autant de pouvoir, sinon plus, que s'ils dirigeaient une petite ville ?

Pourquoi le maire de Saint-Eustache, par exemple, ville de quelque 40 000 habitants avec un budget de 44 millions, doit-il à tout prix habiter Saint-Eustache, alors que la mairesse du Plateau-Mont-Royal, qui compte 100 000 habitants et gère un budget d'exploitation de presque 50 millions, n'a pas à vivre dans l'arrondissement où elle est élue ?

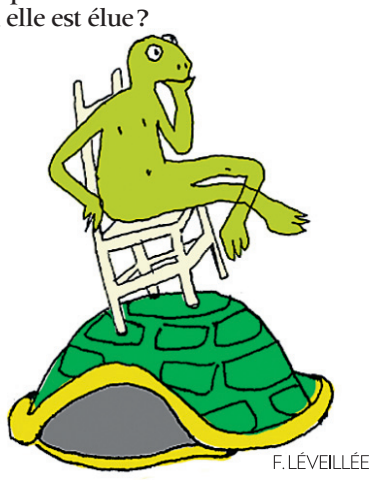

F. LÉVEILLÉE

Pourquoi le maire de Granby, ville de 46 000 âmes dotée d'un budget de 43 millions, doit-il habiter à Granby, alors que le maire de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est, qui veille en ce moment sur 106 000 citoyens et un budget de 57 millions, peut habiter Saint-Léonard ?

Il y a clairement là une politique de « deux poids, deux mesures » qui, sans être illégale, demeure inconséquente. Surtout en politique municipale, politique de proximité s'il en est une. Car qui de mieux placé pour savoir ce qui se passe vraiment dans un quartier que celui qui y vit, qui arpente ses rues et ses ruelles tous les jours, qui bavarde avec le voisin, l'épicier ou le coiffeur du coin ? Qui de mieux placé pour connaître l'humeur du quartier, ses besoins, ses nids-de-poule, ses poubelles non ramassées, ses parcs laissés à l'abandon ? En ce sens, il serait aussi tout à fait logique que, non seulement les maires, mais également les aspirants conseillers d'un arrondissement donné habitent le quartier où ils se présentent. Ce qui n'est pas toujours le cas, non plus. Quand on scrute la liste des candidats, on remarque en fait avec surprise que près d'une soixantaine d'entre eux qui souhaitent être élus comme conseillers de ville ou d'arrondissement n'habitent pas le quartier où leur photo est placardée...

Bien sûr, on peut sans doute très bien connaître un quartier qu'on n'habite pas. Mais jamais aussi bien que lorsqu'on y vit. Et lorsqu'on est maire d'un arrondissement, que la nature même de notre travail exige une connaissance approfondie d'un territoire donné, cette petite différence entre celui qui connaît très bien un quartier et celui qui y vit n'a rien de futile.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005

AVANT LES FUSIONS MUNICIPALES (AVANT 2002)

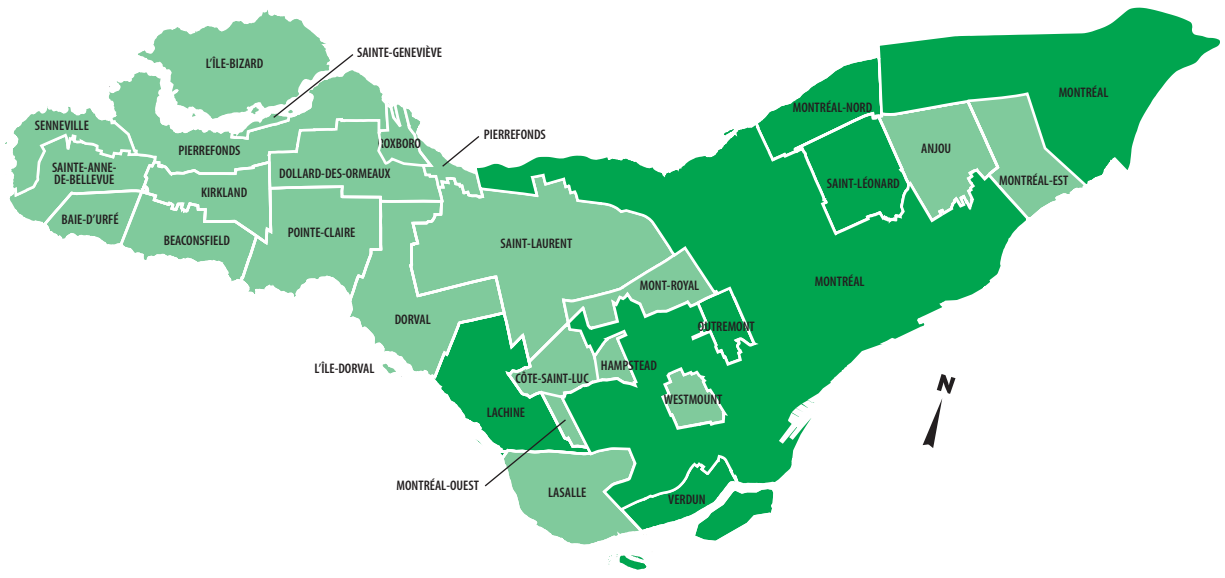

ARRONDISSEMENTS (ENTRE 2002 ET 2005)

APRÈS LES FUSIONS MUNICIPALES (À COMPTER DE 2006)

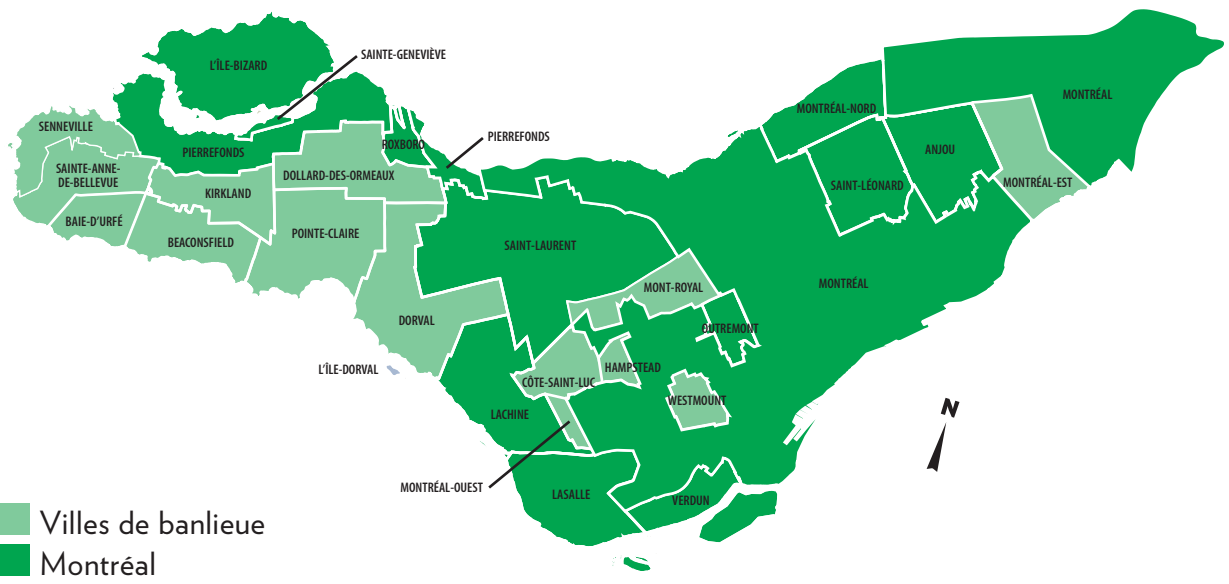

À partir du 1er janvier prochain, le conseil d'agglomération sera responsable de tous les services métropolitains comme l'eau potable, le transport en commun et le développement économique. **À Montréal, ce conseil gérera l'équivalent des deux tiers du budget.** Il s'agit d'une assemblée délibérante qui ne possède pas de fonction publique. Les services d'agglomération seront donc rendus par la Ville de Montréal. **À l'occasion des votes, chaque ville disposera d'un pourcentage de voix proportionnel à sa population.** À Montréal, les 15 villes défusionnées disposeront de 13 % des voix et la Ville de Montréal de 87 %.

VILLES DÉFUSIONNÉES

CONSEILS MUNICIPAUX

15 conseils municipaux des villes défusionnées

Composition : un maire et quatre, six ou huit conseillers selon la ville

Budget estimé : Environ 200 millions

Responsabilités : Budget local, conduites locales d'eau et d'égout, matières résiduelles, gestions des rues locales, parcs locaux, équipements locaux de sport et de culture, plan d'urbanisme, réglementation et dérogations mineures, etc.

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Composition : 31 élus, 15 des villes défusionnées, 16 de la Ville de Montréal

Budget : 2,2 milliards

Responsabilité : Budget d'agglomération, police, service d'incendie, transport en commun, eau potable, eaux usées, réseau routier principal, cour municipale, logement social, équipement collectifs, etc.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

Composition : 28 membres issus de 63 municipalités

Budget : 96 millions

Responsabilité : Planification et coordination de l'aménagement du territoire, du développement économique, du transport en commun, de la gestion des matières résiduelles, etc.

VILLE DE MONTRÉAL

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

19 conseils d'arrondissement de la Ville de Montréal

Composition : Minimum de cinq élus dont un maire d'arrondissement

Budget : Environ 798 millions

Responsabilités : Urbanisme, matières résiduelles, culture, loisirs, développement social et communautaire, parcs locaux, voirie local, tarification non fiscale

CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRÉAL

Composition : 1 maire et 64 élus

Budget : Environ 760 millions + approbation du 798 millions des arrondissements

Responsabilités : Gestionnaire des services d'agglomération, budgets, plan d'urbanisme, promotion économique, culture, loisirs, parcs, plans de développement, subventions, réglementation de zonage et de construction, etc.

Montréal garde le gros bout du bâton

QUÉBEC OPTE POUR UN CONSEIL D'AGGLOMÉRATION « RESTREINT »

SÉBASTIEN RODRIGUE

Après des mois de réflexions, la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, retient la formule d'un conseil d'agglomération « restreint » pour gérer les deux tiers du budget de l'île de Montréal.

La formule suscite déjà la grogne dans les villes défusionnées où une vive opposition se dessine. Le maire de Montréal affiche un air satisfait, lui qui défendait ce scénario. La ministre laisse ainsi de côté une bonne partie des recommandations du comité de transition rendues publiques la semaine dernière.

Il y aura donc 31 élus, soit 15 représentants des villes défusionnées et 16 de la Ville de Montréal, pour assumer, entre autres, la responsabilité de la sécurité publique, du transport en commun et de l'eau potable. Le comité proposait plutôt un conseil d'agglomération formé des 15 élus des villes défusionnées et des 65 élus siégeant au conseil municipal de Montréal.

Les pressions ont été fortes jusqu'à la fin pour déterminer la composition de ce conseil. La ministre a même repoussé d'une semaine son annonce après des craintes de dernière minute quant à la légalité de la décision prise. « Les intérêts des uns n'étaient pas nécessairement conciliables avec ceux des autres », résume-t-elle.

Souple et légère

Selon la ministre, la formule retenue permettra à l'agglomération d'être gouvernée de façon « souple » par une structure « légère ». Les maires de toutes les villes défusionnées siégeront au conseil. L'Île-Dorval sera toutefois représentée par Dorval. Dollard-des-Ormeaux aura deux représentants.

Pour Montréal, le maire choisira 15 élus municipaux pour l'accompagner sans contraintes particulières. Chaque ville disposera d'un nombre de voix proportionnel à sa population dans l'agglomération. Montréal détiendra 87% des voix contre 13% pour les villes reconstituées.

La ministre précise que les élus devront obtenir l'approbation de leurs conseils municipaux respectifs sur les positions défendues au conseil d'agglomération. Mme Normandeau estime que cette obligation permettra à l'opposition de s'exprimer.

La formule retenue ouvre aussi la voie à la création de commissions dotées d'un pouvoir de recommandation. Mme Normandeau estime qu'il s'agit d'une « idée attrayante pour susciter des débats ». Gérald Tremblay estime pour sa part que les commissions du conseil municipal de Montréal et du conseil d'agglomération ne devront pas se dédoubler.

En cas de désaccord, les villes minoritaires peuvent recourir à leur « droit d'opposition ». Cette disposition suspend pendant 30 jours le point en litige, le temps que la ministre tranche. « Je n'ai pas envie que le Ministère devienne un tribunal », prévient Mme Normandeau.

Pour éviter des hausses d'impôt brusque, la ministre propose aux villes défusionnées d'emprunter pour étirer l'impact sur plusieurs années. Les contribuables paieraient donc moins la première année, mais ils paieraient davantage en fin de compte en raison des frais de financement. Il faut toutefois attendre l'adoption des premiers budgets pour connaître le véritable impact sur l'impôt foncier. Cette proposition a été décriée de toute part par les élus et candidat des villes défusionnées.

Réactions mitigées

De leur côté, les deux candidats à la mairie de Montréal, Gérald Tremblay et Pierre Bourque, s'inquiètent du droit d'opposition. Pierre Bourque parle de possible « tutelle ». Le chef de l'opposition officielle défendait une proposition semblable à celle du comité de transition, mais il se dit prêt à s'accommoder du scénario retenu.

Gérald Tremblay souhaite pour sa part que cette disposition soit mieux encadrée et que les décisions de la ministre soient plus rapides. « Nous ne souhaitons pas que le conseil d'agglomération devienne un moyen de paralyser Montréal », ajoute-t-il. Au ministère des Affaires municipales, on compte laisser une certaine « jurisprudence » s'installer, mais il n'y a pas de règles précises pour l'instant.

Les élus des villes défusionnées sont déçus. Ceux-ci approuvaient largement les recommandations du comité de transition. La candidate à la mairie de Mont-Royal, Vera Danyluk, reproche au gouvernement d'avoir élaboré le fonctionnement du conseil sans véritable débat.

La candidate à la mairie de Westmount, Karen Marks, estime que les Montréalais seront pénalisés par cette décision. Mme Marks croit que des secteurs de Montréal ainsi que l'opposition seront évincés du conseil d'agglomération.

Le maire réélu de Pointe-Claire, Bill McMurchie, croit que le scénario choisi pousse les villes reconstituées à recourir à leur droit d'opposition. « On va s'opposer à toute injustice, c'est certain qu'on va le faire de façon régulière », renchérit le maire réélu de Dollard-des-Ormeaux, Ed Janiszewski.

Le premier choc viendra vraisemblablement avec l'adoption du premier budget du conseil d'agglomération où les nouveaux élus de l'île de Montréal se feront face pour la première fois.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005

CANDIDAT À LA MAIRIE DE LONGUEUIL

Claude Lamoureux promet de geler l'impôt foncier

MAURICE JANNARD

Le candidat Claude Lamoureux promet de geler l'impôt foncier des contribuables de Longueuil durant tout son premier mandat s'il est élu maire le 6 novembre prochain. Il estime en outre que le coût total de ses promesses électorales s'élèvera à 200 millions de dollars sur une période de quatre ans.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Claude Lamoureux s'affiche comme le représentant du changement et du renouveau face à son adversaire Claude Gladu.

Lors d'une conférence de presse où il a présenté hier l'équipe complète de candidats dans les 26 districts de la ville, M. Lamoureux s'est affiché comme le représentant du changement et du renouveau face à son adversaire Claude Gladu, l'actuel président de l'arrondissement Vieux-Longueuil qui a déjà été maire de la ville durant huit ans, soit de 1994 à 2001.

Même s'il a promis « un gel du compte de taxes pour les quatre prochaines années », le chef du Ralliement Longueuil soutient que ses engagements sont réalistes et prudents. « Nous refusons de nous lancer dans des promesses extravagantes qui ne verront jamais le jour ou de nous cantonner dans les projets des autres. »

En 2005, le budget de la Ville de Longueuil est de 448 millions, mais il s'applique à l'agglomération élargie, ce qui comprend les quatre villes de la Rive-Sud qui ont choisi de défusionner et qui seront officiellement reconstituées le 1er janvier prochain.

Le Ralliement Longueuil a également comme priorités le développement des infrastructures, le transport en commun, la qualité de vie et la sécurité dans les rues.

Parmi les dépenses projetées se retrouvent une bibliothèque à Saint-Hubert au coût de 16 millions (projet admissible à une subvention de 3,7 millions), un centre des aînés à Longueuil de 4 millions et la construction d'une piscine intérieure à Saint-Hubert (6,9 millions) qui desservira aussi Greenfield Park et LeMoyne.

Dans le secteur du transport en commun, M. Lamoureux veut offrir la gratuité dans les autobus pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte et une réduction de tarif pour les étudiants, peu importe leur âge. Cette promesse coûterait 1 million par année.

Le candidat a précisé que les revenus provenant de la taxe fédérale sur l'essence et remise aux villes s'élèveraient à 90 millions sur quatre ans.

Interrogé sur la question du futur conseil d'agglomération qui pourrait donner un veto aux villes reconstituées, M. Lamoureux a dit qu'une telle situation amènerait un « chaos et un bordel » qui nuira au développement économique de la région.

« Je reste confiant que le gouvernement Charest ne reviendra pas sur sa parole », a-t-il conclu. La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, doit faire connaître très bientôt la décision de Québec sur la composition du conseil d'agglomération de Longueuil.

Il y aura des élections à la mairie également dans les villes de Brossard, Saint-Bruno et Saint-Lambert le 6 novembre. À Boucherville, la mairesse sortante, Francine Gadbois, a été élue par acclamation.

Des élections prévisibles à Saguenay

D'APRÈS LE QUOTIDIEN ET LA TRIBUNE

Le maire Jean Tremblay de la Ville de Saguenay serait réélu avec une importante majorité si l'on en juge par les résultats d'un sondage UniMarketing réalisés pour le compte du *Quotidien* et de Radio-Canada Télévision la semaine dernière.

M. Tremblay récolterait 72 % des voix contre 26 % pour le Parti Vision nouvelle de Mireille Jean et 2 % pour le candidat-surprise André Reid. L'avance du maire sortant, chef de Promotion Saguenay, est de 70 % à La Baie, 46 % à Jonquière et de 36 % à Chicoutimi après répartition des indécis.

L'avance du maire sortant de Dolbeau-Mistassini est tout aussi impressionnante. Georges Simard mène avec 77 % des intentions de vote.

Quant aux trois candidats qui tentent de succéder au maire Bertrand Côté de Saint-Félicien, aucun ne mène la course. Après répartition des indécis, Jean Girard obtient 41 % des voix contre 31 % pour Gilles Potvin et 28 % pour Jean-Paul Asselin. Mais le taux d'indécis est très élevé, à 48 %.

Avance quasi insurmontable à Sherbrooke

Par ailleurs, à moins d'un revirement imprévisible, Jean Perreault sera facilement réélu à Sherbrooke. Selon un sondage CROP réalisé du 14 au 18 octobre, M. Perreault obtient l'appui de 65 % des Sherbrookois après répartition des indécis. C'est deux fois plus que son adversaire Hélène Gravel qui s'en tire avec 32 %.

LOTO-QUÉBEC
Ce soir
40 millions*
LOTTO 649
Ça change pas le monde, sauf que...
*approximatif
18 ans +
www.loto-quebec.com
LOTO QUÉBEC
3355229A

YVES BOISVERT

Le monde ne se sépare pas en deux

Comme ça, mon cher Foglia, les cheveux se fendent en quatre, mais le monde se sépare en deux.

Oubedon t'es néolibéral. Oubedon t'es citoyen.

Tu nous mets devant un choix, mon vieux !

Je sais, tu as écrit « au moins en deux », mais comme tu ne nous donnes qu'une seule alternative, je vois cette nuance comme une porte de sortie littéraire au cas bien improbable où l'on oserait t'accuser de simplisme : ah ! ah ! j'ai dit « au moins » deux. Pas deux !

Il y aurait donc essentiellement deux espèces d'êtres ruminants et pensants en ce monde : ceux qui croient que la prospérité peut « s'édifier sur l'appauvrissement d'une partie de sa population », et d'autres qui font « passer la réalité que vivent les gens avant le progrès ».

Ouais. Ça donne pas trop le goût d'être néolibéral, ton affaire, j'avoue. Non, mais mets-toi à notre place : si on est d'accord même un peu avec ce groupe de 12, on veut appauvrir du monde et démanteler les protections sociales contre la maladie, le chômage et la vieillesse. C'est tentant, y a pas à dire.

M. Bouchard a accroché au mot « pute » dans ton texte. « Néolibéral », c'est bien pire !

Cou'donc, à tout prendre, il n'y a pas que Lucien et ses amis qui traitent implicitement par avance leurs détracteurs de chiens sales archaïques...

En tout cas.

Moi, je veux bien que tu le trouves nul, ce document. Après tout, c'est un peu léger, ça manque de développement. Et puis, c'est vrai, il y a ce ton crépusculaire et accusateur qui n'est pas trop invitant. Ils auraient pu se contenter du diagnostic et des solutions sans passer leur temps à se plaindre d'un supposé discours unique de gauche au Québec. Ça sent le ressentiment et l'inaccompli.

Ce groupe semble tellement obsédé par l'idée de discours unique qu'ils ont appelé ça « pour un Québec lucide ». La lucidité n'est pourtant pas une fin en soi. C'est un moyen. Un moyen pour un Québec plus prospère, à ce que je comprends. Plus prospère pour être plus juste, j'espère. Mais ils n'ont pas appelé ça pour un Québec plus prospère ou pour un Québec plus juste, ils ont appelé ça pour un Québec lucide, comme si dans l'aveuglement résidait le principal et très spécifique problème du Québec. Pourtant, chacun, selon ses intérêts, qu'il soit au Turkménistan ou au Minnesota, voit dans l'autre une part d'aveuglement. Pour des gens attachés au fond des choses, donc, ce procès fait aux Québécois pour manque de lucidité est malhabile et mal fondé.

////////////////////////

Mais tout ceci est esthétique. Ça ne règle pas le fond de l'affaire. Quel est-il, ce fond ? C'est que justement pour se soucier du citoyen, du vieux, du malade, du chômeur, il y aura demain deux travailleurs pour un pensionné.

Ce n'est pas une constatation néolibérale. C'est un état de choses. C'est cet état de choses, bien plus que le supposé néolibéralisme, qui risque de faire crever la social-démocratie la gueule ouverte dans une génération. Le jour où ceux qui ont 10 ans aujourd'hui se retrouveront devant une impasse financière, qu'on leur demandera de payer pour tous ces vieux, tous ces malades, mais aussi tous ces abris fiscaux, ces tours de passe-passe, toutes ces Gaspésia, toutes ces commandites, tout en leur promettant un État en faillite pour leurs vieux jours. Ils se révolteront et ils auront raison.

Pour se soucier du citoyen, du vieux, du malade, du chômeur, il y aura demain deux travailleurs pour un pensionné. Ce n'est pas une constatation néolibérale. C'est un état de choses.

L'économiste Pierre Fortin, pour prendre un exemple facile parmi ces 12, n'est pas un « néolibéral ». J'admire Pierre Fortin comme tu admires Amir Khadir. Je suis content, d'ailleurs, que tu ne leur reproches pas de ne pas avoir invité M. Khadir. La dernière fois que je l'ai vu, il faisait un lien entre l'arrestation brutale d'Anne-Marie Péladeau et la guerre en Irak. Le gars est brillant et sympathique, comprends-moi. C'est juste que ça aurait pu être long, question rédaction.

En tout cas.

Pierre Fortin, donc. Ce type-là n'est pas contre les soins de santé publics, les programmes sociaux, l'intervention de l'État. C'est le contraire d'un néolibéral. Il est, comme la plupart des Québécois, attaché à l'essentiel de ce qu'on appelle l'État providence. Il récuse l'idée qu'il faille laisser fonctionner les seules forces du marché.

Sauf qu'il sait compter. Et que moins 116 milliards plus un faux déficit zéro qui est en fait un déficit caché de 1 ou 2 milliards, égale 118 milliards, tantôt 120, après 123. Égale 7 milliards d'intérêts par année. Les taux d'intérêt commencent à grimper. Un point de plus, on passe à 8 milliards d'intérêts. Ça, ça nous appauvrit. Je suis d'accord.

Au fait, le revenu minimum garanti, l'investissement massif en éducation, tu classes ça dans quelle catégorie ? Citoyen ou néolibéral ?

L'idée n'est pas de payer la dette plutôt que les programmes sociaux. C'est de protéger les programmes sociaux en ramenant la dette à un niveau contrôlable, vu que demain, on sera plus nombreux à la retraite, moins à travailler.

Tu diras que c'est néolibéral. Je dirai que c'est foutrement citoyen.

Tu diras qu'on peut séparer le monde en deux ou plus. Je dirai que, des fois, faut essayer de le recoller.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur
yves.boisvert@lapresse.ca

SOINS direct
Personnel en soins de santé
Health services personnel
CLINIQUE DE VACCINATION ANTI-GRIPPALE DANS VOTRE ENTREPRISE
COMMUNIQUER AVEC SOINS DIRECT :
(514) 739-1919
Téléc. : (514) 739-1904
soinsdirect@soinsdirect.ca
3354560 3354574

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensif
matin, après-midi, soir, samedi
1 à 7 fois/sem. • 375 $/45 h*
COURS INTENSIF de jour, 25 h/semaine
165 $ à 183 $/semaine*
*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 $
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com Laurier
3326364 3355074

AVIS RETRAIT D'AUTORISATION
Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis qu'il a retiré, à la demande de la candidate, le 3 octobre 2005, l'autorisation accordée à madame Kitty Lindover, qui s'était engagée à se présenter comme candidate indépendante aux prochaines élections municipales du 6 novembre 2005 sur le territoire de la Municipalité Côte-Saint-Luc. Elle agissait aussi comme sa propre représentante officielle.
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Ce retrait entraîne notamment la perte du droit de solliciter ou de recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).
3344843

Tempur transforme votre vie.MC
Tempur-pedic est le distributeur de lits réglables le plus renommé en Amérique du Nord.
TEMPUR-PEDIC MATELAS ET OREILLERS SUÉDOIS ALLÉGEANT LA PRESSION
Faites l'expérience des produits TEMPUR aujourd'hui :
Boutique Tout Pour le Dos
8780 Boulevard St-Laurent, Suite 7
Montréal, Québec
514-383-1582
Nahtajo *Meubles et accessoires*
8025 Boulevard Taschereau
Brossard, Québec
450-445-1216
3335176 3355254

BRANCHEZ-VOUS SUR LE mazda 2-20
vroum-vroum
NOUS ON VEND NOS 2006 AU PRIX DES 2005 !
Mazda 6 GS 2006
à partir de 279$* BRANCHEZ-VOUS SUR LE 2-20
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
2 ADRESSES POUR MIEUX VOUS BRANCHER !
mazda 2-20 DOLLARD-DES-ORMEAUX
3800, boul. des Sources
Mtl 335-6331 (514) 685-5555
mazda 2-20 ILE-PERROT
1, boul. Don Quichotte
Mtl 875-1925 (514) 453-3333
www.MAZDA220.com
*Location 48 mois, comptant ou échange équivalent Mazda 6 GS (2495$). Transport et préparation inclus. Taxes en sus, 20 000 km/année, 8¢ du km excédentaire. Photos à titre indicatif. Détails chez Mazda 2-20.
3351791A 3351793

Info690 AM
LA RADIO DES NOUVELLES
www.info690.com
Actualités | Affaires | Circulation | Météo
La nouvelle n'attend pas... vous non plus...
lorus NOUVELLES
3333664A 3333674

SUITE DE LA UNE

Le CN vend ses ateliers de Pointe-Saint-Charles un dollar

CN suite de la page A1

Ce centre amènerait des clients au nouveau Casino du bassin Peel, a-t-il expliqué. Un projet d'un milliard de dollars que doit entériner le gouvernement. Le centre de foires serait aussi situé à proximité du futur stade de soccer Saputo, dans le Technoparc (voir notre carte).

L'actionnaire majoritaire de la société 4259271 Canada inc., qui a conclu l'achat des ateliers et des terrains pour un dollar en décembre dernier, est la Fiducie Mach, de Me Chiara. Ce dernier est associé à Lino Saputo dans d'autres transactions. Le deuxième actionnaire est une entreprise de Pierre Martin, courtier en immeubles représentant au Québec le groupe américain Cherokee Investment Partners, spécialisé en décontamination de terrains industriels. Ni Me Chiara ni M. Martin n'ont répondu aux appels de *La Presse*.

De son côté, le consortium qui a offert 20 millions, en mars 2004, est composé des Investissements immobiliers Canderel inc., des Constructions 2M ltée et de Télé-Cinéma Taurus inc.

L'offre de vente à un dollar faite à la société à numéro a été déposée ce mois-ci au palais de justice de Montréal, dans une cause qui oppose le CN à Taurus.

Le Canadien National est une compagnie publique inscrite aux Bourses de New York et de Toronto, détenue par une multitude d'actionnaires. Pourquoi a-t-elle refusé une offre à 20 millions et lui a-t-elle préféré une offre à un dollar ?

« Nous avons considéré toutes les offres soumises de bonne foi et nous avons retenu celle qui, dans l'ensemble, était la plus avantageuse, a dit Julie Sénécal, directrice des affaires publiques et gouvernementales du CN. Les détails de l'offre (de la société à numéro) sont confidentiels. Le prix était une considération parmi plusieurs dont nous avons tenu compte. Par ailleurs, notre politique est de ne pas commenter les dossiers qui se trouvent devant les tribunaux, comme celui-ci. »

Une histoire de 150 ans

Les ateliers ferroviaires ont été construits à Pointe-Saint-Charles, dans le sud-ouest de Montréal, au milieu du XIXe siècle. Ils sont situés entre le canal de Lachine et le pont Victoria, juste à l'ouest de l'autoroute Bonaventure et du bassin Peel. Au cours des années 80, le CN a loué les ateliers au Groupe AMF, devenu GEC Alstom.

En 2001, Alstom réduisait ses activités. À l'époque dirigée par Pierre Martin, elle sous-louait une partie des ateliers à Télé-Cinéma Taurus qui voulait les utiliser pour produire des films. Le CN a approuvé la sous-location et appuyé les démarches auprès de la Ville de Montréal pour modifier le zonage qui était jusqu'alors réservé à l'industrie lourde. Des films américains à gros budget comme *The Day after Tomorrow* et *The Aviator*, ainsi que les téléséries *The Reagans* (avec Barbara Streisand) et *Music Hall* (avec Véronique Cloutier), y ont été en partie tournés.

En 2004, Alstom annonçait son départ de Pointe-Saint-Charles et la résiliation de son bail. Le CN a alors lancé un appel de propositions sur invitation pour vendre les ateliers ferroviaires. La compagnie vantait la possibilité d'y construire jusqu'à 1870 condominiums et d'y aménager 13 600 mètres carrés pour des commerces.

Canderel, Taurus et Constructions 2M se sont associés pour offrir 20 millions au CN. L'offre prévoyait une « période de vérification diligente », portant entre autres sur les coûts de la décontamination. (Le consortium se réservait le droit de retirer ou de diminuer son offre si ces coûts s'avéraient trop élevés. Il s'agit d'une clause courante dans les offres d'achat de terrains contaminés.)

Taurus souhaitait aménager de vastes studios de production de cinéma numérique dans une partie des ateliers. L'entreprise estimait que la décontamination des bâtiments dont elle aurait besoin lui coûterait environ quatre millions. De leur côté, Canderel et Constructions 2M voulaient construire des immeubles. Le CN n'a jamais répondu à l'offre, a dit à *La Presse* le président de Taurus, Claudio Castravelli.

Le CN a plutôt envoyé une vingtaine d'agents de sécurité pour expulser Taurus, a-t-il ajouté. Le CN a ensuite déposé deux requêtes à la Cour supérieure, la première pour annuler le bail de sous-location, la deuxième pour réclamer près d'un million de dollars en dommages. Taurus a répliqué en poursuivant le CN pour 24 millions.

« Le CN nous a fait perdre une *business*, a dit M. Castravelli. Il y avait beaucoup de demande pour nos studios. L'attitude du CN est déplorable. Pour des motifs non transparents, le CN a décidé de ne pas respecter le bail. Pour des motifs encore plus nébuleux, il a décidé de préférer une offre d'achat à un dollar plutôt que l'offre de notre consortium à 20 millions de dollars. »

« L'attitude du CN est déplorable. Pour des motifs non transparents, le CN a décidé de ne pas respecter le bail. Pour des motifs encore plus nébuleux, il a décidé de préférer une offre d'achat à un dollar plutôt que l'offre de notre consortium à 20 millions de dollars. »

L'entente avec Me Chiara

Le procès opposant le CN et Taurus doit commencer le 8 novembre, mais déjà bien des documents ont été déposés à la Cour. Les avocats du CN ont fait valoir que le bail de sous-location n'est pas valide et que la présence de Taurus nuit à la vente des ateliers ferroviaires. C'est dans ce contexte que l'entente entre le CN et la société à numéro dirigée par Me Vincent Chiara a été déposée à la Cour.

L'entente de 18 pages comprend non seulement le prix de la vente (un dollar), mais plusieurs autres considérations. La société à numéro de Me Chiara s'engage à décontaminer les immeubles et les terrains. Tout comme Canderel et ses associés, elle se ménage une porte de sortie : si, après une période de vérification, les coûts de décontamination se révèlent supérieurs à 12 millions de dollars, elle se réserve le droit de retirer son offre.

L'entente a été signée par Me Chiara et par Claude Mongeau, vice-président exécutif du Canadien National. De son côté, c'est avec le partenaire de Me Chiara, Pierre Martin, que Loto-Québec a négocié. Dans ce dossier, Loto-Québec considère que Pierre Martin est le représentant du groupe américain Cherokee.

Cherokee Investment Partners est une firme établie en Caroline du Nord qui achète des terrains contaminés, les décontamine, les revend ou les met en valeur.

Cherokee s'est ainsi impliquée dans la décontamination et la mise en valeur des terrains de General Motors à Boisbriand avec sa société affiliée dirigée par Pierre Martin, Faubourg Boisbriand inc.

Alain Cousineau, président et directeur général de Loto-Québec, a dit à *La Presse* que Loto-Québec avait considéré acheter elle-même les ateliers de Pointe-Saint-Charles. Finalement, ce sont Cherokee et Mach qui les ont achetés, et Loto-Québec a conclu une entente avec eux pour les racheter une fois décontaminés, a-t-il ajouté.

« C'est avec ces gens-là (de Cherokee et de Mach) que nous avons convenu d'avoir une option (d'achat), pas sur tout le terrain, mais sur une partie du terrain, parce qu'il y en a une partie qu'ils veulent développer en logements, a-t-il dit. Nous avons une option sur la partie la plus importante, c'est-à-dire les ateliers. C'est ça qui nous intéresse. »

M. Cousineau siège au conseil d'administration de la Société du Havre, en compagnie de Claude Mongeau, le vice-président exécutif du Canadien National qui a signé l'offre de vente à Me Chiara. Les coprésidents de la Société du Havre sont l'ancien premier ministre Lucien Bouchard et le sénateur Francis Fox.

La Société du Havre, qui fonctionne avec des fonds des gouvernements et de la Ville de Montréal, fait la promotion active du déménagement du Casino au bassin Peel et du développement de tout ce quartier, y compris du centre de foires.

Le gouvernement du Québec a formé un comité interministériel pour étudier le projet de la Société du Havre, en portant une attention particulière au déménagement du Casino de l'île Notre-Dame vers le bassin Peel, au coût d'environ un milliard de dollars.

LE PROJET DE LA SOCIÉTÉ DU HAVRE

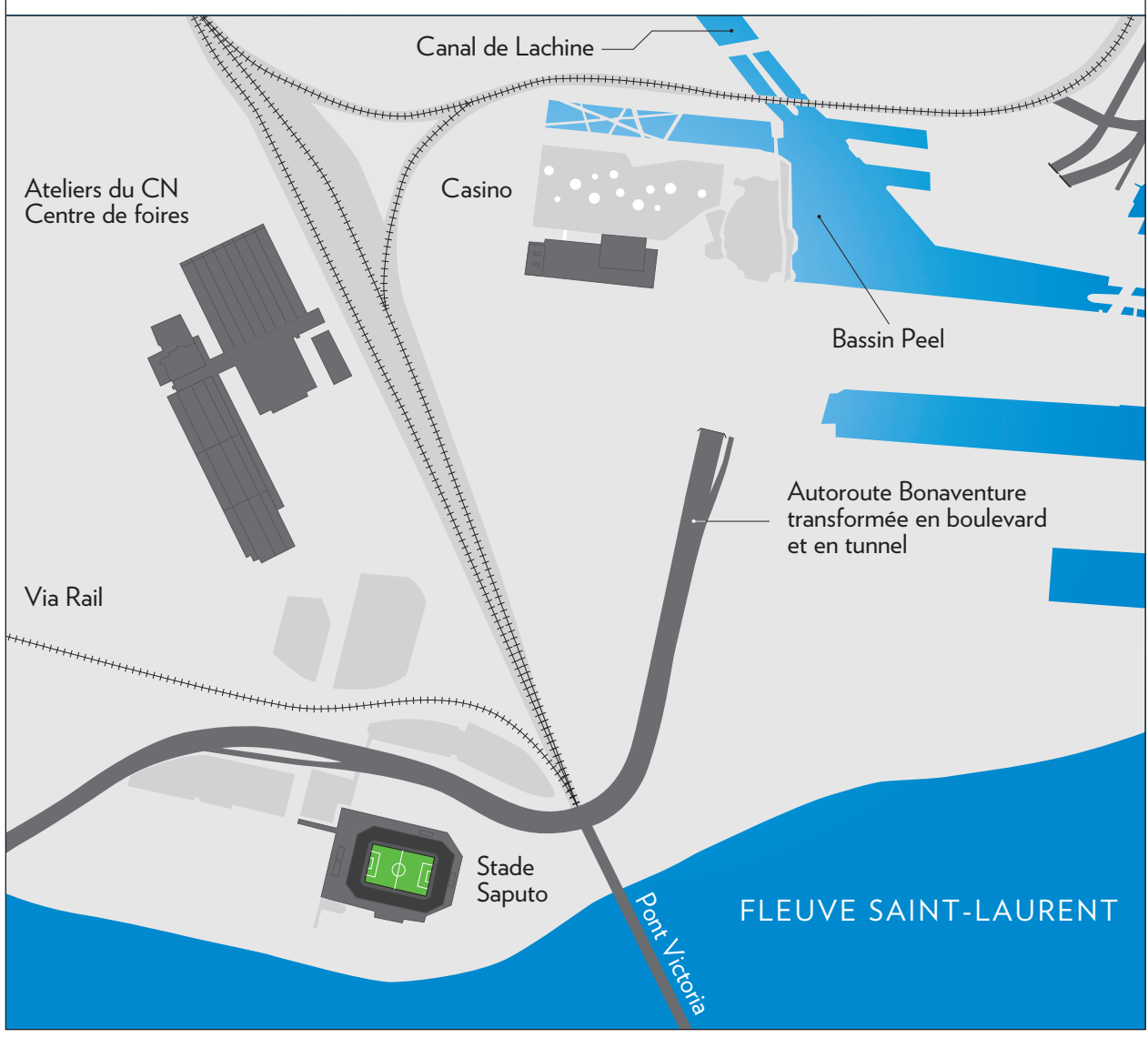

BERLINE C230
À PARTIR DE
38 450 $*
TAUX DE LOCATION :
6,9 %

ON VA RÉGLER ÇA DEHORS

► **LA NOUVELLE ET PUISSANTE CLASSE C 2006.** Préparez-vous à découvrir le côté sauvage de la Classe C, car elle vous réserve désormais une puissance de jusqu'à 268 chevaux rebelles. En fait, chaque modèle est maintenant propulsé par un de nos tout nouveaux six cylindres impétueux. Vous voilà maintenant averti. Faites l'essai routier d'une Classe C 2006 dès aujourd'hui et libérez ses chevaux rebelles. Pour plus de renseignements, rendez-vous à www.cheveauxrebelles.ca. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

Mercedes-Benz

3350617A

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, Boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
(450) 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park
(450) 672-2720

© Mercedes-Benz Canada Inc, 2005. *PDSF d'une Berline C230 2006 neuve. (Taxes, frais de transport, de préparation et d'administration en sus.) Taux de location-bail de 6,9 % offert pendant une durée limitée. Détails auprès d'un concessionnaire.

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

« Depuis 40 ans, les scientifiques nous disent que nous faisons fausse route et nous les avons ignorés », dit David Suzuki.

DAVID SUZUKI EN ENTREVUE À *LA PRESSE*

Assez de science, il faut agir

CHARLES CÔTÉ

David Suzuki a consacré toute sa vie à la science, d'abord comme généticien, ensuite comme vulgarisateur. Mais l'écologiste le plus célèbre du Canada pense maintenant que l'humanité en sait assez et doit agir.

« Je crois que même si on cessait aujourd'hui de faire de la science, on en saurait suffisamment pour régler les problèmes auxquels nous faisons face, comme le réchauffement climatique », a-t-il affirmé en entrevue à *La Presse*.

« Nous savons quels sont les problèmes et quelles sont les solutions, dit-il. Nous avons besoin de les appliquer. »

Animateur de l'émission *The Nature of Things*, M. Suzuki est de passage à Montréal cette semaine pour parler de son nouveau livre, *L'Arbre, une vie*, qui vient de paraître en français. Il doit prononcer ce soir une conférence intitulée *L'Alerte climatique* devant 3500 personnes au Palais des Congrès. Il partagera la tribune avec l'autre célèbre vulgarisateur canadien, l'astrophysicien Hubert Reeves.

MM. Reeves et Suzuki se ressemblent à bien des égards. Ils ont tous deux progressivement délaissé une carrière proprement scientifique pour embrasser celle de vulgarisateur. Tous deux ont fini par militer à divers degrés pour le salut de la planète.

Mais l'astrophysicien et le généticien ne s'entendent pas sur des sujets cruciaux. M. Reeves, par exemple, est favorable à l'énergie nucléaire. Il y voit un passage obligé pour réduire notre dépendance aux combustibles fossiles comme le pétrole et le charbon qui sont en train de dérégler le climat.

Pas M. Suzuki. « Je ne suis pas fermé au nucléaire, mais je le considérerai quand les grandes compagnie d'assurances seront prêtes à l'assurer, dit-il. Il faut d'abord résoudre les problèmes des déchets et de la sécurité. »

Même logique au sujet des organismes génétiquement modifiés. « Là encore, les assureurs jugent le risque trop élevé, alors pourquoi devrait-on les autoriser ? » dit M. Suzuki.

Mais comment fournir de l'énergie à l'humanité sans bousiller l'environnement ? En tout cas, dit-il, la réponse n'est pas dans le « charbon propre », un concept que les États-Unis colportent partout dans le monde comme la réponse aux changements climatiques. En affirmant, justement, qu'il ne manque qu'un peu de science pour le réaliser. Cela ne convainc pas M. Suzuki. « Peut-être qu'il en faut encore un peu, de la science, mais je crois que l'avenir passe plutôt par l'énergie renouvelable, dit-il. Il y a une quantité incroyable d'énergie qui nous provient chaque jour du soleil. Il faut la capter. Mais il faut avant tout arrêter de gaspiller l'énergie. »

« Je crois que même si on cessait aujourd'hui de faire de la science, on en saurait suffisamment pour régler les problèmes auxquels nous faisons face, comme le réchauffement climatique. »

M. Suzuki s'enthousiasme pour l'énergie éolienne et il cite le Québec à cet égard. Ce Québec où, d'ailleurs, il s'étonne de sa popularité. « J'ai reçu un doctorat honorifique à l'UQAM la semaine dernière et j'ai eu droit à une ovation. C'était incroyable. Ça me dit qu'il y a beaucoup de francophones qui regardent la télé en anglais. »

David Suzuki est né en 1936 à Vancouver. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il est interné comme des milliers d'autres Canadiens d'origine japonaise. Sa famille s'établit ensuite en Ontario. Il obtient son doctorat en zoologie en 1961. Professeur à l'Université d'Alberta, il devient une sommité de la génétique. Il commence à participer à des émissions de la télé universitaire. Dès 1971, alors qu'il enseigne à l'Université de Colombie-Britannique, il anime une émission à la CBC qui deviendra *The Nature of Things*, aujourd'hui diffusée dans 30 pays.

À la retraite de l'université depuis 2001, il consacre plus de temps à sa fondation, qui est devenu en 15 ans l'un des groupes écologistes les plus influents au Canada. M. Suzuki affirme d'ailleurs que c'est lui qui a convaincu le premier ministre Paul Martin d'investir le milliard de profits de la vente de PetroCanada dans la lutte contre les changements climatiques.

Il croit maintenant que M. Martin devrait profiter de la conférence des Nations unies sur le climat, qui aura lieu à Montréal dans cinq semaines, pour faire une annonce d'importance. « M. Martin devrait reconnaître que nous allons rater les objectifs de Kyoto, mais mettre en place les mesures nécessaires pour aller beaucoup plus loin que Kyoto à plus long terme », dit M. Suzuki.

Après 40 ans de carrière médiatique, M. Suzuki continue d'écrire et d'animer son émission, même s'il admet que les nouvelles sur l'environnement sont « déprimantes ». « Je ne suis pas un optimiste, mais je continue de travailler parce que j'ai de l'espoir de voir les gens arriver à un tournant et s'apercevoir tout d'un coup que nous faisons fausse route. Peut-être que la dévastation des ouragans cette année sera un tournant pour les gens aux États-Unis. On verra dans 20 ans, avec le recul. »

Un nouveau courant de pensée transporte la polyvalence du tweed et du cachemire à la ville. Le style est ici soutenu par un manteau à l'épreuve des intempéries Storm System de Loro Piana, une exclusivité Harry Rosen. Parfois, même l'homme le plus sûr de lui a besoin de l'opinion d'un expert. N'hésitez pas à vous adresser à l'un de nos conseillers vestimentaires ou DEMANDEZ À HARRY en ligne au harryrosen.com.

HARRY ROSEN

AFFIRMEZ-VOUS.

LES COURS MONT-ROYAL 514.284.3315 • CENTRE ROCKLAND 514.735.6227 • www.harryrosen.com

SANTÉ

Grippe aviaire La conférence d'Ottawa

La communauté internationale s'est réveillée trop tard

PASCALE BRETON

OTTAWA – Le spectre de pandémie de grippe aviaire qui plane aujourd'hui aurait peut-être été évité si la communauté internationale n'avait pas fermé les yeux quand les premiers cas se sont déclarés en Asie.

Les premiers poulets et canards contaminés ont été découverts en 2003 en Chine, en Thaïlande et au Vietnam. Pourtant, il a fallu attendre deux ans, jusqu'à septembre dernier, pour que la communauté internationale se réveille. Aujourd'hui, tous s'entendent pour dire que la menace de pandémie est un enjeu mondial qui nécessite la collaboration de tous les pays.

Aurait-on pu éviter pareille situation ? Probablement, pense le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Dr Jacques Diouf.

« Je suis convaincu que si nous avions fait le nécessaire avec tous les moyens à notre disposition, nous aurions eu de grandes chances de limiter ce problème à une question locale. La probabilité de circonscrire cette influenza aviaire à la zone asiatique aurait été plus grande. »

À l'époque, plusieurs pays ont pensé que la grippe aviaire était un enjeu pour les seules populations concernées. Qu'elle ne deviendrait pas une menace. Des appels à l'aide ont été lancés, mais seul le Japon a répondu, rappelle le Dr Diouf. Avec un budget de 5 millions de dollars, la FAO a formé des spécialistes et mis en place un programme de surveillance du virus dans les zones affectées. Plus de 140 millions d'oiseaux ont été abattus à ce jour par mesure préventive.

Il restait quelques foyers de grippe aviaire. La menace a resurgi. Aujourd'hui, le virus ne se limite plus aux élevages domestiques. Il semble suivre la route des oiseaux migrateurs. Ce qui explique que des pays comme la Turquie et la Roumanie soient aux prises avec des cas.

Réunis à Ottawa pour discuter de la préparation face à une éventuelle pandémie, les représentants des différents pays participants se défendent de n'avoir rien fait. « Nous avons porté attention à ce qui se passait, rétorque le ministre fédéral de la Santé, Ujjal Dosanjh. Cette conférence est un effort pour avoir une meilleure coordination entre le secteur du monde animal et les spécialistes de la santé. »

Les participants ont discuté de compensations financières qui pourraient être versées aux fermiers qui voient leurs oiseaux abattus. Il a aussi été question d'une plus grande collaboration entre les vétérinaires et les spécialistes en santé publique, question de surveiller les risques de mutation du virus à l'humain. Un nouveau décès a d'ailleurs été signalé hier. Il s'agit d'un Indonésien de 23 ans qui travaillait avec des poulets contaminés.

Canon

LE MEILLEUR MOYEN DE PRÉSERVER VOS SOUVENIRS

PIXMA iP6600D

ChromaLife100 **DES PHOTOS POUR LA VIE**

Canon est fière de présenter sa technologie d'impression ChromaLife100 exclusive. En combinant la technologie de tête d'impression « FINE » exclusive à Canon et les nouvelles encres à base de teinture avec les papiers photo authentiques Canon, vous obtenez de belles épreuves durables. Avec une résistance à la décoloration améliorée, vos photos feront votre bonheur dans des albums ou des cadres pendant de nombreuses années.

DES PHOTOS SUPERBES QUI DURERONT TOUTE LA VIE. *

PIXMA MP800

PIXMA MP500

PIXMA iP6220D

PIXMA iP4200

SELPHY DS810

PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Pour obtenir plus d'information sur ChromaLife100, consultez le site www.canon.ca/photographienumerique

Canon imageANYWARE

Canon et SELPHY sont des marques déposées de Canon Inc. Canon imageANYWARE, PIXMA et ChromaLife sont des marques de commerce de Canon Inc. Les images des viseurs et des imprimantes sont simulées. Tous les produits illustrés sont vendus séparément, à moins d'indication contraire. *Selon un essai de vieillissement accéléré de Canon, l'image étant à la noirceur et dans des conditions de température, d'humidité et de gaz contrôlées pour simuler le rangement dans un album à pochettes en plastique. Canon ne peut pas garantir la durée des épreuves, car les résultats peuvent varier en fonction de l'image imprimée, du temps de séchage, des conditions de présentation/rangement et des facteurs environnementaux. © 2005 Canon Canada Inc.

3354129A

3354181

Grippe aviaire La conférence d'Ottawa

Le Tamiflu rationné pour protéger le public

Il faut garder l'antiviral pour les personnes plus vulnérables, dit le fabricant Roche

PASCALE BRETON
ET MATHIEU PERREAULT

OTTAWA — Le retrait temporaire du Tamiflu des tablettes ne crée pas un vent de panique. Au contraire. L'antiviral doit être réservé à ceux qui en ont vraiment besoin, soulignent les spécialistes.

La menace d'une pandémie de grippe aviaire a provoqué une surenchère pour le Tamiflu. Cet antiviral est le plus susceptible de protéger contre les effets de la grippe et d'une éventuelle épidémie, estime l'Organisation mondiale de la santé. Elle a recommandé aux pays d'en constituer des réserves.

Mais la population s'inquiète. Des personnes tentent d'en stocker chez elles. Pour faire face à la demande exceptionnelle, Roche Canada a envoyé un avis aux pharmaciens du pays, leur demandant de cesser toute distribution du médicament jusqu'à la période saisonnière de la grippe, soit de décembre à mars. Hier après-midi, des pharmacies recevaient encore le communiqué de la compagnie, leur demandant de garder l'antiviral pour les personnes vulnérables qui pourraient en avoir besoin.

Si ce rationnement vise la protection du public, il s'agit d'une sage décision, estime le ministre fédéral de la Santé, Ujjal Dosanjh. « Si c'est une question de rationnement pour le vendre ailleurs, ce n'est pas acceptable. Mais si c'est parce qu'ils ne veulent pas que des gens qui n'en ont pas besoin le prennent (...) c'est un rationnement que nous soutenons. »

Le Canada dispose à ce jour de 35 millions de doses de Tamiflu. En cas de pandémie, 3,5 millions de personnes pourraient en bénéficier. Certaines provinces veulent en acheter davantage et les réserves pourraient grimper à 40 millions, a indiqué le directeur de l'Agence de santé publique du Canada, le Dr David Butler-Jones.

Il déconseille toutefois aux Canadiens d'en acheter pour en stocker à la maison. « En cas de pandémie, les doses achetées par le Canada sont suffisantes en attendant la découverte d'un vaccin. Une pandémie peut survenir dans un an comme dans 20 ans. C'est pourquoi prendre des antiviraux pour ses besoins personnels, je ne pense pas que c'est une bonne idée. Je le déconseille. »

Hier, l'Association des pharmaciens propriétaires du Québec se disait également favorable à la décision de Roche. « Il est parfaitement justifié que Roche s'assure qu'il y aura assez de Tamiflu pour la saison normale de grippe cet hiver », explique Annick Mongeau, directrice des affaires publiques à l'Association.

Du côté de l'Ordre des pharmaciens, on attend les directives de la direction de la santé publique en ce qui concerne les patients qui recevront en priorité le Tamiflu cet hiver, pour la saison normale de la grippe, et en cas de pandémie. « Nous relaierons ces directives aux pharmaciens », a fait savoir Véronique Allaire, relationniste à l'Ordre.

Inondée d'appels des médias, Roche n'a pas rappelé *La Presse*.

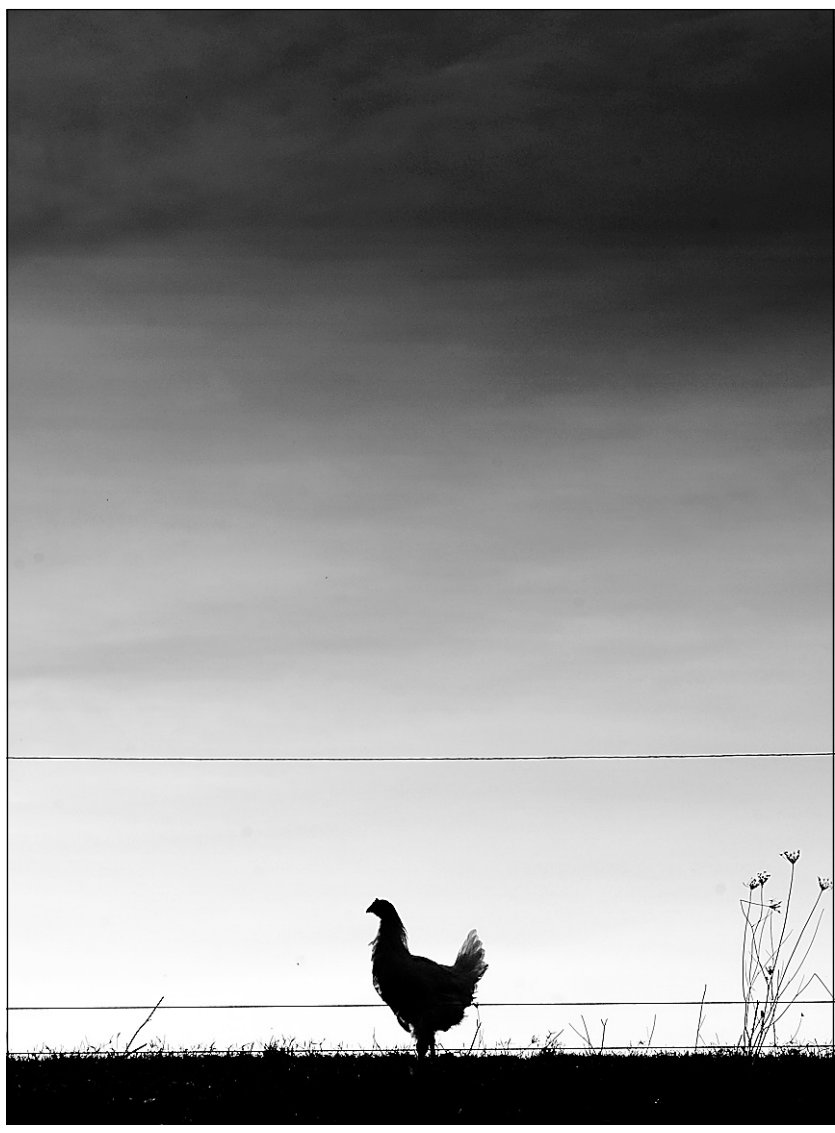

PHOTO AFP

Un poulet dans un champ de Bourg-en-Bresse, près de Lyon. La menace de grippe aviaire est prise au sérieux en France : l'élevage extérieur de poulets est maintenant interdit pour éviter la propagation, a annoncé hier le ministre de l'Agriculture Dominique Bussereau.

Médicament vedette

MATHIEU PERREAULT

Q Qu'est-ce que le Tamiflu ?

R Il s'agit d'un médicament antiviral, inventé en 1999, qui empêche partiellement le virus de la grippe de se reproduire. Cela réduit la gravité de l'infection et le risque de propagation du virus. Sans la pleine capacité de se reproduire, le virus est ligoté. Selon le fabricant, Roche, le Tamiflu réduit du tiers la durée et la gravité de la grippe, et des deux tiers le risque de complications comme la bronchite ou la pneumonie.

Q Quelle est la production mondiale de Tamiflu ?

R Elle a quadruplé depuis l'an dernier, à près de deux millions de doses par mois. Roche détient le brevet de Tamiflu jusqu'en 2016, mais a récemment accepté de discuter avec d'autres compagnies pharmaceutiques pour en augmenter la fabrication en sous-traitance en cas de pandémie. Pour le moment, 12 usines sont chargées de la production.

Q Combien coûte le Tamiflu ?

R Pour un traitement standard de 10 doses, environ 55 $ dans les pharmacies québécoises. L'assurance médicaments ne le rembourse pas, contrairement à certaines assurances privées. Roche vend le Tamiflu 50 % moins cher aux gouvernements qui établissent des réserves en prévision d'une pandémie de grippe.

Q Y a-t-il d'autres médicaments semblables ?

R Il en existe trois autres, dont le plus connu est le Relenza, de GlaxoSmithKline. Le Relenza est plus difficile à utiliser, parce qu'il doit être inhalé (le Tamiflu se présente sous forme liquide ou en comprimé).

Q Le Tamiflu sera-t-il efficace contre une pandémie ?

R Probablement. Une version de la grippe aviaire plus résistante au Tamiflu a récemment été isolée au Vietnam, mais il est encore trop tôt pour conclure à son inutilité.

Nouveau foyer en Chine

Un nouveau foyer de grippe aviaire qui a contaminé poulets et canards dans le centre de la Chine a tué 545 oiseaux et a poussé les autorités à abattre 2487 autres oiseaux, a rapporté le gouvernement. Le foyer a été repéré samedi dans un village de la province d'Hunan, selon le bureau vétérinaire gouvernemental qui a fait cette annonce sur le site Internet de l'Organisation mondiale pour la santé animale. AP

LA RIVE-SUD SE MET AU PLEIN AIR.

LA CORDÉE, le plus grand détaillant québécois de plein air, ouvre ses portes à St-Hubert.
NE MANQUEZ PAS LA GRANDE OUVERTURE
DÈS LE 27 OCTOBRE À 9 H.

Rabais jusqu'à 50 % sur articles sélectionnés*
exclusivement à la succursale de St-Hubert

Manteau Mont-Groulx de ODT
Gore-Tex XCR 3 couches
Empiècement extensible aux épaules, aux bras et au dos
Pour hommes et femmes
149,99$*

Pantalon Mont-Groulx de ODT
Gore-Tex XCR 3 couches
Fermeture à glissière sur les côtés
Genou préformé avec empiècement extensible
Pour hommes et femmes
129,99$*

Sélection de bottes Salomon
99,99$*

*Ces offres et réductions s'appliquent exclusivement à la succursale de St-Hubert et sont en vigueur jusqu'au 6 novembre 2005 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Les produits peuvent différer des modèles illustrés.

LA CORDÉE
Généreux de nature

Montréal – Laval
ET MAINTENANT À ST-HUBERT
1595, boul. des Promenades,
à deux pas des Promenades St-Bruno

www.lacordee.com

3355039A

FOURNITURES DE BUREAU
Denis
On garantit
le plus grand choix de mobilier de bureau

POSTE DE TRAVAIL EXÉCUTIF COMPLET
• Disponible en cerisier bourbon avec portes en verre
• Dimension totale : 108"L x 102"P x 72"H
2199,99
Cabinet/classeur, fauteuil et accessoires vendus séparément.
Peut être vendu séparément.

349,99 Rég.: 399,99
FAUTEUIL ERGONOMIQUE
• Disponible en agencement de cuir et tissu noir
• Mécanisme à basculement aux genoux

CABINET/CLASSEUR
949,99

POSTE DE TRAVAIL EN COIN
• Disponible en cerisier rustique
• Dimension totale : 88"L x 63"P x 50"H
719,99*
Fauteuil et accessoires vendus séparément.
Peut être vendu séparément.

189,99 Rég.: 239,99
FAUTEUIL EXÉCUTIF
• Disponible en noir avec dossier en tissu maillé
• Mécanisme à basculement

3350991

LIVRAISON GRATUITE

MÊME LE SAMEDI**

18 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE

ANJOU Les Galeries D'Anjou	(514) 351-1055	**QUÉBEC** 1415, boul. Charest O.	(418) 682-3113
BELOEIL 329, Duvernay	(450) 464-1072	**ST-JÉRÔME** 291, De Villemure	(450) 438-4111
BROSSARD 7503, boul. Taschereau O.	(450) 656-4840	**ST-HYACINTHE** 1312, rue des Cascades	(450) 778-1212
GATINEAU 120, boul. de L'Hôpital	(819) 561-5611	**SAINT-LAURENT** 3500, Côte-Vertu	(514) 332-7883
LAVAL 2990, boul. Le Corbusier	(450) 687-8682	**SOREL-TRACY** 72, rue du Roi	(450) 742-2706
LONGUEUIL 2255, Place Roland-Therrien	(450) 468-6319	**TERREBONNE** 1348, boul. Moody	(450) 471-8704
MONTRÉAL Centre-ville 499, Viger O.	(514) 878-3777	**TROIS-RIVIÈRES** 2450, boul. des Récollets	(819) 376-2538
OTTAWA 2500, Lancaster Road	(613) 739-8900		

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE 2005 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. *ASSEMBLAGE REQUIS ** TERRITOIRES LIMITÉS.

POUR COMMANDER (514) 336-8113 www.Denis.ca

POLITIQUE

Pour un Québec lucide parodié sur Internet

La gauche, Françoise David en tête, prépare sa réplique

CAROLINE TOUZIN

Les critiques continuent de fuser contre le manifeste *Pour un Québec lucide*. La gauche québécoise, ralliée par Françoise David, prépare sa réplique. Et hier, des internautes ont mis en ligne un site presque en tous points semblable à celui de Lucien Bouchard. Même graphisme. Même ton grave. Mais leur manifeste a pour titre *Pour un Québec morbide*.

La démarche est semblable à celle du groupe de pression antipub Adbusters, qui copie des logos d'entreprises et en transforme le message. Ces parodies subversives sont de plus en plus présentes sur le Web.

Le manifeste *Pour un Québec morbide* n'est pas signé. Contrairement à l'original écrit par 12 personnalités de divers horizons, Lucien Bouchard en tête. Un communiqué a été publié sur le site Internet du Centre des médias alternatifs du Québec, qui renvoie à l'adresse du manifeste : **www.pourunquebeclucide.info**. Une adresse semblable à celle du manifeste original : **www.pourunquebecqucide.com**.

La volonté de copier l'original est évidente. *Pour un Québec lucide* commence par : « Alors que notre avenir est menacé par le déclin démographique et la concurrence mondiale, le Québec ne peut se permettre d'être la république du statu quo. » *Pour un Québec morbide* a le même genre d'introduction : « Alors que notre avenir est menacé par le regain démagogique et la concupiscence morbide, le Québec ne peut se permettre d'être la république du statu quo néolibéral. »

Copier un site Internet et en transformer le contenu est un outil de plus en plus utilisé par des militants tant au Canada, aux États-Unis qu'en Europe, dit Pierre Trudel, professeur de droit à l'Université de Montréal et spécialiste du cyberespace. Toutefois, l'outil peut se retourner contre eux. Les auteurs du site, que *La Presse* a tenté de joindre sans succès, pourraient être poursuivis.

« Les tribunaux regardent s'il y a une volonté de tromper le public ou de ridiculiser, par opposition à la volonté d'imiter pour faire rire ou pour critiquer. Ce n'est pas toujours facile de faire la part des choses », explique M. Trudel. Il n'y a pas de jurisprudence en la matière au Canada.

Par ailleurs, un autre manifeste en réponse à celui du groupe de Lucien Bouchard, cette fois « pour un Québec solidaire », devrait être rendu public la semaine prochaine. Il sera signé par des personnalités de la gauche, dont Françoise David, porte-parole d'Option citoyenne. Va-t-il rallier les syndicats qui ont dénoncé les idées proposées par le manifeste *Pour un Québec lucide* ? « On va approcher des gens qui sont sensibles aux valeurs qu'on défend. Des valeurs écologistes, féministes, de justice sociale », répond Mme David.

World Vision
Vision Mondiale

SÉISME EN ASIE DU SUD

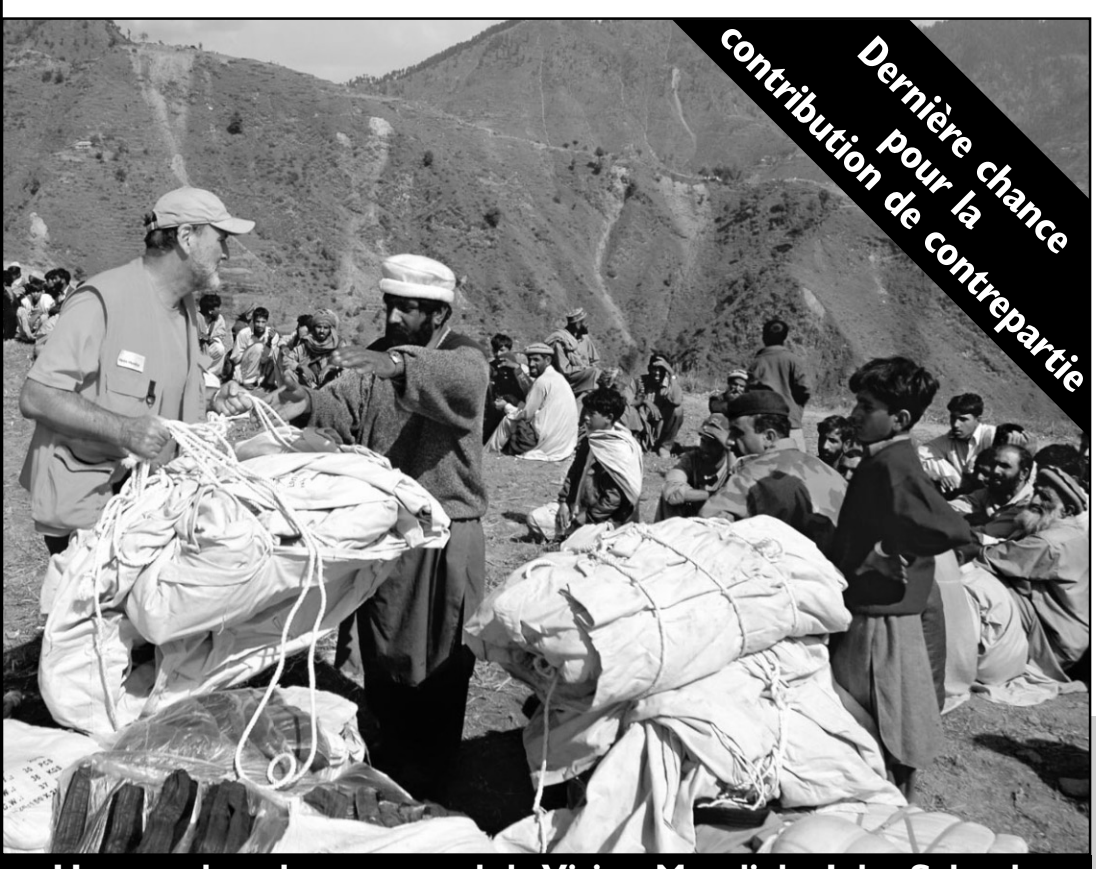

Un membre du personnel de Vision Mondiale, John Schenk, un canadien, distribue des tentes aux familles déplacées.

Plus de 50 000 personnes ont été tuées suite au séisme gigantesque qui a frappé l'Asie du Sud.

Des millions sont sans-abri. Des milliers d'enfants risquent de mourir de froid.

Nos équipes de secours sont sur les lieux, distribuant des fournitures d'urgence telles que des abris, des couvertures, des vivres, de l'eau, des ustensiles de cuisine et autres.

Vision Mondiale est sur place, travaillant à sauver des vies d'enfants.

Nous avons besoin de votre aide de toute urgence pour aider à sauver le plus grand nombre d'enfants possible.

Veuillez agir immédiatement !

VOTRE CONTRIBUTION AUJOURD'HUI SERA DOUBLÉE PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN. C'EST VOTRE DERNIÈRE CHANCE.

La passion de Vision Mondiale, le plus grand organisme de secours et de développement au Canada, est d'aider à transformer des vies d'enfants et des communautés en luttant contre la pauvreté et l'injustice.

Depuis 1950, nous faisons naître l'espoir chez des enfants dans près de 100 pays. Nous sommes motivés par l'amour que Dieu porte à tous, sans égard à la race, à la religion ou au sexe.

3356061A

URGENT : expédiez mon don sans délai pour sauver des enfants et familles

☐ 50 $ ☐ 100 $ ☐ 1 000 $ ☐ Autre _____ $

☐ Je désire parrainer un enfant pour seulement 35 $ par mois*

Veuillez utiliser ma carte : ☐ American Express ☐ MasterCard ☐ VISA

Nom _____

NUMÉRO DE CARTE _____ DATE D'EXPIRATION _____

Adresse _____ App. _____

SIGNATURE _____ 3190618/95018

Ville _____ Province _____ Code Postal _____

Téléphone ( ) _____ Courriel _____

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de : World Vision Vision Mondiale

*Le parrainage d'enfants n'est pas disponible au Pakistan

1134, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 865, Montréal (Québec) H3B 5K2

Faites un don immédiat à visionmondiale.ca ou appelez au 1 800 363-5021

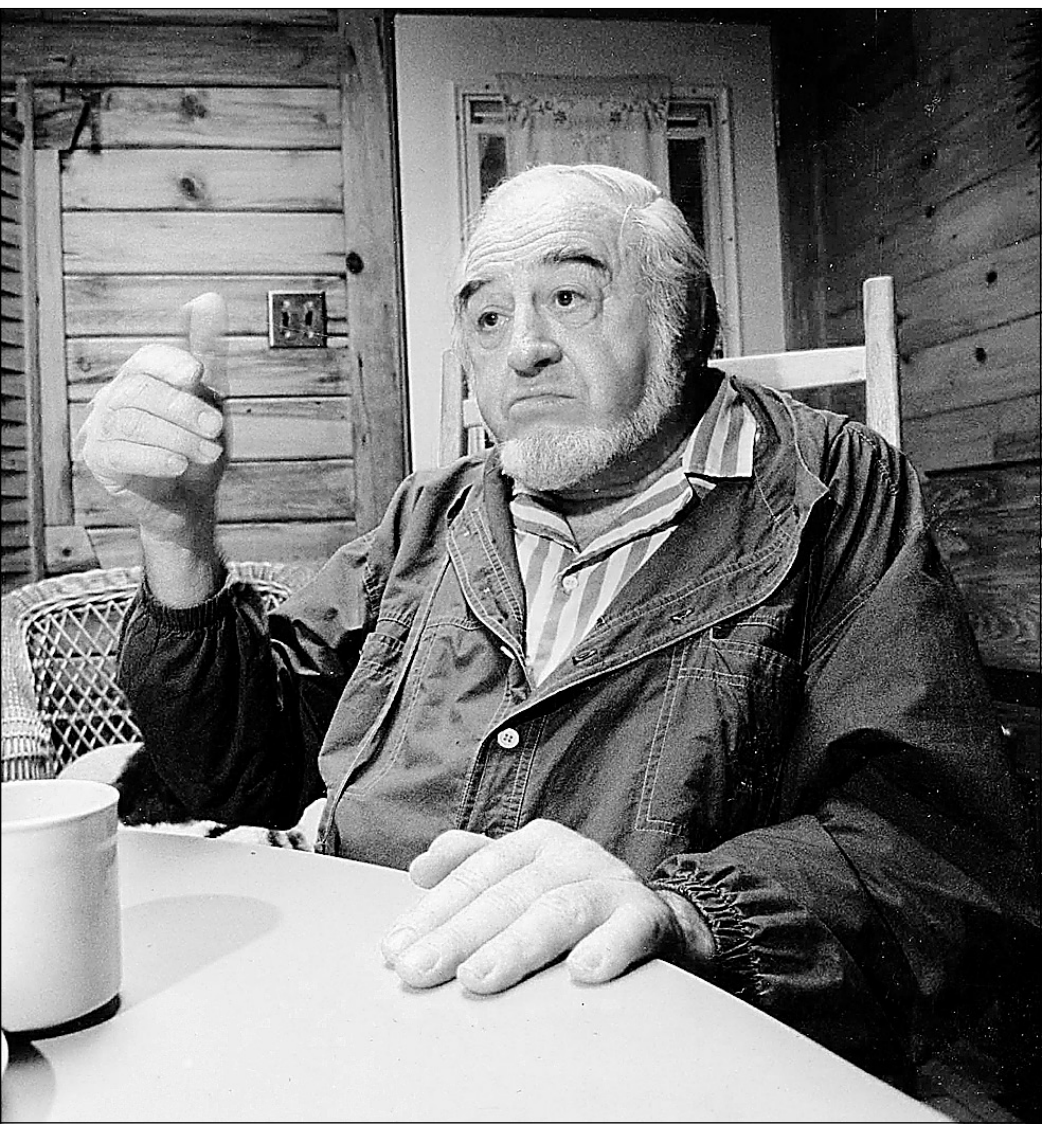

PHOTO PIERRE CÔTÉ, LA PRESSE

Raymond Lévesque en 1994. « J'ai reçu beaucoup d'appels, des amis qui étaient déçus, des indépendantistes avec qui j'avais perdu un peu contact, a-t-il raconté hier. Disons que ça me culpabilisait un peu... »

REFUS DU PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le Référendum volé a convaincu Lévesque

PHILIPPE MERCURE

Pas plus tard que samedi dernier, Raymond Lévesque disait ne pas voir de problème à accepter le prix du Gouverneur général. Deux jours plus tard, il annonçait qu'il le refusait. Que s'est-il passé entre ces deux déclarations ? La lecture du livre *Le référendum volé*, de Robin Philpot.

Dans son essai, l'auteur d'origine ontarienne soutient que le gouvernement fédéral a usé de manoeuvres frauduleuses pour gagner le référendum de 1995. Des propos qui ont convaincu M. Lévesque de faire un pied de nez à Michaëlle Jean et à son prix.

« Je savais qu'il y avait eu des manigances, mais je ne pensais pas que c'était allé à un point tel, a-t-il confié. Ça a été un vrai hold-up. Je me suis dit que ça n'avait pas d'allure d'aller chercher un prix d'un gouvernement qui avait volé un référendum. »

C'est dans le modeste demi-sous-sol du Vieux-Longueuil où il habite que Raymond Lévesque a accepté hier de faire le point avec *La Presse* sur sa volte-face. Sur la table de la cuisine, un bloc-notes : à 77 ans, l'ancien chansonnier est sourd, et les questions doivent être griffonnées.

Des accusations de trahison

Dans une lettre datée du 22 octobre envoyée à *La Presse*, M. Lévesque s'en était pris à ceux qui l'accusaient de trahir ses convictions en acceptant le prix. « Je ne vois pas le problème. Si la Belgique m'avait accordé une médaille, j'aurais été la chercher en Belgique. Le Canada m'accordant une médaille, j'irai la chercher au Canada. On ne m'a pas demandé de renoncer à mes convictions politiques. J'ai trouvé ça très *fair play*. Mieux que ceux qui m'accusent de trahison », écrivait-il.

« J'ai reçu beaucoup d'appels, des amis qui étaient déçus, des indépendantistes avec qui j'avais perdu un peu contact, a-t-il raconté hier. Disons que ça me culpabilisait un peu », a-t-il avoué. Guy Bouthillier, ex-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, était parmi ceux qui avaient fait des « reproches » à M. Lévesque.

Hier, l'organisme a salué le refus de M. Lévesque. « Dans une société dominée par l'arrivisme, le cynisme et les commandites, la décision de Raymond Lévesque surgit comme un rayon de soleil dans la grisaille de l'automne », a déclaré son président général, Jean Dorion.

En refusant les honneurs, M. Lévesque lève aussi le nez sur la bourse de 15 000 $ qui accompagne le prix. « Moi, l'argent, je m'en fous réellement, a-t-il lancé hier avec un grand geste. Je n'ai jamais été riche, j'ai vécu et ça allait. Ce n'est jamais ça qui m'a guidé dans la vie. »

Dans son livre *Le Référendum volé*, Robin Philpot attribue en partie la défaite du OUI au gouvernement fédéral qui aurait accéléré l'accès à la citoyenneté d'immigrants nouvellement arrivés. Des propos qui ont trouvé écho chez celui qui a déjà déclaré que les immigrants arrivés au Québec depuis peu n'auraient jamais dû voter au référendum de 1995.

« C'était complètement malhonnête, a-t-il réitéré hier. Ces gens-là avaient un autre pays ailleurs. Nous, on n'en avait pas. Ils ne sont même pas au courant de nos histoires de survivance. »

Ces propos, il les avait livrés à Michaëlle Jean alors qu'elle était journaliste. « Je ne l'aime pas beaucoup, cette dame, a-t-il dit hier à son propos. C'est une opportuniste, une arriviste. »

La Fondation des prix du Gouverneur général pour les arts de la scène s'est dite « surprise et déçue » de la décision de M. Lévesque. « La candidature de M. Lévesque a été retenue par ses pairs et il a accepté cet honneur lorsque la Fondation lui en a fait part en mai dernier. Ce prix constitue une reconnaissance de ses réalisations artistiques et M. Lévesque le mérite pleinement », a-t-on fait valoir par voie de communiqué.

AVIS PUBLIC

PROJET DE CONSTRUCTION DE RÉSERVOIRS ADDITIONNELS D'ENTREPOSAGE DE PRODUITS LIQUIDES À MONTRÉAL-EST

La compagnie Canterm Terminaux Canadiens inc., qui exploite déjà des réservoirs de produits liquides à Montréal-Est, désire accroître sa capacité d'entreposage actuelle d'environ 1,7 million de barils (270 000 m^3). Cette augmentation impliquerait la construction et l'aménagement de 15 à 20 réservoirs circulaires en acier ainsi que de leurs équipements connexes.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact sur l'environnement et les autres documents concernant ce projet. Ces documents sont disponibles pour consultation aux centres de consultation temporaires :

Bibliothèque de Mercier
8105, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1L 2K9
Responsable : Diane Tremblay
Téléphone : (514) 872-8738

Heures d'ouverture
Lundi : Fermé
Mardi et mercredi : 13 h à 21 h
Jeudi et vendredi : 13 h à 18 h
Samedi et dimanche : 12 h à 17 h

Bibliothèque de Montréal-Est
11370, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1B 2W6
Responsable : Anne-Marie Dufour
Téléphone : (514) 868-4222

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : 10 h à 20 h 30
Samedi : 13 h à 17 h
Dimanche : Fermé

ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

Université du Québec à Montréal (UQAM)
Bibliothèque centrale, Pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales
1255, rue Saint-Denis, local A-M100
Montréal (Québec) H2X 3R9
Téléphone : (514) 987-4392

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 22 h
Samedi et dimanche : 12 h à 17 h

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
Samedi et dimanche : Fermé

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros (418) 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 de même que dans le site internet www.bape.gouv.qc.ca

SÉANCE D'INFORMATION

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une rencontre d'information :

le mercredi 16 novembre 2005, à compter de 19 h 30
Centre communautaire Roussin, salle R-57
12125, rue Notre-Dame Est, Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 2Y9

Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet ; cette demande doit être faite au plus tard le 9 décembre 2005 à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

Le 26 octobre 2005

Cet avis est publié par Canterm Terminaux Canadiens inc. conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., 1981 c. Q-2, r.9).

3355355A

749$ - 899$

EXCLUSIVITÉ **SAN ANDRÉS**
Decameron San Luis
3★ TOUT compris
7 nuits
jeudi, 3 nov. 749$

EXCLUSIVITÉ **PUERTO PLATA**
République Dominicaine
Occidental Caribbean Village Playa Dorada
3★ TOUT compris – 7 nuits
samedis, 5 nov. au 3 déc. 789$

CAYO COCO
Cuba
El Senador
4★ TOUT compris
7 nuits
dimanches, 6, 13 nov. 899$

1089$ - 1449$

PUERTO VALLARTA
Mexique
Buenaventura Hotel & Beach Club
3+★ TOUT compris
7 nuits
lundi, 14 nov. 1089$

EXCLUSIVITÉ **PUNTA CANA**
République Dominicaine
Club Grand Paradise Bavaro
3+★ TOUT compris 24 heures
7 nuits
dimanche, 6 nov. 1259$

SANTIAGO DE CUBA
Cuba
Brisas Sierra Mar
3+★ TOUT compris
7 nuits
vendredi, 23 déc. 1339$

EXCLUSIVITÉ **MARGARITA**
Venezuela
Pueblo Caribe Hotel & Beach Club
3★ TOUT compris
7 nuits
dimanche, 25 déc. 1349$

MANAGUA
Nicaragua
Barceló Montelimar Beach
4★ TOUT compris
7 nuits
mardi, 20 déc. 1429$

SANTA LUCIA
Cuba
Cameleon Brisas Santa Lucia
3+★ TOUT compris
7 nuits
jeudi, 22 déc. 1449$

PLUS DE 1449$

VARADERO
Cuba
Playa Varadero 1920 Hotel
4★ TOUT compris
7 nuits
samedi, 24 déc. 1559$

PUERTO PLATA
République Dominicaine
Bahia Principe San Juan
4★ TOUT compris 24 heures
7 nuits
samedi, 24 déc. 1759$

PUERTO VALLARTA
Mexique
Palladium Vallarta Resort & Spa
4★ TOUT compris
7 nuits
vendredi, 30 déc. 2199$

FORFAIT DU JOUR > EXCLUSIVITÉ **PANAMA**
Royal Decameron Beach Resort, Golf, Spa & Casino
4★ TOUT compris – 7 nuits
lundi, 7 nov. **989$**

VISITEZ **NOLITOURS.COM/lapresse** POUR TOUT SAVOIR SUR CETTE DESTINATION ET SUR PLUS DE **100** AUTRES FORFAITS TOUT INCLUS.

POUR EFFECTUER UNE RÉSERVATION, CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE.

Voyages Sears En magasin 1 866 359-7327 .ca
RÉSEAU ENSEMBLE 1 877 687-4172
AMERICAN EXPRESS 1.888.414.8747
clubvoyages 1-877-7-ETOILE
CAA Voyages 1 888 549-5559

Départs de Montréal, prix par personne en occupation double en chambre standard, sauf si avis contraire. Les prix incluent les taxes aéroportuaires, la TPS et la TVQ. Les vols sont assurés par Air Transat ou WestJet et les places sont limitées. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de la publication et sont valables pour les nouvelles réservations effectuées jusqu'au 28 octobre 2005. Les primes réservez-tôt sont incluses dans les tarifs lorsqu'applicables. La surcharge de carburant est incluse dans les tarifs annoncés. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure 2005-2006 de Nolitours. Nolitours est membre de Transat A.T. inc. et titulaire d'un permis du Québec.
Prix excluant, 3,50$/1 000$ de services touristiques pour la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

3351781A

VENTES FINALES 2005. LA SEULE LIMITE AU LUXE ACURA: L'INVENTAIRE.
FAITES VITE.

L'ACURA EL TOURING Moteur VTEC^MC • Roues en alliage de 15 pouces • Coussins gonflables latéraux • Toit ouvrant électrique • Groupe électrique • Freins ABS • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM, CD, 6 haut-parleurs • Climatiseur automatique sans CFC

ACURA acura.ca

*Offre de location-bail, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.. 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3565J) 2005 neuve. Acompte de 3 666 $. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 250 $, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Les récents diplômés universitaires et collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation de 750 $ sur certains modèles.Voyez Acura Gabriel pour plus de détails. Du 1er au 31 octobre 2005.

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS

Votre satisfaction est notre fierté!

WWW.ACURAGABRIEL.COM
LIGNE MONTRÉAL: 514-875-3998

ACURA Gabriel

4648, Boul. Saint-Jean, D.D.O.
(514) 696-7777

3351615 3351616

ENVIRONNEMENT

Essor controversé de l'aquaculture

ARIANE KROL

La production canadienne de saumons, truites, moules, huîtres et autres espèces élevées en eau douce ou salée a doublé depuis 10 ans. Ce n'est pas une bonne nouvelle, disent deux spécialistes en environnement.

« Quelle est la logique de faire l'élevage de prédateurs comme le saumon ? Est-ce qu'on élève des lions et des panthères pour les manger ? Non, parce qu'il faudrait leur fournir tellement de viande que ce ne serait pas logique. Alors on élève des herbivores. On devrait faire la même chose avec le poisson », a fait valoir le généticien et vulgarisateur scientifique David Suzuki lors d'une entrevue exclusive avec *La Presse*.

Le Canada a vendu près de 146 000 tonnes de poissons et de mollusques d'élevage l'an dernier, plus de deux fois et demie la production de 1994. Les revenus ont presque doublé durant cette période pour atteindre 526,5 millions de dollars, indique un rapport de Statistique Canada publié hier.

Tout cela en grande partie grâce au saumon, d'où proviennent les deux tiers de la production et les trois quarts des revenus de l'industrie. Pour les environnementalistes, ce n'est pas une bonne nouvelle. En plus d'accroître la pêche des espèces qui servent de nourriture, les élevages de saumon sont accusés de produire des quantités importantes d'excréments et d'être des vecteurs de parasites, comme les puces de mer, qui s'attaquent aux saumons sauvages.

L'industrie ne peut pas continuer à se développer de cette façon, dit David Suzuki. « Il faut isoler l'aquaculture de l'environnement. Il faut des bassins étanches et pas des cages en pleine mer. »

Le problème, c'est que plus de 85 % de l'aquaculture canadienne est destinée à l'exportation. « Au Chili, les entreprises n'ont besoin de respecter aucune norme. Elles déterminent le prix global du saumon, qui est très bas, et les entreprises ne peuvent pas entrer en compétition avec elles sans faire la même chose », explique le directeur du Fisheries Centre de l'Université de la Colombie-Britannique, Daniel Pauly.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Les élevages de saumon sont accusés de produire des quantités importantes d'excréments et d'être des vecteurs de parasites, comme les puces de mer, qui s'attaquent aux saumons sauvages.

La différence québécoise

L'aquaculture québécoise est très différente de celle du reste du pays, aussi bien par sa taille que par sa nature. Les 4000 tonnes de poissons et fruits de mer vendus l'an dernier ont rapporté 11,4 millions de dollars, à peine 2,1 % de la valeur de la production canadienne. Et la province est la seule à élever des poissons d'eau douce pour ensemencer les lacs, une activité qui a fourni les trois quarts des revenus de l'industrie l'an dernier. Le reste provient des truites arc-en-ciel, des moules et d'autres coquillages comme les pétoncles. L'expansion est aussi beaucoup plus lente. En dix ans, les ventes ont augmenté de 26 % et la production de 17 % seulement.

Même les élevages de mollusques peuvent nuire à l'environnement, dit Daniel Pauly. « Si ça devient trop intensif, ils auront des algues nocives et d'autres pollutions. L'aquaculture doit être bien isolée et ne pas être l'industrie dominante d'une région côtière. »

L'élevage de truites et d'autres espèces d'eau douce l'inquiète moins. « Les poissons sont assez petits et ce sont de petits bassins, je ne pense pas que ce soit un problème. » Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a tout de même créé un programme volontaire pour inciter les aquaculteurs d'eau douce à diminuer leurs rejets de phosphore de 40 % d'ici 10 ans.

Avec la collaboration de Charles Côté

Ford Service de Qualité

ENTREZ POUR UN SERVICE AUTO ET REPARTEZ GAGNANT !

Forfait d'entretien pour l'hiver
à partir de
34,95 $*
• Vidange d'huile et remplacement du filtre
• Lubrification du châssis, des charnières et des portes
• Vérification des niveaux de tous les liquides
• Vérification du niveau de protection du réfrigérant
• Vérification électronique de la batterie
• Inspection multipoint et fiche d'inspection

Pneus Goodyear Ultra Grip
à partir de
74,95 $ chacun**

Exemple : P185/65R14 (Ford Focus)

Balais d'essuie-glaces Motorcraft® de qualité supérieure
tous les formats, seulement
14,95 $ chacun***
Balais d'essuie-glaces pourvus de la technologie DuoTech et de témoins d'usure innovateurs :
• Armature tout métal durable
• Performance supérieure adaptée aux températures extrêmes et à toutes les conditions climatiques
• Changement de couleur du témoin d'usure (du noir au jaune) lorsque vient le temps de remplacer un balai.

Événement *Grattez et gagnez*
Le temps est venu de préparer votre véhicule pour l'hiver. Et le Service de Qualité Ford a tout en mains pour le faire et vous satisfaire. Parce qu'en entrant pour un service auto, vous repartez automatiquement gagnant.
Tout le monde gagne! Et vous courez la chance de gagner une Ford Fusion SEL 2006◊.
Ne manquez pas nos offres exceptionnelles et profitez d'un service de haute qualité effectué par nos techniciens hautement qualifiés.

Ford Fusion SEL 2006 Grand Prix !

3351711A

Passez chez votre conseiller Ford.

ford.ca

Ford Bien pensé

3351718

◊ Aucun achat nécessaire. Obligation de répondre correctement à une question réglementaire d'arithmétique. Ce concours s'adresse aux résidants du Canada qui ont atteint leur majorité dans la province ou le territoire où ils habitent. Le concours débute le 1er octobre et se termine le 31 décembre 2005. Nombre, valeur approximative et chances approximatives de gagner un prix instantané par établissement : grattoir – 453 832, 1,48 $, 94 %; parapluie de voiture – 19 312, 22,75 $, 4 %; couverture en polar pour la voiture – 9 656, 35,05 $, 2 %. Le nombre de prix instantanés diminuera au fur et à mesure qu'ils seront remportés. Trois (3) grand prix seront attribués au Canada. Le grand prix consiste en une (1) Ford Fusion SEL 2006 (valeur approximative de 29 445 $) qui sera attribué dans chacune des régions suivantes : l'Ouest du Canada, l'Ontario et l'Est du Canada. Les chances de gagner le grand prix dépendent du nombre d'inscriptions reçues. Pour obtenir le règlement complet du concours ou pour connaître les services d'entretien admissibles et le nombre de prix instantanés offerts, s'adresser au comptoir du service à la clientèle, visiter www.ford.ca ou encore composer le 1 866 470-1835, poste 4. *Jusqu'à 5 litres d'huile moteur et filtre Motorcraft®. S'applique à la plupart des voitures et camionnettes. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés d'un moteur diesel. Taxes et droits gouvernementaux en sus le cas échéant. **Prix par pneu selon le format indiqué. Frais d'installation et d'équilibrage en sus. Toutes les garanties courantes des fabricants de pneus s'appliquent. Taxes et droits gouvernementaux de 3 $ par pneu en sus. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre. ***Tous les détails auprès de votre conseiller Service de Qualité Ford. Toutes taxes en sus. Offres en vigueur chez les conseillers Service de Qualité Ford participants où vous pourrez obtenir tous les détails. Ces derniers peuvent vendre moins cher. Ces offres prennent fin le 31 décembre 2005.

CAPTEZ L'ÉMOTION AVEC FUJIFILM

FinePix F10
459,99$ + incluant un coffret du Grand Chef
Pour des résultats saisissants!
- Technologie RéellePhoto
- Résolution de 6,3 mégapixels
- Zoom optique 3x
- Écran ACL de 2,5"

FinePix S5200
499,99$ + incluant un coffret du Grand Chef
Figez le moment avec sensibilité élevée et temps de réponse rapide
- Technologie RéellePhoto
- Résolution de 5,1 mégapixels
- Zoom optique 10x

FinePix S9000
879,99$ + incluant un coffret du Grand Chef
- Objectif téléphoto 28-300mm
- Technologie RéellePhoto
- Résolution de 9 mégapixels
- Mode automatique ou manuel
- Écran ACL de 1,8"

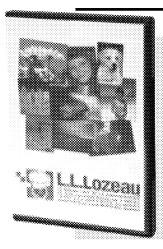

Coffret du Grand Chef de la photo
Obtenez ***GRATUITEMENT*** un coffret 4"x 6" avec tout achat d'un appareil ***FUJI FinePix***.

Le coffret comprend :
- 100 photos format 4"x 6"
- 2 agrandissements 8"x 10"
- archivage de vos photos sur CD (une valeur de 39$)

Technologie RéellePhoto
Processeur RéellePhoto innovateur exclusif à FUJIFILM
- Vitesse d'obturation **très courte** : réduction spectaculaire à 0,01 sec.
- **Court** intervalle d'une pose à l'autre
- **Images supérieures** dans des conditions de faibleluminosité: mode de photographie de lumière naturelle
- **Action figée :** programme évolué éliminant les images floues
- **Obtenez toute l'image:** flash et haute sensibilité ISO (jusqu'à 1600)

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE
6229, St-Hubert | 514.274.6577
Montréal (Québec) | www.lozeau.com
Financement accord D Desjardins
BEAUBIEN
Valide jusqu'au 10 novembre 2005
1.800.363.3535
Photos peuvent différer

3352590A

McDo se lance dans l'étiquetage nutritionnel

ARIANE KROL

Quelle est la teneur en gras, en sel, en sucre et en calories d'un Big Mac ? Les consommateurs trouveront bientôt la réponse sur l'emballage de leur hamburger, a annoncé McDonald's hier.

À partir de mars prochain, la chaîne fournira de l'information nutritionnelle pour la majorité des produits qu'elle vend au Canada, aux États-Unis, en Asie et en Amérique latine. Les premiers emballages du genre apparaîtront en février dans les restaurants de Turin, en Italie, durant les Jeux olympiques d'hiver. McDonald's est le premier géant de la restauration rapide à prendre cette initiative.

Au Canada, un tableau d'information nutritionnelle doit apparaître sur les aliments préemballés vendus au détail, mais pas sur ceux vendus en restaurant. La chaîne a annoncé que le tableau imprimé sur ses emballages respecterait les exigences de Santé Canada.

Le Centre pour la science dans l'intérêt public (CSPI), un groupe américain qui milite en faveur de la santé et de la nutrition, a indiqué que ce geste permettrait de mieux informer les consommateurs. « Ça se distingue d'autres initiatives nutritionnelles — comme les brochures et les *posters* — prises par McDonald's et d'autres compagnies qui étaient plus trompeuses qu'utiles », a déclaré le directeur de l'organisme, Michael Jacobson, dans un communiqué.

Le Centre aurait toutefois préféré que McDonald's indique la valeur calorique sur les menus pour que les clients aient l'information avant de commander. Le groupe souhaite aussi que la chaîne indique les teneurs en gras saturés et trans. « Une des raisons de ne pas louanger trop fort une annonce comme celle d'aujourd'hui, c'est que McDonald's est revenu sur sa promesse de réduire et d'éliminer les gras trans de ses gras de cuisson », a rappelé M. Jacobson.

Médicament à éviter

Santé Canada met les consommateurs en garde contre le Liqiang 4, un supplément alimentaire fabriqué en Chine et annoncé comme utile pour équilibrer le diabète. Le produit peut au contraire nuire à la santé des personnes qui souffrent de diabète ou d'hypoglycémie car il contient du glyburide, un médicament pour abaisser la glycémie. Le Liqiang 4 n'est pas approuvé au Canada. Le glyburide est considéré comme un médicament sûr et efficace lorsqu'il est utilisé de la manière prescrite, mais il est uniquement vendu sous ordonnance.

Résultats

Loto Québec — TVA, le réseau des tirages

Lotto Québec — Tirage du 2005-10-25
04 12 13 20 23 25 28 30 31 35
37 42 44 45 49 50 56 60 63 70

La Quotidienne — Tirage du 2005-10-25
3 4
264 1020

Extra — Tirage du 2005-10-25
NUMÉRO 585597

Lotto 6/49 — GROS LOT CE SOIR 40 000 000 $

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

CRISES CARDIAQUES

Une nouvelle procédure qui sauve des vies

PHILIPPE MERCURE

Sauver quatre fois plus de vies grâce à des interventions deux fois plus rapides : un cardiologue d'Ottawa a présenté hier une stratégie pour secourir les victimes de crise cardiaque qui fait l'envie des médecins québécois.

Depuis un an, les nouvelles méthodes d'intervention du Dr Michel Le May, de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, permettent de sauver des vies et de limiter les dommages des infarctus.

Le secret : permettre aux ambulanciers de diagnostiquer les infarctus sur le terrain. Un patient malade peut alors être acheminé directement vers un centre spécialisé plutôt qu'aux urgences d'un hôpital. Sur place, on peut alors le traiter avec le nec plus ultra des techniques de secours : l'angioplastie primaire, qui consiste à déboquer l'artère bouchée en gonflant un petit ballon à l'intérieur.

« C'est tellement simple, a commenté hier le Dr Le May à *La Presse*. Ça me trouble de voir tout l'argent qu'on investit dans les nouvelles techniques quand l'élément clé, c'est le temps. Il faut vraiment s'organiser et s'attaquer à ce problème. On l'a fait chez nous et on a coupé le temps d'intervention en deux. »

À l'heure actuelle, les patients sont dirigés aux urgences des hôpitaux, où on diagnostique l'infarctus. Trop souvent, l'hôpital n'a pas l'infrastructure nécessaire pour pratiquer l'angioplastie. On a alors le choix : diriger le patient vers un autre hôpital, ou s'attaquer au caillot qui bloque l'artère avec un cocktail de médicaments — une technique moins efficace et plus susceptible de causer des complications, et qui met de 60 à 90 minutes à agir.

Un projet pilote similaire à celui d'Ottawa est mené dans l'est de Montréal. Philippe L'Allier, cardiologue à l'Institut de cardiologie de Montréal et porte-parole de la Fondation des maladies du coeur, affirme qu'il s'agit aussi d'un « grand succès ». « Il y a un enthousiasme de la part des ambulanciers, et les électrocardiogrammes sont d'excellente qualité », affirme-t-il.

M. L'Allier dit espérer que le programme se généralise. « Pour l'instant, la collaboration avec les services ambulanciers se fait sur une base de bon vouloir. À la lumière des données comme celles du D Le May, il faudrait en venir à ce que le Ministère publie une directive stipulant que le standard d'intervention, c'est de faire un électrocardiogramme sur place, puis d'envoyer le patient dans un centre de traitement spécialisé. »

Quant aux coûts, le Dr L'Allier et le Dr Le May sont unanimes : la nouvelle stratégie d'intervention permet de limiter les dommages des infarctus, donc de diminuer les coûteux séjours des patients à l'hôpital. « Et quelques électrocardiogrammes pour les ambulanciers, ça ne coûte pratiquement rien », souligne le Dr l'Allier. La conférence du Dr Le May a été présentée hier devant une salle comble dans le cadre du Congrès canadien sur la santé cardiovasculaire.

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com
C'est 75% du BONBON*
gratuit 35%
vous pourriez gagner 35% de rabais (sur le prix cour.)
ou, vous pourriez gagner 40% de rabais (sur le prix cour.)
ou, vous pourriez gagner 50% de rabais (sur le prix cour.)
sur TOUS LES • NOUVEAUX tissus mode d'automne • tissus à draperie et d'ameublement • tissus de base • tissus pour la mariée en magasin
ou même obtenir votre achat** entier à 75% de rabais
ou, courez la chance de gagner un achat** GRATUIT
Prix annoncés valides pour membres club élite seulement. • * jusqu'à épuisement des stocks • **valeur maximale de $500 avant les taxes
3354936A

ON N'ACHÈTE PAS UNE MERCEDES-BENZ D'OCCASION DANS UN MARCHÉ AUX PUCES.

MÉFIEZ-VOUS DES OFFRES RACOLEUSES DES MARCHÉS AUX PUCES DE L'AUTOMOBILE.

Certifiée Étoile Exclusivement par Mercedes-Benz

► Une Mercedes-Benz d'occasion s'achète chez un concessionnaire Mercedes-Benz. Parce que nous sommes les seuls à pouvoir vous offrir des Mercedes-Benz *Certifiée Étoile*, des véhicules garantis qui doivent se plier aux mêmes strictes normes que nos voitures neuves. Venez choisir la vôtre avant la fin du mois et profitez de nos taux avantageux. **Mercedes-Benz. N'attendez plus.**

- Plus de ***200 véhicules*** en inventaire
- ***Tous*** nos véhicules sont ***garantis***
- Certification suite à une ***inspection en 150 points***
- ***Historique complet*** de l'entretien
- ***Pièces*** de rechange ***d'origine***
- Kilométrage ***certifié***

Taux avantageux offerts jusqu'au 31 octobre 2005

3,9%† TAUX LOCATION — 2,9%† TAUX FINANCEMENT — FINANCEMENT OFFERT PAR Crédit Mercedes-Benz

Mercedes-Benz

Mercedes-Benz Rive-Sud 4844, boul. Taschereau, Greenfield Park (450) 672-2720 **rivesud.mercedes-benz.ca**
Mercedes-Benz West Island 4525, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux (514) 620-5900 **westisland.mercedes-benz.ca**
Mercedes-Benz Silverstar 7800, boul. Décarie, Montréal (514) 735-3581 **silverstar.mercedes-benz.ca**
Mercedes-Benz Laval 3131, Autoroute Laval (440) ouest, Laval (450) 681-2500 **laval.mercedes-benz.ca**

3355392A

† Taux de location 3,9 % applicable sur bail de 36 mois. Taux de financement 2,9 % applicable sur achat 60 mois. Pour plus de détails, veuillez communiquer avec l'un de nos représentants Mercedes-Benz. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

SALON international TOURISME VOYAGES

2005

Le **monde** à **votre portée**

Dès votre arrivée, laissez le décor exotique vous transporter aux quatre coins du monde

Bienvenue Welcome Добро Пожаловать 歡迎 Willkommen Benvenuto Bienvenido أهلا وسهلا Uvítání

107 PAYS REPRÉSENTÉS

DES SPÉCIALISTES DES 4 COINS DU MONDE SERONT SUR PLACE POUR VOUS FAIRE DÉCOUVRIR LEURS COINS DE PAYS

ANIMATION • CINÉMA • CONFÉRENCES DANSE • ATTRACTIONS

29 et 30 octobre
Place Bonaventure

Prix d'entrée (taxes incluses)
Adultes : 10 $
Ainés et Étudiants : 8 $
Enfants (6 à 12 ans) : 4 $
Enfants (5 ans et moins) : gratuit
Accès Mtl : 7 $

La billetterie de la Place Bonaventure fermera 1 heure avant la clôture du Salon.

Horaire
Samedi 29 octobre
Dimanche 30 octobre
10 h à 18 h

MÉTRO Bonaventure

Voyage au bout du monde
Vous serez transportés aux 4 coins de la planète dès l'entrée du Salon par ce décor exotique.
Présenté par la boutique Au bout du monde.

Embarquement immédiat... destination le monde !
Un simulateur de vol offrant une vision de 225 degrés et sur 5 écrans géants vous fera découvrir le monde.
Présenté par le Collège April-Fortier

Musique du monde
Vous relaxerez en écoutant la musique internationale de deux grandes musiciennes, violon et violoncelle.
Présenté par Sommeil Davantage

Les eaux du monde
Vous pourrez déguster et vous procurer de l'eau de différents pays du monde à ce bar à eau international.
Présenté par Exos

Le Monde à votre portée
Sur des écrans géant, découvrez les grandes villes du monde en temps réel grâce à la magie d'Internet.
Présenté par Sympatico-MSN

Cuisine internationale
Dégustez des mets à saveur internationale venant de plusieurs pays du monde dans une ambiance festive.
Présenté par Agnus Dei

3353715

Un événement dmg média mondial

3353712

Le Salon international tourisme voyages appuie Le Chaînon

En collaboration TQS ACTA Association of Canadian Travel Agencies Association canadienne des agences de voyages Sympatico msn LA PRESSE

Billets en vente en ligne sur **www.salontourismevoyages.com**

3353603A

SUITE DE LA UNE

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE ©

Le ministère de l'Éducation admet que chaque enseignant doit adopter la réforme « dans le respect du rythme qui lui est propre ».

La réforme au primaire est stoppée

RÉFORME
suite de la page A1

Il faut plutôt consacrer ce temps « à l'analyse de situations, à la réflexion, à la validation de certains éléments du renouveau et aux ajustements jugés pertinents », est-il écrit. La Table de pilotage du renouveau pédagogique, réunissant notamment les enseignants et les parents, est chargée de nommer les obstacles et de trouver des solutions.

« Ça n'avait pas de bon sens de continuer sans faire le bilan des effets de la réforme au primaire, a dit hier à *La Presse* Paula Duguay, vice-présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ). La promotion automatique, l'obligation de travailler par cycles de deux ans, c'est en place et il faut revoir tout ça. »

Un comité s'affaire à comparer les notes des élèves de sixième année en écriture et en maths aux examens du Ministère de 2000 et 2005. Les résultats au test international TEIMS sur les maths et les sciences sont aussi examinés. « On prévoit déposer un rapport en avril, mais on aura des résultats dès cet hiver », a dit Mme Duguay, qui siège à la Table de pilotage de la réforme.

La pédagogie par projet n'est plus obligatoire

Déjà, le Ministère a fait d'importantes concessions. Il admet que chaque enseignant doit adopter la réforme « dans le respect du rythme qui lui est propre ». Au lieu d'imposer la pédagogie par projet, il souligne que le « choix des méthodes et approches pédagogiques à utiliser » repose sur les professeurs. Il précise également que les « cheminements particuliers de formation », des classes spéciales pour les élèves en retard au secondaire, demeurent en place. Auparavant, la réforme préconisait l'intégration de tous les élèves dans la même voie.

Le document de 11 pages présente les grandes lignes du renouveau, telles que vues actuellement par le Ministère. « C'est un document qui arrive à point, a commenté hier Annie Jomphe, représentante de la Fédération des commissions scolaires. C'est sûr que depuis le début, beaucoup d'éléments manquaient de clarté, alors c'est pertinent de faire le point. »

Mme Jomphe a toutefois souligné que la consolidation « ne signifie ni recul ni immobilisme », pour reprendre les termes du Ministère. « C'est sûr que le syndicat demandait une année quasiment d'arrêt, et qu'on ne le fera pas exprès d'intégrer de nouveaux éléments, a-t-elle dit. Mais les milieux peuvent le faire. »

« Tout le monde est bien conscient que dans le débat actuel, avec l'implantation au secondaire qui n'est pas sûre et les négociations des enseignants, il fallait clarifier les choses, a ajouté Diane Miron, présidente de la Fédération des comités de parents. On s'est dit : ne poussons pas trop sur la machine si elle n'est pas prête à avancer plus qu'il faut. Ce n'est pas lancé à la légère, il y a vraiment une volonté de bien suivre l'évolution de la réforme pour essayer d'apporter les correctifs qu'il faut pour que ça marche. »

Précisions

École L'Eau-Vive

Contrairement à ce qui a été écrit dans *La Presse* de lundi, ce n'est pas l'école L'Eau-Vive de Victoriaville qui a embauché six enseignants sans permis l'an dernier. Il s'agit plutôt de l'école privée protestante évangélique L'Eau-Vive de Québec. Nos excuses.

Astrologie du jour

En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, la rubrique d'astrologie du jour ne paraît pas dans notre numéro d'aujourd'hui. Nos excuses.

COLLÈGE MTC

Une carrière à bâtir avec le Collège d'architecture
Depuis 1967

TECHNIQUE D'ARCHITECTURE (AEC)
AUTOCAD INTENSIF - SOIR - DÉBUT 7 NOVEMBRE

- Aide financière
- Cours en français et en anglais (petits groupes)

www.mtccollege.com
(514) 932-6444
Permis : 749761

3353123
3353114

SUITE DE LA UNE

Québec perd plus de 200 millions par année

TABAC suite de la page A1

Depuis, cette somme a carrément doublé, disent sans détour ceux qui surveillent cette activité, à Québec.

Non seulement les recettes piquent du nez, mais les preuves de la floraison d'un commerce illicite de tabac sont devenues plus concrètes, tout récemment.

Dans les officines, l'information s'est propagée comme une traînée de poudre : il se vend tellement de tabac, dans les trois territoires autochtones près de Montréal (Akwesasne, Kahnawake et Kanesatake), qu'il faudrait que chaque Amérindien fume plusieurs cartouches par jour pour faire le compte. « Cela représente un nombre incroyable de cigarettes fumées quotidiennement par chacun des résidants des réserves... incluant les bébés ! » a confirmé hier soir Michel Rochette, porte-parole du ministre Michel Audet.

Les *smoke shacks* se multiplient

Imperial Tobacco a transmis cet automne un rapport accablant d'une centaine de pages au gouvernement Charest pour illustrer, avec de nombreuses photos, la croissance de ce commerce illicite dans les territoires autochtones. À partir de rapports d'enquêteurs privés, la compagnie affirme que les 18 *smoke shacks* qui se trouvaient dans les territoires autochtones autour de Montréal en 2002 se sont multipliés par cinq.

Un dernier rapport réalisé fin août et transmis tout récemment à Québec affirme qu'on trouve présentement plus de 100 de ces débits de tabac illicites dans les territoires autochtones.

De trois en 2002, les points de vente sont passés à six à Akwesasne. Les 12 comptoirs de Kahnawake sont désormais 73 ! À Kanesatake, on comptait trois débits en 2002 ; il s'en trouve désormais 21, selon le rapport qui comprend de nombreuses photos de ces points de vente.

Une rencontre des ministres est envisagée dans les prochains jours. Y sont attendus Michel Audet (Finances), Lawrence Bergman (Revenu) et Philippe Couillard (Santé) pour discuter avec Geoffrey Kelley (délégué aux Affaires autochtones) de la recrudescence du phénomène dans les territoires autochtones.

Cette question est encore de la dynamite pour Québec. Toute intervention policière dans les territoires autochtones est comme une boîte de Pandore. De plus, le gouvernement Charest, déjà fort impopulaire, n'a que faire d'une nouvelle crise autochtone.

Jusqu'à 20 % du tabac vendu en contrebande

Joint hier, Yves Thomas Dorval, responsable des affaires publiques à Imperial Tobacco, a confirmé l'existence du rapport. Selon lui, de 17 à 20 % du tabac vendu actuellement au Québec passe par la contrebande, estimation qui corrobore les pertes de recettes estimées au gouvernement (200 millions sur des recettes de 1 milliard). « La baisse totale des ventes est beaucoup plus rapide, il y a un phénomène évident de marché illicite croissant », résume-t-il. Dans les régions qui entourent les territoires autochtones, les dépanneurs perdent 50 % de leurs ventes de tabac, constate-t-il.

D'autres sources dans l'industrie du tabac établissent un lien direct entre ce marché illégal et le crime organisé. Certains revendeurs autochtones dans les territoires autochtones se sont vu ordonner de fournir des dizaines de caisses par des Blancs, issus des milieux mafieux de Montréal. Ceux qui se font tirer l'oreille font l'objet de menaces touchant leurs proches.

Contrairement à ce qui se passait en 1990, ce ne sont pas des cigarettes canadiennes destinées à l'exportation qu'on retrouve sur les tablettes des *smoke shacks*. On a constaté l'apparition de cigarettes de contrefaçon, des paquets identiques à ceux des grandes marques, manufacturées en Chine à des prix dérisoires. Ces cigarettes ont le goût des américaines, et commencent à se retrouver dans les dépanneurs. Les plaintes des consommateurs auprès des compagnies ont augmenté en flèche au cours des derniers mois. Ces cartouches se vendent 20 $ ou 25 $ au lieu de 60 $ pour celles sur lesquelles toutes les taxes ont été acquittées. Rendu au port de Montréal, un conteneur plein de ces cigarettes coûte environ 200 000 $ à son importateur, qui peut en tirer 2,4 millions.

Autre marché florissant, les cigarettes « autochtones » à 20 $ la cartouche. Il s'agit d'un produit fabriqué aux États-Unis ou au Canada. Il s'en vend même dans des sacs de plastique.

Nouveaux formulaires

Au ministère du Revenu à Québec, on a sonné l'alarme il y a quelques jours déjà. Vendredi dernier, le ministre Lawrence Bergman a transmis une série de nouveaux formulaires à faire remplir par les revendeurs de tabac dans les territoires autochtones, afin de préciser si les clients étaient bel et bien autochtones et par conséquent étaient exemptés des taxes. « On vient aussi de transmettre des lettres à 11 000 détaillants de tabac pour leur rappeler leurs obligations en ce qui touche la vente des produits du tabac », a souligné hier M. Bergman. Il s'agit d'un premier pas ; les inspections vont aussi augmenter, a promis le ministre.

Interrogé par *La Presse*, le ministre délégué aux Affaires autochones a reconnu qu'il y avait désormais « une problématique particulière » concernant cette contrebande, et que des mesures viennent d'être prises par le ministère du Revenu.

« On est très conscients du problème. Mon collègue du Revenu vient d'imposer des contrôles additionnels sur le nombre de cigarettes qui sont vendues aux Amérindiens sur les territoires autochtones. On prend l'ensemble de la population d'une communauté et on calcule une consommation maximale », a expliqué M. Kelley.

AVIS ÉLECTIONS MUNICIPALES
ÉLECTEUR QUI S'ENGAGE À SE PRÉSENTER COMME CANDIDAT INDÉPENDANT

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que l'électeur suivant a été autorisé pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Ville d'Hampstead conséquemment à son engagement à se présenter comme candidat indépendant à ces élections.

CANDIDAT	REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
SACHS, Isac	SACHS, Isac	29-09-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

3354813

AVIS ÉLECTIONS MUNICIPALES
ÉLECTRICE ET ÉLECTEURS QUI S'ENGAGENT À SE PRÉSENTER COMME CANDIDATE OU CANDIDATS INDÉPENDANTS

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que l'électrice et les électeurs suivants ont été autorisés pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Ville de Montréal conséquemment à leur engagement à se présenter comme candidate ou candidats indépendants à ces élections.

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OFFICIELLE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
BRILLANTES, Conrad David	BRILLANTES, Conrad David	23-09-2005
BROWNE, Glenmore	NUCCI, Brian	05-10-2005
CORBEIL, Jean-Marc	CORBEIL, Jean-Marc	23-09-2005
DURAFOURT, Bryce	DURAFOURT, Bryce	29-09-2005
DURANTE,Mario	ROUSSE, Yolande	23-09-2005
GRIER, Alice	GRIER, Alice	28-09-2005
LEBLANC, René E.	DONAGHY, Allan	27-09-2005
MONTAGANO, Alexandre	MONTAGANO, Alexandrer	23-09-2005
MOSCHELLA, Domenico	MOSCHELLA, Domenico	23-09-2005
ROBLES, Alex	ROBLES, Alex	27-09-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

3354817

En collaboration avec le Groupe Forsythe international inc.

LE CLUB D'INVESTISSEURS IMMOBILIERS DU QUÉBEC

vous présente **L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER**
▸ trucs et astuces des pros

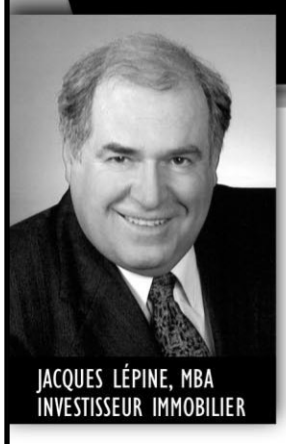

Durant ces 6 heures de formation, vous apprendrez comment :

- Vous contruire un plan et une stratégie d'investissement
- S'établir un crédit impeccable
- Utiliser les techniques créatives de recherche d'immeuble
- Choisir les bons immeubles
- Déterminer la valeur d'un immeuble
- Identifier des immeubles jusqu'à 30 % en dessous de leur valeur marchande
- Faire son profit à l'achat
- Acheter avec un minimum de comptant
- Acquérir des reprises bancaires
- Faire du profit avec les propriétés en détresse
- Négocier les acquisitions
- Identifier les sources d'argent disponibles
- Comprendre le financement immobilier
- Maîtriser différentes techniques de profit
- Gérer ses immeubles
- Se construire une fortune avec l'immobilier

Apprenez comment cet investisseur a réussi à faire de 0 $ à 12 000 000 $ en 5 ans

Découvrez ses techniques et stratégies d'investissement immobilier qui lui ont permis de réussir ce tour de force

3352647 3355402

LE SAMEDI 29 OCTOBRE DE 9 H À 16 H
HÔTEL HOLIDAY INN PLAZA
420, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL

POUR RÉSERVATION : (450) 679-0261
PRIX : 325 $ + TAXES (MATÉRIEL INCLUS)
CONFÉRENCIERS : JACQUES LÉPINE, M.B.A ET GINETTE MÉROZ, AVOCATE

Pour en savoir plus sur nos autres formations : WWW.CLUBIMMOBILIER.QC.CA WWW.FORSYTHEGROUP.COM

METTEZ UN X SUR LA GLACE NOIRE

X3 à partir de seulement **459$**/mois pendant 39 mois

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16710, autoroute Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662
(514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
(450) 682-1212
(514) 990-2269
www.bmwlaval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.parkavenuebmw.com

xDrive[MD] Traction intégrale
TRACTION MAXIMALE | RENDEMENT MAXIMAL

Seule la technologie xDrive allie la maniabilité légendaire de BMW avec la traction et le contrôle d'un système de traction intégrale à haute performance. Maintenant offerte sur 11 différents modèles BMW, incluant les nouvelles Berline et Touring BMW de Séries 3 et 5, de même que les véhicules d'activités sportives X3 et X5. Pour obtenir plus d'informations, visitez le www.bmw.ca/xDrive.

BMW X3

www.bmwmontreal.ca

Le plaisir de conduire.[MC]

Les taux de location sont ceux offerts par Services Financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW X3 2.5 2006 en stock. Le PDSF pour le modèle BMW X3 2.5 2006 de base est de 44 900 $. *Pour une location de 39 mois comportant une mensualité de 459 $, un montant de 6 697 $ est exigé à la signature du contrat de location (ces montants incluent le dépôt requis, les frais d'administration du concessionnaire, les frais de transport et de préparation, un dépôt de sécurité, l'enregistrement d'une hypothèque mobilière ainsi que la première mensualité). Le taux de location applicable est de 3,9 %. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 27 389 $. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt/la valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km ; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre sujette à disponibilité. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 décembre 2005. Photo à titre indicatif seulement.

3351938A 3351941

VENTE D'OUVERTURE

Rég. 180$ Spécial 99$

Disponible dans un fini argent brossé, laiton antique ou bronze.

Plusieurs autres spéciaux en magasin!

MULTI LUMINAIRE

ST-BRUNO 1233, boul. des Promenades, St-Bruno - (450) 441-2002

SPÉCIAUX AUSSI DISPONIBLES À :
BROSSARD – 5855, boulevard Taschereau - (450) 443-4303
LAVAL – 2575 boulevard Daniel Johnson - (450) 681-3939
POINTE-CLAIRE – 950, boulevard St-Jean, Suite 6 - (514) 630-7353

3346952A

POLITIQUE

Des primes à réévaluer

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Il y a lieu de réévaluer le système des primes qui font qu'un député peut obtenir 12 000 $ pour trois heures de travail par année, estime le président du caucus des députés libéraux, David Whissell. En réaction hier à un reportage de *La Presse* qui révélait que 16 députés désignés comme « présidents de séance » avaient droit à une prime de 11 800 $ pour des interventions rarissimes en commission parlementaire, M. Whissell a reconnu qu'il y aurait lieu de repenser ce système de primes automatiques.

Au moment où l'État demande aux employés du secteur public de restreindre leurs appétits, il est clair que le message envoyé à la population par ce régime de primes est ambigu.

Selon le député, il faudrait peut-être penser à un mécanisme où ces « présidents de séance » recevraient des allocations pour les jours où leur travail est réellement sollicité.

Seize députés se trouvent sur la liste des présidents de séance, 10 libéraux et six péquistes. Deux élues qui se trouvent sur la liste des présidents de séance ont précisé hier qu'elles ne bénéficiaient pas de la prime. Yolande James (Nelligan) et France Hamel (La Peltrie) ont déjà des primes de 11 800 $ pour d'autres fonctions parlementaires et ne peuvent en cumuler une deuxième.

AVIS ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS QUI S'ENGAGENT À SE PRÉSENTER COMME CANDIDATE OU CANDIDAT INDÉPENDANT

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que les électrices et les électeurs suivants ont été autorisés pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Ville de Pointe-Claire conséquemment à leur engagement à se présenter comme candidate ou candidat indépendant à ces élections.

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OFFICIELLE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
ARSENAULT, Claude	LANCTÔT, Michel	30-09-2005
CRANE, Jennifer	CRANE, Jennifer	23-09-2005
D'ARRISSO, Michael	RICH, David	29-09-2005
GELLER, Robert	GELLER, Robert	23-09-2005
GRENIER, Jean-Pierre	UMAN, Barry	23-09-2005
KANE, Christopher	KANE, S. Terrance	30-09-2005
LABBÉ, Jacques R.	LABBÉ, Jacques R.	23-09-2005
LERMIERI, Aldo	IERMIERI, Aldo	23-09-2005
MCMURCHIE, Bill	KOURI, George	03-10-2005
NEAL, Eric	HUMES, William	29-09-2005
SICURANZO, Isabelle	SICURANZO, Isabelle	28-09-2005
SMITH, Dennis	ZEY, Karen	23-09-2005
SZTUKA, Edward	YELLE, Anita	23-09-2005
TRUDEAU, Morris	TRUDEAU, Marthe	23-09-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

3354831

L'ÉVÉNEMENT BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS DE SUBARU

Offre spéciale de fin d'année

Financement à l'achat à partir de 0%* MINIMUM jusqu'à 0.8%* MAXIMUM

Legacy 2.5i berline 2005
27 295$**

- Transmission automatique
- Moteur boxer 2,5 l – 168 ch
- Stéréo AM/FM/CD
- 4 freins à disques ABS aux 4 roues
- Climatiseur
- Rideaux et coussins gonflables aux sièges avant
- Jante en alliage d'aluminium de 16"
- Volant inclinable
- Régulateur de vitesse
- Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique et chauffants
- et beaucoup plus...

Outback 2.5i familiale 2005
31 695$***

- Transmission automatique
- Moteur boxer 2,5 l – 168 ch
- Stéréo AM/FM/CD
- 4 freins à disques ABS aux 4 roues
- Climatiseur
- Volant inclinable
- Rideaux et coussins gonflables aux sièges avant
- Jante en alliage d'aluminium à 16"
- Régulateur de vitesse
- Siège conducteur à six réglages manuels avec support lombaire
- et beaucoup plus...

Traction intégrale symétrique à prise constante.

Roulez partout, par tous les temps.

www.subaru.ca

Traction intégrale

SUBARU

JOLIETTE SUBARU JOLIETTE
SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
LACHUTE SUBARU BROWNSBURG
SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME
SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE DES-MONTS
SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY
JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LÉONARD
CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL
SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK
SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES
SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX

*Possibilité de financement à l'achat à partir de 0% minimum jusqu'à 0.8% maximum sur les modèles annoncés. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC.**Pour le modèle Legacy 2.5i Berline 2005 (5A2UL) : prix de vente spécial 27295 $. Taxes, transport et préparation (1395 $) en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurance, taxes sur les pneus neufs (15 $) et autres taxes en sus. Frais d'inscription au Régistre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Offre valable jusqu'au 31 octobre 2005. ***Pour le modèle Outback 2.5i Familiale 2005 (5D2UL) : prix de vente spécial 31695 $. Taxes, transport et préparation (1395 $) en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurance, taxes sur les pneus neufs (15 $) et autres taxes en sus. Frais d'inscription au Régistre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Offre valable jusqu'au 31 octobre 2005. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru participant.

3350168A

3350176

Québec veut allonger les heures d'ouverture des garderies

Le gouvernement retire aux CPE la gestion des garderies en milieu familial

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Le gouvernement Charest versera une subvention plus généreuse aux services de garde qui acceptent d'accueillir les enfants le soir et la fin de semaine. Mais ceux qui refusent de modifier leurs heures d'ouverture pourraient perdre des places et les subventions qui y sont rattachées.

C'est ce que prévoit le projet de loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, une vaste réforme qui a été déposée à l'Assemblée nationale, hier.

« Il faut que nos services répondent mieux aux besoins des parents. Tout le monde ne travaille pas de 9 h à 17 h », a expliqué la ministre de la Famille, Carole Théberge, en conférence de presse. En vertu du projet de loi, chaque centre de la petite enfance, garderie privée et service de garde en milieu familial devra conclure une « entente de subvention » avec le ministère de la Famille. Cette entente contiendra le nombre de places autorisées par Québec et le montant des subventions versées.

Si le Ministère juge que, sur un territoire, plusieurs parents auraient besoin qu'un service de garde soit ouvert en dehors des heures d'ouverture habituelles, il demandera au CPE de recevoir des enfants le soir ou la fin de semaine. Québec proposera une mesure d'incitation financière — une hausse des subventions —pour convaincre ce CPE de modifier son horaire, a expliqué Carole Théberge.

Si le CPE refuse d'obtempérer, le Ministère pourrait lui retirer des places et les subventions qui y sont rattachées. Il les offrirait alors à un autre service de garde qui, lui, accepte de modifier ses heures d'ouverture.

À l'heure actuelle, déplore le ministère de la Famille, trop peu de CPE offrent des services le soir et le week-end, parce que « c'est plus simple » d'offrir un service cinq jours par semaine pour des parents qui travaillent de 9 h à 17 h. Québec veut également offrir de la garde à la demi-journée.

Selon la présidente de l'Association québécoise des CPE (AQCPE), Hélène Potvin, les CPE sont « ouverts » à l'idée d'offrir des horaires atypiques à condition d'« avoir les moyens de le faire » et « que ce soit rentable ».

Garde en milieu familial

Autre changement majeur, Québec retire aux CPE la gestion des 14 200 services de garde en milieu familial. À l'heure actuelle, ces garderies sont gérées par 884 CPE (sur un total de 1002). Les garderies en milieu familial seront dorénavant sous la responsabilité de 130 « bureaux coordonnateurs ». Ceux-ci auront pour tâche d'assurer le respect des normes réglementaires et de gérer les listes d'attente, notamment. Le gouvernement réalisera ainsi des économies de 42 millions de dollars.

L'AQCPE s'élève contre cette décision. « Il va y avoir une bureaucratisation de la garde en milieu familial. On va perdre le lien de proximité entre les responsables de ces services et les CPE », a affirmé Hélène Potvin.

À l'inverse, Francine Lessard, du Conseil québécois des CPE, estime que ce changement est « souhaitable » parce qu'il « diminue les structures administratives » et engendre des économies qui pourront servir à financer les services directs aux enfants.

« Il faut que nos services répondent mieux aux besoins des parents. Tout le monde ne travaille pas de 9 h à 17 h. »

Le projet de loi prévoit également que les services de garde ne pourront plus imposer des frais de gestion et d'administration, ou des frais pour inscrire un enfant sur une liste d'attente.

Le gouvernement Charest modifie aussi la composition des conseils d'administration des CPE. Chaque conseil devra accueillir deux membres de la communauté, des personnes qui n'ont aucun lien ni avec la direction ni avec les employés du CPE. Québec veut éviter les conflits d'intérêts. Les parents, eux, resteront majoritaires sur ces conseils d'administration qui comptent environ sept membres chacun.

Québec s'octroie également un pouvoir d'enquête et d'inspection accru. Les services de garde, qui reçoivent 1,5 milliard de dollars par an de la part de l'État, seront soumis à des contrôles financiers plus stricts. Les CPE en difficulté financière seront tenus de respecter un « plan de redressement » imposé par Québec.

Les services de garde qui ont des places excédentaires pourront accueillir des enfants d'âge scolaire. Ils exigeront des parents plus que 7 $ par jour, puisque le gouvernement ne leur versera pas de subvention pour ces places.

Le critique de l'opposition péquiste, Camil Bouchard, dénonce la restructuration proposée dans le projet de loi. Chaque bureau coordonnateur devra superviser 715 enfants en milieu familial alors que chaque CPE s'occupe de 100 enfants actuellement, a-t-il souligné. La députée de l'ADQ, Sylvie Roy, juge que « le projet de loi consacre la détérioration du lien entre le milieu des services de garde et la ministre ».

André Boisclair vu par le *New York Times*

SARA CHAMPAGNE

Règle numéro un d'une course à la direction au Québec : ne pas être plus vertueux que l'électorat, titre le quotidien américain *The New York Times*, dans son numéro d'hier.

« C'est bien connu. Les électeurs québécois sont réputés pour leur tolérance. Ils élisent plusieurs gais et lesbiennes et ils semblent penser qu'un leader politique qui n'a pas pris de marijuana manque de joie de vivre », écrit le journaliste Clifford Krauss.

Le chroniqueur ajoute que dans les années 70, un premier ministre, René Lévesque, a heurté à mort un sans-abri avec son automobile et a été réélu par la suite.

« Personne n'est donc surpris du fait qu'André Boisclair, un gai de 39 ans qui se vante de son orientation sexuelle dans les *talk-shows*, soit devenu le favori pour remporter la course à la direction du Parti québécois. Aux États-Unis, ce genre de révélation signifie qu'il est plus que temps de songer à une carrière de lobbyiste », ajoute M. Krauss.

Joint hier par *La Presse*, les porte-parole des candidats à la direction du Parti québécois avaient tous lu l'article. Le directeur des communications d'André Boisclair, Jean-Louis Laplante, a expliqué que le PQ n'a pas l'habitude de commenter des articles de journaux, qu'ils viennent de New York ou d'ailleurs. Les attachés de presse de Pauline Marois n'étaient pas en mesure de joindre leur patronne pour recueillir ses commentaires.

Plus loin dans l'article du *Times*, le politologue de l'Université du Québec à Montréal, Alain Gagnon, explique au journaliste américain que la tolérance est l'une des caractéristiques de la mentalité québécoise. Il dit, en parlant d'un sondage qui démontre que 70 % des électeurs québécois estiment que la cocaïne n'est pas un enjeu, que « c'est une façon de démontrer de la compassion et de la sympathie envers des gens qui connaissent des problèmes... Cela résulte de notre passé de collectivité dominée », ajoute M. Gagnon.

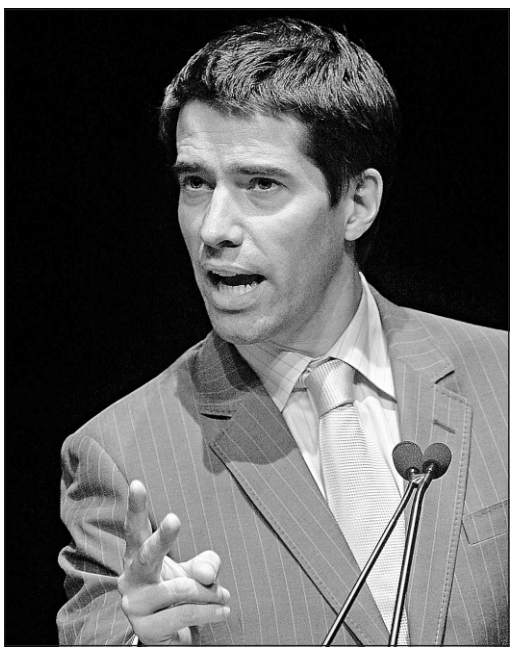

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

André Boisclair a fait l'objet d'un article dans le quotidien *The New York Times*.

Ce qui amène le chroniqueur américain à conclure son papier en mentionnant que M. Boisclair reste cependant un politicien éloquent, possédant un diplôme de Harvard et une allure de jeune premier qui tranche avec un groupe d'adversaires vieillissants et manquant de charisme.

L'article est disponible dans son intégralité sur **www.nytimes.com**.

PÉNURIE D'ENSEIGNANTS AU SECONDAIRE

Québec cherche des solutions pour les profs sans permis

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Le gouvernement Charest réfléchit sur la possibilité de créer « des passerelles » qui permettraient aux diplômés universitaires d'enseigner, sans pour autant obtenir un certificat d'enseignement en bonne et due forme.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a suggéré cette solution hier à l'issue d'une conférence de presse où il réagissait aux manchettes de *La Presse* sur la pénurie d'enseignants au secondaire au Québec.

Le nombre d'enseignants sans permis a bondi de 523 % en quatre ans au Québec. Et durant la même période, le nombre de Québécois qui sont allés chercher en Ontario la reconnaissance leur permettant d'enseigner au Québec a doublé. L'Ontario reconnaît le droit d'enseigner à un diplômé qui a fait un an de formation. Au Québec, il faut faire quatre ans de pédagogie pour obtenir cette reconnaissance.

« On regarde les procédures qu'on doit mettre en place pour bénéficier d'une valeur ajoutée que nous avons. Il y a actuellement des tables (de négociation) qui discutent de la chose pour voir comment on pourrait créer ce genre de passerelle, entre le certificat et la situation actuelle », a indiqué M. Fournier.

Pour le ministre, les « tolérances d'engagement » qui permettent aux commissions scolaires d'embaucher des diplômés qui n'ont pas fait d'études en pédagogie ne sont pas une réalité nouvelle. Elles existaient il y a 10 ans déjà. Leur nombre a augmenté en flèche, passant à 716 l'an dernier. M. Fournier estime que la formation en pédagogie reste garante d'une capacité de « partage d'informations » nécessaire pour enseigner.

Quant à ceux qui contournent le système québécois de formation des maîtres pour aller chercher, en un an en Ontario une autorisation d'enseigner, il sont en proportion moins nombreux qu'il y a trois ans, selon M. Fournier. Au secondaire, 9 % des enseignants étaient passés par cette voie en 2002, on n'en retrouve que 6 % aujourd'hui, a précisé M. Fournier.

MIEUX CONSOMMER

Faites un choix éclairé !

AMPOULES **FLUOCOMPACTES** ET LUMIÈRES DE NOËL À **DEL**.
De brillantes économies !

Efficacité : consomment de **75 % à 90 %** moins d'énergie en moyenne que les ampoules ordinaires.

Sécurité : dégagent très peu de chaleur.

Durabilité : 1 = jusqu'à 10

Surveillez l'événement
AMPOULES EFFICACES
chez les détaillants de votre région et profitez de réductions à l'achat d'ampoules.

Dates et endroits au
www.hydroquebec.com/residentiel

Hydro Québec

3353485A

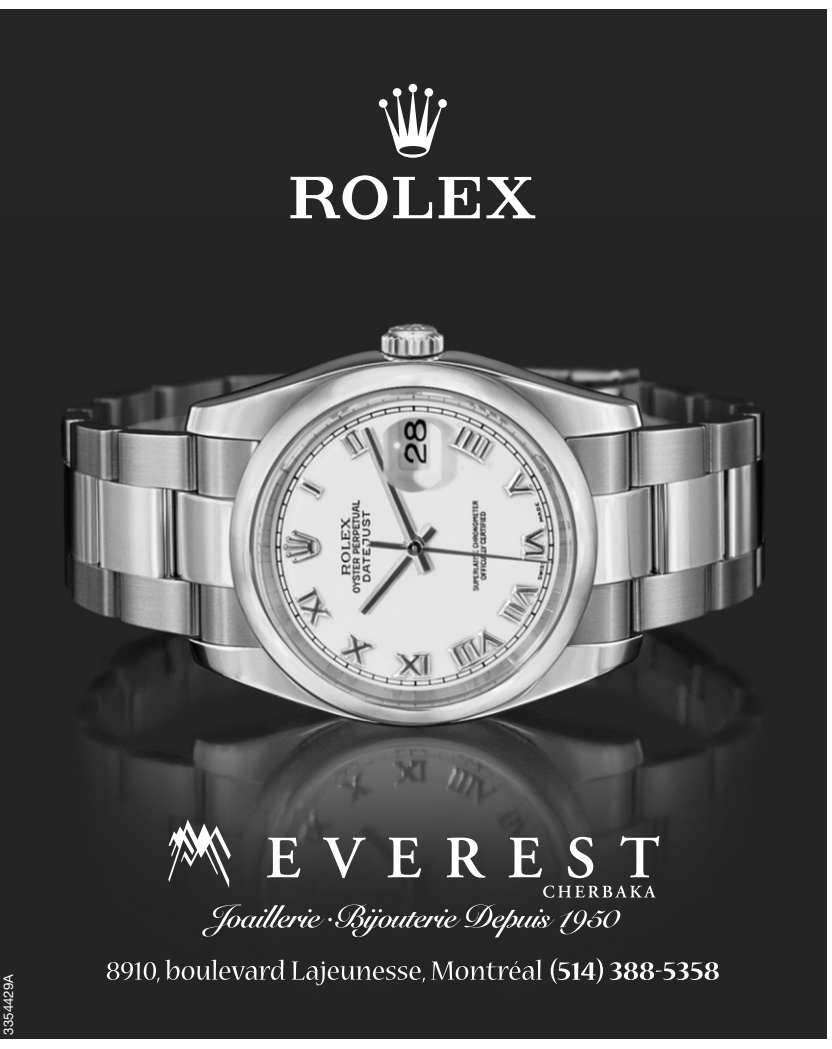

POLITIQUE

Jack Layton menace de retirer son appui aux libéraux

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Le chef du NPD, Jack Layton, a clairement fait savoir hier au premier ministre Paul Martin que sa patience a des limites.

M. Layton cachait mal sa déception après avoir rencontré M. Martin pendant 45 minutes, à la résidence du premier ministre pour discuter de la prolifération des cliniques privées de soins de santé au pays.

Le leader néo-démocrate réclame des mesures concrètes du gouvernement Martin afin de stopper cette tendance vers la privatisation dans le réseau de santé. Sans quoi, M. Layton menace de ne pas appuyer les libéraux minoritaires au prochain vote de confiance à la Chambre des communes.

Sans l'appui du NPD, le gouvernement Martin sera facilement renversé aux Communes, plongeant ainsi le pays dans des élections générales. Les libéraux ont survécu à 44 votes de confiance jusqu'ici grâce notamment à l'appui des 19 députés néo-démocrates.

« Cette rencontre a été une déception. Nous sommes arrivés à la rencontre avec des propositions spécifiques. Nous voulons avoir des règlements pour stopper la privatisation de notre système de soins de santé. Mais le premier ministre refuse de reconnaître ce problème », a déclaré M. Layton, quelques heures après son tête-à-tête.

Tout au plus, les deux leaders ont convenu que le ministre de la Santé, Ujjal Dosanjh, rencontrera la critique néo-démocrate en matière de santé, Jean Crowder, au cours des prochains jours, afin de discuter à nouveau de ce dossier.

M. Layton n'a toutefois pas voulu dire quand il compte s'allier au Parti conservateur et au Bloc québécois pour défaire le gouvernement. En principe, il ne pourrait le faire avant le 14 novembre, jour où le Parti conservateur obtiendra une journée de l'opposition pour déposer une motion de son choix, ce qui pourrait être une motion de blâme.

M. Layton a par contre indiqué qu'il souhaite que le gouvernement prenne des mesures « dans les prochains jours » et non pas dans les prochaines semaines.

« S'il n'y a pas de résultats sur les enjeux importants, et nous avons parlé fréquemment de ces enjeux, M. Martin ne pourra plus compter sur nous. Mais nous ne sommes pas prêts à discuter de cela. Nous voulons continuer à travailler pour atteindre nos objectifs dans les prochains jours », a-t-il commenté.

En avril, le NPD a accepté d'appuyer le gouvernement libéral minoritaire après que M. Layton et le premier ministre eurent conclu un pacte budgétaire de 4,5 milliards de dollars. Cette somme doit être investie au cours des deux prochaines années dans les programmes sociaux, l'environnement et l'éducation postsecondaire.

Après l'adoption du budget, en juin, le NPD a indiqué qu'il souhaitait continuer à soutenir les libéraux aux Communes à certaines conditions, dont la lutte contre l'émergence des cliniques privées.

Obligations d'épargne du Canada

Épargner pour réaliser le rêve d'un enfant.
Un moyen d'y arriver. Garanti.

- Les Obligations d'épargne du Canada offrent sans frais des taux concurrentiels et une croissance garantie. Elles peuvent d'autre part faire l'objet d'un placement REER.
- Choisissez l'Obligation d'épargne du Canada (encaissable en tout temps) ou l'Obligation à prime du Canada qui offre un taux d'intérêt plus élevé.
- Vous pouvez les acheter par téléphone au **1 888 773-9999**, en ligne au **www.oec.gc.ca**, et dans votre institution bancaire ou financière.
- L'Obligation d'épargne du Canada est également offerte par retenue salariale.

Canada

L'**OBLIGATION À PRIME** DU CANADA	L'**OBLIGATION D'ÉPARGNE** DU CANADA
2,25 % AN 1 · **2,50 %** AN 2 · **2,75 %** AN 3	**2,00 %*** AN 1
ÉMISSION 46.** Encaissable une fois l'an.	**ÉMISSION 96.**** Encaissable en tout temps.
Taux annuel composé de 2,49 % au bout de 3 ans.	*Ce taux s'applique également aux émissions 46 à 50, 52, 54, 60, 66, 72, 78, 84 et 90.

**En vente jusqu'au 1er novembre 2005. Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps.

3351130A

FAITS ET GESTES

ÇA BAIGNE

Les inondations ne sont pas plus fréquentes qu'il y a un siècle, selon une nouvelle étude de l'ONU.

On a seulement «l'impression» que le nombre et la gravité des inondations augmentent parce que, à la faveur de l'expansion urbaine, de plus en plus de gens vivent en zones inondables. L'abattage des arbres ne change rien au phénomène, qui bouleverse la vie de quelque 60 millions de personnes chaque année, particulièrement en Asie, où la Chine est le pays le plus touché. On compte 150 inondations majeures par an dans le monde.

– François Berger

Sources : FAO, OMS

PHOTO AP

L'industrie du sciage demande à Ottawa de lui prêter «son» argent

HÉLÈNE BARIL

Le Conseil de l'industrie forestière du Québec demande à Ottawa de donner aux entreprises l'accès aux sommes qu'elles ont versées en droits compensateurs et qui sont toujours détenues en fiducie par les Américains en attendant la fin du conflit du bois d'oeuvre.

L'accès à cet argent est une question de survie pour l'industrie, a plaidé hier le président du Conseil, Guy Chevrette, lors d'une rencontre avec *La Presse*. Il a rappelé que les entreprises québécoises ont versé 1,3 milliard des 5 milliards de dollars perçus en droits divers par les Américains depuis le début du conflit, en 2002, et qu'elles ont cruellement besoin de cet argent pour poursuivre leurs activités.

« On ne demande pas d'argent », a souligné l'ancien ministre. Les entreprises pourraient recevoir cet argent sous forme de prêts d'Exportation et Développement Canada (EDC), la société fédérale qui finance les exportateurs canadiens. Le gouvernement canadien pourrait se rembourser à la fin du conflit, a-t-il expliqué, étant donné qu'il a gagné devant toutes les instances de l'ALENA.

Parce que les Américains n'ont pas admis leur défaite, Ottawa a durci le ton et décidé de porter sa cause devant les tribunaux civils des États-Unis. L'audition de la cause par la Court of International Trade pourrait prendre encore jusqu'à deux ans.

Les entreprises de sciage n'ont pas les moyens d'attendre plus longtemps, affirme Guy Chevrette.

Le conflit coûte cher aussi au Conseil de l'industrie forestière, qui songe à augmenter les cotisations de ses 150 entreprises membres de 1,12 $ par mètre cube de bois qu'elles coupent. Une telle hausse générerait 5 millions de plus pour continuer à défendre l'industrie.

En plus de ce conflit, l'industrie doit composer avec l'augmentation du dollar canadien, qui rend leurs produits plus coûteux, et par la baisse de 20 % des approvisionnements en bois décrétée à la suite de la commission Coulombe sur l'avenir de la forêt québécoise.

L'industrie a des problèmes majeurs, reconnaît Guy Chevrette, elle n'investit plus, ses coûts sont plus élevés que ceux de ses concurrents au Canada et sa part du marché américain est passée depuis 2002 de 8,5 % à 6,3 %. « Il n'y a plus de cachette, on n'est plus compétitif avec personne », a-t-il résumé.

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Les entreprises de sciage n'ont pas les moyens d'attendre plus longtemps, affirme Guy Chevrette.

La faute à personne

Le remède sera difficile à avaler, dit le porte-parole de l'industrie, qui prévoit que jusqu'à 16 000 emplois pourraient disparaître.

L'incertitude qui règne depuis des années sur l'accès au marché américain a empêché les entreprises d'investir pour se moderniser, même si elles ont profité pendant des années du boom immobilier aux États-Unis, estime leur porte-parole.

Le président du Conseil de l'industrie forestière du Québec s'attend à ce que le gouvernement québécois fasse plus pour aider les entreprises à rationaliser leurs activités et à se moderniser.

Les 405 millions qui viennent d'être consacrés par le gouvernement Charest à diverses mesures, dont le développement du secteur de la transformation du bois, lui apparaissent insuffisants et mal adaptés aux problèmes à régler. « Ça ne sert à rien de développer la deuxième et la troisième transformation du bois quand c'est la première qui va mal. »

BOIS D'OEUVRE

Rice a pris des notes

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Rien n'est réglé dans le différend du bois d'oeuvre entre le Canada et les États-Unis.

La secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, s'est en effet contentée hier de prendre note des récriminations du Canada à ce sujet, tout en promettant de les répéter telles quelles au président George W. Bush et au secrétaire américain du Commerce, Carlos Gutierrez.

Interrogée par les journalistes à la suite de sa rencontre de plus d'une heure avec le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, Mme Rice a admis qu'elle n'était pas venue au Canada avec dans son sac à main un chèque de 5 milliards de dollars, le montant total des droits compensatoires perçus illégalement par les Américains depuis 2002 sur le bois d'oeuvre canadien. « Je ne voyage pas avec de telles sommes d'argent », a répondu à la blague la secrétaire d'État.

La question déjà sensible du bois d'oeuvre est devenue une source d'irritation majeure cette année, entre Ottawa et Washington, lorsque les États-Unis ont refusé de s'incliner devant la décision du plus haut tribunal d'arbitrage de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui leur a ordonné de rembourser 3,5 milliards en droits compensatoires illégalement perçus. Un autre jugement imminent devrait exiger également que Washington rende au Canada une autre somme de 1,5 milliard. Au cours d'un dîner lundi soir avec Mme Rice à sa résidence officiellePaul Martin a signifié à son invitée que le Canada souhaitait à tout le moins « un signe de bonne volonté ».

Mme Rice a tenté de son côté de mettre en perspective cette pomme de discorde. « Il est important, a-t-elle dit, de ne pas parler de cette question en termes apocalyptiques. C'est une question importante. Mais il ne s'agit que d'une dispute commerciale. » Les deux pays ont ont souvent eu des différends à propos de l'ALENA, a dit Mme Rice, et chaque fois ces différends ont été résolus. « La parole des États-Unis, lorsqu'il s'agit d'accords commerciaux, c'est de l'or en barre. »

Le ministre Pierre Pettigrew a réagi aux propos de Mme Rice, au cours d'une conférence de presse commune, en affirmant qu'il était « impérieux » que le Canada et les États-Unis trouvent une issue à cette crise parce que les deux pays « ont besoin d'un ALENA vibrant et fort. »

L'opposition déçue

L'opposition aux Communes a très mal reçu hier le manque de progrès à l'occasion de la visite de Mme Rice. Le chef conservateur, Stephen Harper, a reproché à M. Martin « de tenir un langage dur en public », mais de s'écraser en privé.

Un peu plus tôt, M. Harper, le chef du Bloc, Gilles Duceppe, et le chef néo-démocrate, Jack Layton, ont rencontré Condoleezza Rice pendant une vingtaine de minutes. Selon M. Duceppe, la conversation a essentiellement porté sur le bois d'oeuvre. Les trois chefs ont communiqué à Mme Rice leur déception face à l'attitude américaine, lui expliquant que cette attitude « posait la question de la confiance » envers le voisin du Sud.

La secrétaire d'État américaine a par ailleurs offert au gouvernement canadien sa collaboration de tous les instants au sujet du trafic d'armes à feu américaines au Canada, dont s'est plaint Ottawa.

Après avoir félicité le Canada pour son aide à la reconstruction de l'Irak, Condoleezza Rice a par ailleurs souhaité une plus grande participation canadienne à cet effort. En ce qui concerne le rapport de la commission d'enquête de l'ONU sur l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais, Rafic Hariri, le ministre Pettigrew a donné son appui à Washington, qui fait en ce moment tout en son pouvoir pour que la Syrie coopère dans ce dossier.

AVIS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTRICE ET ÉLECTEURS QUI S'ENGAGENT À SE PRÉSENTER COMME CANDIDATE OU CANDIDAT INDÉPENDANT

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que l'électrice et les électeurs suivants ont été autorisés pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Ville de Kirkland conséquemment à leur engagement à se présenter comme candidate ou candidat indépendant à ces élections.

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OFFICIELLE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
ALLARD, André	ALLARD, André	04-10-2005
DISCEPOLA, Marino	DISCEPOLA, Marino	30-09-2005
DUFORT, Paul	PRESSEAU, Michel	04-10-2005
GIBSON, Michel	GIBSON, Michel	23-09-2005
HAYWOOD, Spencer R.	DRYSDALE, Elizabeth	28-09-2005
NORRIS, Linda	NORRIS, Linda	23-09-2005
PASQUINI, James	PASQUINI, Claudette	28-09-2005
PICIACCHIA, Luciano	HOFFMANN, Eric	23-09-2005
SANALITRO, Joe	PROVOST, Richard	23-09-2005
SMITH, Alex	SMITH, Alex	04-10-2005
SWINBURNE, Brian	SPENSIERI, Tony	04-10-2005
ZITO, Domenico	PIETRACUPA, Joseph	26-09-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

3354815

AVIS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS QUI S'ENGAGENT À SE PRÉSENTER COMME CANDIDATE OU CANDIDAT INDÉPENDANT

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que les électrices et les électeurs suivants ont été autorisés pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue conséquemment à leur engagement à se présenter comme candidate ou candidat indépendant à ces élections.

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OFFICIELLE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
BOUASSALY, Michel	BOUASSALY, Michel	23-09-2005
BROAD, Tom	BROAD, Tom	23-09-2005
CHARETTE-MORIN , Léona	CHARETTE-MORIN , Léona	29-09-2005
DEROO, Francis	DEROO, Francis	26-09-2005
FRAEYS DE VEUBEKE, Sébastien	FRAEYS DE VEUBEKE, Sébastien	29-09-2005
LAROSE, Lucie	LAROSE, Lucie	29-09-2005
MAMMONE, Mario	MAMMONE, Mario	27-09-2005
POULETTE, Guy	POULETTE, Guy	03-10-2005
RASSI, Andrew	RASSI, Andrew	04-10-2005
RAYMOND, Camille	RAYMOND, Camille	29-09-2005
TIERNEY, Bill	TIERNEY, Bill	26-09-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

3354830

AVIS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS QUI S'ENGAGENT À SE PRÉSENTER COMME CANDIDATE OU CANDIDAT INDÉPENDANT

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que les électrices et les électeurs suivants ont été autorisés pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Ville de Dollard-des-Ormeaux conséquemment à leur engagement à se présenter comme candidate ou candidat indépendant à ces élections.

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OFFICIELLE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
AWASTI, Deepak	AWASTI, Deepak	26-09-2005
BAYOUK, Zoé	DAVID MIGUEL, Maria Teresa	23-09-2005
BOTTAUSCI, Alex	BOTTAUSCI, Mario	23-09-2005
FORD, Neal	FORD, Neal	23-09-2005
GAUTHIER, Colette	GAUTHIER, Ed	23-09-2005
JANISZEWSKI, Edward	JANISZEWSKI, Edward	05-10-2005
JOHNSON, Errol	BISSON, Jean	23-09-2005
PRASSAS, Peter	PRASSAS, Peter	26-09-2005
SOCHACZEVSKI, Karen Louis	SOCHACZEVSKI, Karen Louis	27-09-2005
SPEARS, William (Bill)	SPEARS, William (Bill)	28-09-2005
VESELY, Morris	VESELY, Michelle	23-09-2005
ZINGBOIM, Howard	LAPIERRE, Jeanne D'Arc	23-09-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

3354808

ACTUALITÉS

Les vacances de nombreux touristes compromises par *Wilma*

HUGO MEUNIER

Les ravages causées par l'ouragan *Wilma* à Cancun et dans la région du Yutacan, au Mexique, compromettent les vacances de milliers de touristes canadiens qui, chaque année, prennent d'assaut les plages de cette Mecque touristique. Pendant ce temps, le pire a été évité dans les provinces maritimes.

C'était hier au tour d'Air Canada d'annuler ses vols vers Cancun. La veille, Air Transat avait annoncé la suspension des vols jusqu'au 9 novembre. Pour l'instant, Air Canada interrompt ses activités jusqu'au 31 octobre. « Une évaluation de la situation sera ensuite faite », a précisé Manon Leblanc, de Vacances Air Canada.

Dans la nuit de vendredi à samedi, *Wilma* a durement frappé la péninsule du Yucatan, où se trouvent Cancun, la Riviera Maya, la Playa del Carmen et l'île de Cozumel, des lieux de villégiature prisés par les touristes.

Le tourisme engendrerait des retombées économiques de 11 milliards de dollars par année au Mexique.

Les bribes d'information obtenues hier n'ont rien pour rassurer les milliers de Québécois qui ont déjà en poche leur forfait-vacances. « Le président mexicain a déclaré qu'il faudra compter à peu près deux mois avant de réparer les infrastructures hôtelières de la région », a rapporté hier Manuel Cosio, consul général du Mexique à Montréal.

M. Cosio peint un sombre tableau de la destination-soleil mexicaine : « Deux cent soixante tours électriques sont tombées ; une bonne partie de la région est plongée dans le noir, sans eau potable. On parle déjà de 1 milliard de dollars en dégâts seulement pour les infrastructures hôtelières. »

Le ton est un peu plus positif du côté de l'industrie du tourisme québécois. « Le gouvernement mexicain fera tout pour relever le tourisme. Je doute que ça prenne des mois », a estimé Jean Collette, président de l'Association québécoise des agents de voyages.

Selon ses chiffres, le tourisme engendre des retombées économiques de 11 milliards de dollars par année au Mexique. « Environ 600 000 Canadiens voyagent au Mexique chaque année, la moitié dans la région du Yucatan », a précisé M. Collette. Il ne croit pas que l'industrie touristique québécoise essuiera de lourdes pertes à long terme.

L'Association des tours-opérateurs du Québec, qui regroupe les transporteurs aériens et grossistes, estime qu'entre 500 et 1000 Québécois devaient s'envoler chaque semaine à Cancun d'ici Noël.

Jusqu'à nouvel ordre, les voyageurs peuvent modifier leur destination mexicaine.

Les Maritimes l'ont échappé belle

Plus de peur que de mal hier dans les Maritimes, qui se préparaient à affronter les restes de *Wilma*. Soufflant des vents de 165 km/h, l'ouragan s'est rapidement déplacé vers l'est, à environ 600 km de la Nouvelle-Écosse. « On prévoit que *Wilma* va vite s'essouffler, en raison de l'eau froide », a indiqué Bob Robichaud, météorologue au Centre canadien des ouragans, à Halifax.

Les provinces maritimes ont essuyé des vents violents et de fortes précipitations hier toute la journée. En milieu d'après-midi, le sud de la Nouvelle-Écosse enregistrait 25 millimètres de pluies et des rafales de 100 km/h. Les averses devaient se poursuivre en soirée.

Lendemain de veille

Dur lendemain de veille en Floride, où *Wilma* a fait au moins cinq morts, plus de 5000 sans-abri, en plus de priver d'électricité près de six millions d'abonnés. Le réveil a particulièrement été brutal pour les résidants de Miami, Fort Laurendale et West Palm Beach. « Ça fait pitié ! Il n'y a plus d'eau, d'électricité, les palmiers sont déracinés et les maisons éventrées », a décrit hier Carmen Carson, Québécoise qui vit à Hallendale depuis 42 ans. La facture des dégâts pourrait grimper à 10 milliards US.

Enfin, Cuba se remettait hier du choc causé par *Wilma*, qui a provoqué des inondations historiques, forçant des centaines de milliers de personnes à plier bagage.

AUJOURD'HUI

Un mois après l'assermentation de Michaëlle Jean, **entrevue avec Jean-Daniel Lafond.**

BAZZO 9h

95,1 FM

PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/indicatifpresent Réalisation : Jacquelin Castonguay

www.radio-canada.ca/baladodiffusion pour télécharger des extraits de l'émission

3350120A

Les carmélites restent sur le Plateau

SARA CHAMPAGNE

Après une valse-hésitation de près de deux ans, les soeurs carmélites ont finalement décidé de ne pas vendre leur monastère du Plateau Mont-Royal. Elles ont résilié d'un commun accord leur contrat d'achat de 5,5 millions avec le groupe Prével, qui prévoyait ériger des condos de luxe dans les jardins du domaine.

Dans un communiqué diffusé hier, la communauté explique qu'elle a décidé de continuer sa mission au coeur de Montréal après avoir pris un temps de réflexion pour tenir compte de tous les événements de la dernière année. Elle remercie le groupe Prével de son professionnalisme.

« Nous avons été touchées par la sollicitude des gens et leur désir constamment exprimé de nous aider. Cependant, les problèmes qui nous avaient fait choisir de partir sont les mêmes qu'il y a deux ans. Nous sommes présentement à la recherche de solutions et tentons d'évaluer toutes nos options pour y remédier », peut-on lire.

En plus de trouver la vie à Montréal un tantinet agitée, les carmélites ne sont que 18 à habiter leur monastère de 150 000 pieds carrés, composé de trois bâtiments principaux et de quatre cours arrière. Le domaine centenaire nécessite un entretien et des rénovations colossaux.

« Elles sont retournées à la prière, mais elle devront rapidement se retourner pour trouver une solution financière et pratique au problème de conservation du site », explique leur porte parole, François Morin.

Héritage Montréal, qui voudrait que le monastère soit classé site historique, attend depuis un an une réponse du gouvernement.

« C'est une bonne nouvelle, mais nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. La communauté devra voir comment elle peut les épauler », explique le président de l'organisme, Dinu Bumbaru.

La maison des naissances qui devait s'implanter à la maison Parent-Roback, à l'intérieur du domaine, devra donc se loger ailleurs. La mairesse de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, Helen Fotopulos, a indiqué hier que des services municipaux étaient déjà à l'oeuvre afin de trouver un autre emplacement dans le quartier.

LE CARMEL EN BREF

> Le monastère, datant de 1895-1886, a été conçu par l'architecte Alfred Préfontaine.
> Il s'agit de la première implantation de cette communauté au Canada.
> L'autre couvent des carmélites en milieu urbain se trouve à Trois-Rivières.

La station Frontenac fermée le week-end

SARA CHAMPAGNE

La station de métro Frontenac, située sur la ligne verte, sera fermée durant sept week-ends, du 4 novembre au 18 décembre. Ces fermetures surviendront les vendredis à compter de 22h, ainsi que les samedis et les dimanches.

Durant cette période, la station de métro sera réaménagée pour permettre l'installation d'une salle pouvant recevoir de l'équipement de vidéosurveillance, de sonorisation, de téléphonie, de télémétrie et de radiocommunications.

Ces travaux s'inscrivent dans le plan de rajeunissement du métro de Montréal, qui vise notamment à accroître la sécurité des usagers. Il y a environ 225 caméras dans tout le réseau. La STM compte en ajouter 1200 d'ici l'an prochain.

Les clients dont la destination ou le point de départ se trouve à cette station devront se tourner vers les stations Papineau ou Préfontaine. La porte-parole de la STM, Odile Paradis, tient à souligner que le service de métro sera offert comme d'habitude, mais que les trains ne s'arrêteront pas à la station Frontenac. « Un service de navette reliant Papineau, Frontenac et Préfontaine sera mis à la disposition des usagers », précise-t-elle.

La STM évalue qu'au plus 4800 usagers seront touchés chaque jour.

Dur réveil au rond-point l'Acadie

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE©

Un camion-citerne transportant des milliers de litres d'huile de canola s'est renversé sur le côté, un peu après 6h hier, après que le conducteur en eut perdu la maîtrise dans la bretelle d'accès de l'autoroute 40 Ouest (Métropolitaine) vers la 15 Nord (autoroute des Laurentides), dans le rond-point l'Acadie, à Montréal. L'accident n'a fait aucun blessé et l'huile ne s'est pas répandue. Cependant, la circulation automobile a été très perturbée, et cet axe routier très fréquenté a été fermé durant plus de 12 heures. Une fois l'huile dans un autre camion-citerne, il a fallu plusieurs heures pour remettre le lourd véhicule sur ses roues.

Une offre affolante.

Solde de l'Halloween, jusqu'au 31 octobre.

Motorola V262
GRATUIT*
(avec un contrat de 3 ans)

LG 6190
29,99$*
(avec un contrat de 3 ans)

Motorola V265
49,99$*
(avec un contrat de 3 ans)

PARLEZ-MOI 25
25 $/mois†
Appels locaux entrants illimités

Comprend aussi :
- Jusqu'à 100 minutes d'appel interurbain au Canada
- Jusqu'à 1 000 minutes d'appel la nuit et le week-end
- Jusqu'à 100 minutes en tout temps

DE PLUS, obtenez jusqu'à 6 mois d'appels locaux illimités‡

le futur est simple MD

TELUS mobilité MD

3354527A

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Wilderton Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications MOBILENET inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

LaSalle
Cellulaire +
7575, boul. Newman

Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
Digital Radio Communication inc.
9360, boul. Lacordaire
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
Terrasses Mascouche

Repentigny
Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilite.com

FUTURE SHOP · Bureau en gros · teleplus · Dumoulin · Brault & Martineau · Home Hardware · Zellers

Offre valable jusqu'au 31 octobre 2005 avec nouvelles mises en service seulement au Québec et en Ontario. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. *Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. †Offre valable jusqu'au 31 octobre 2005. Les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, le temps d'antenne additionnel, les frais pour les services payables à l'usage, les frais mensuels d'accès au réseau et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 évolué sont en sus. ‡ Le tarif mensuel de base des clients qui signent un contrat de 1, 2 ou 3 ans inclut les appels locaux illimités pendant 1, 3 ou 6 mois respectivement. © 2005 TELUS Mobilité.

3354530

LAPRESSEAFFAIRES.COM

Abonnez-vous au site de nouvelles financières et économiques le plus consulté au Québec... C'EST GRATUIT

MISE EN GARDE

CRÉE DE LA PRESSION CHEZ LA COMPÉTITION

PNEUS D'HIVER 14 po

À PARTIR DE 84,95$

POSE, VALVES ET ÉQUILIBRAGE INCLUS

Prescrits pour votre voiture

UNIROYAL MD TIGER PAW MD ICE AND SNOW MD	P185/75R14	84,95$
UNIROYAL MD TIGER PAW MD ICE AND SNOW MD	P205/70R15	94,95$
BFGOODRICH MD WINTER SLALOM MC	P205/70R15	109,95$
BFGOODRICH MD WINTER SLALOM MC	P225/60R16	129,95$
MICHELIN MD X-ICE MC	P185/75R14	114,95$
MICHELIN MD X-ICE MC	P205/70R15	134,95$
WINTER SNOWMARK RADIAL HT	P185/75R14	84,95$
GOODYEAR ULTRA GRIP	P185/75R14	94,95$

Prescrits pour votre camionnette

UNIROYAL MD LAREDO MD AWT MD	P235/75R15	134,95$
MICHELIN MD LATITUDE MC X-ICE MC	P235/75R15 XL	154,95$
GOODYEAR WRANGLER SILENTARMOR	P235/75R15	169,95$
GOODYEAR WORKHORSE EXTRA GRIP RADIAL	LT245/75R16	199,95$
BFGOODRICH MD ALL TERRAIN T/A MD KO	LT245/75R16	204,95$

UNIROYAL BFGoodrich MICHELIN GOODYEAR PNEUS DUNLOP FAIS TON CHEMIN. BRIDGESTONE Firestone PIRELLI

ROUE EN ACIER GM 14 po POUR PNEU D'HIVER

À PARTIR DE 49,95$

Offrez les meilleurs soins à votre GM!

GM Canada

Service Goodwrench

Bien fait. À temps.

CHEVROLET PONTIAC BUICK GMC Cadillac GM

Voir votre concessionnaire pour tous les détails. Taxes et droits en sus.

3347118A

3347120

ACTUALITÉS

Une querelle entre deux frères tourne au meurtre

MARCEL LAROCHE

Une discussion entre deux frères attablés dans un restaurant du centre-ville dans le but de régler un différend a tourné au drame, lundi soir, lorsque l'un d'eux a mortellement blessé l'autre de plusieurs coups de couteau au thorax.

La querelle qui a coûté la vie à Lmehdi Bellari, 38 ans, apparemment sans dossier judiciaire, a tourné au tragique vers 22 h, lundi, au moment où il tentait de raisonner son frère, Najib Bellari, 35 ans. Tous deux étaient attablés au restaurant Basha du 265, rue Sainte-Catherine Est, près de la rue Sainte-Élisabeth, en plein coeur de la métropole. Le cadet s'est emparé d'un couteau de cuisine et en a asséné plusieurs coups à son frère aîné.

Atteint au thorax, Lmehdi Bellari a réussi à se traîner à l'extérieur pour aller chercher du secours, mais il s'est affaissé sur le trottoir. Policiers du SPVM et techniciens d'Urgences-santé dépêchés sur les lieux l'ont trouvé baignant dans une mare de sang. La victime a été transportée à l'hôpital, où elle a succombé à ses blessures.

Quant au principal suspect, Najib Bellari, il était toujours sur les lieux quand les policiers l'ont arrêté relativement au 26e homicide cette année sur le territoire montréalais. Il a été conduit au Centre opération Sud de la police, puis confié aux enquêteurs de la Section des crimes majeurs du SPVM.

Bellari a brièvement comparu hier après-midi devant la juge Élizabeth Corté, de la Cour du Québec, à Montréal, pour y être inculpé du meurtre au non prémédité de son frère.

Un nouveau livre pour le chef de Projet Montréal

LA PRESSE

Le chef du parti Projet Montréal et candidat à la mairie de Montréal, Richard Bergeron, profite de la campagne électorale pour sortir un troisième livre sur son thème fétiche, les dangers de l'automobile.

Les Québécois au volant, c'est mortel, publié par la maison d'édition Les Intouchables, est lancé aujourd'hui. L'essai traite des rapports entre les Québécois et leur voiture.

De l'avis même de l'auteur, l'essai vulgarise et résume ses travaux antérieurs. « Il s'agit d'un ouvrage destiné au grand public, contrairement aux deux premiers qui visaient davantage les universitaires », précise le candidat à la mairie. Il est conscient que la sortie de son livre pourrait lui faire perdre des votes. « C'est délicat de sortir un livre contre l'auto au Québec », reconnaît-il. La revalorisation du transport en commun est au coeur du programme de Projet Montréal.

Une commission scolaire sollicite des fonds auprès de ses anciens

PRESSE CANADIENNE

La Commission scolaire English Montreal établit un précédent pour une entreprise d'éducation publique : la mise sur pied d'une campagne de souscription auprès de ses anciens élèves et de la population.

La campagne sera lancée aujourd'hui, selon ce que rapporte ce matin *The Gazette*, mais son objectif financier n'est pas encore connu.

L'un des premiers donateurs sera le philanthrope Georges Haligua, homme d'affaires de Montréal âgé de 49 ans, qui consacrera 25 000 $ à la promotion de divers programmes offerts par la Commission scolaire.

Il est cependant interdit aux entreprises de mener quelque campagne publicitaire que ce soit auprès des élèves d'écoles publiques.

Le porte-parole de la Commission, Michael Cohen, estime qu'il est temps que le réseau public emprunte les méthodes des universités afin de mieux financer ses activités pour freiner la saignée de la clientèle à la faveur des écoles privées.

D'ailleurs, certaines de ces institutions privées sollicitent déjà leurs anciens élèves devenus prospères.

Un directeur d'école élémentaire de la Commission scolaire English Montreal, Nick Katalifos, accueillerait même favorablement un projet de nommer un gymnase ou une salle de son école en l'honneur d'un donateur, en retour de sa générosité financière.

WWW.HONDAGABRIEL.COM

La toute nouvelle Civic est arrivée.

À Partir de 16 800$*

Berline Civic DX 2006.
228 $**/mois en location (48 mois)

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE

Moteur 4 cylindres de 140 ch, 1,8 L,16 soupapes i-VTEC MC ● Colonne de direction télescopique et inclinable ● Chaîne AM/FM/CD avec écran de bienvenue personnalisé ● Coussins et rideaux gonflables latéraux ● Coussins gonflables avant latéraux avec système de détection de position de l'occupant du siège passager ● Système de freinage antiblocage (ABS) ● Vitres et miroirs latéraux électriques

Honda Gabriel

HONDA

7000 Henri-Bourassa E. Montréal-Nord 514.327.7777

*P.D.S.F. sur les berlines Civic DX 5 vitesses (modèle FA1526EX) 2006 neuves. **Période de location 48 mois. Le montant initial requis 2 140$. Transport, préparation, frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Offre sujette à changement sans préavis par le manufacturier. Détails chez Honda Gabriel.

3349591A

3355733

ACTUALITÉS

Le jury n'a pas cru Michel Usereau

L'ex-policier reconnu coupable de meurtre prémédité

ANDRÉ CÉDILOT

L'alibi de Michel Usereau n'a pas été retenu. À sa septième journée de délibération hier, un jury des assises l'a reconnu coupable du meurtre prémédité d'un concurrent en sécurité, Jean-Jacques Melkonian. L'ancien policier de Sainte-Thérèse a été immédiatement condamné à la détention à perpétuité.

Comme ce fut le cas pendant toute l'année du procès, Usereau, 38 ans, est resté de marbre au moment du verdict. Emprisonné depuis trois ans, il en était à son deuxième procès. Le premier a avorté en tout début d'année à la suite du suicide de l'enquêteur principal au dossier.

Les sept femmes et cinq hommes du jury ont aussi reconnu Usereau coupable de tentative de meurtre sur Stéphanie Fragman. Celle-ci avait été atteinte d'un coup de feu en se ruant sur l'assassin de son conjoint. L'attentat est survenu le 20 mars 2001, rue Drolet, à Montréal.

Avant que le juge Richard Mongeau ne rende sentence, la frêle jeune femme de 31 ans, secouée par l'émotion, a décrit devant le tribunal toute la souffrance qu'elle a vécue. À ses dires, l'année 2001 s'annonçait la plus belle de sa vie. Ses études terminées à l'université, elle devait se marier en août avec Melkonian. Presque tout était prêt : la date de la publication des bans était réservée et le célébrant choisi, la robe achetée, la salle de réception louée. Le couple s'apprêtait à faire l'acquisition d'un terrain, bâtir une maison et fonder une famille.

D'un coup, tous ces beaux projets se sont évanouis quand Melkonian, qui venait d'ouvrir une agence de sécurité, a été assassiné en rentrant chez lui. Il avait 29 ans. Usereau, qui dirigeait une firme concurrente, n'aurait pas apprécié qu'il décroche certains contrats. Les deux hommes avaient déjà travaillé ensemble.

« On peut être contents aujourd'hui (en parlant de la condamnation d'Usereau), mais ce jour-là, tous mes rêves sont tombés à l'eau. Et ça ne me ramène pas Jack », a-t-elle dit en pleurant. Obsédée par le drame et incapable de fonctionner normalement, Stéphanie Fragman s'est exilée aux États-Unis pendant trois ans. Elle vient à peine de rentrer au pays afin de refaire sa vie. « Je me force à continuer les choix que j'avais faits, pour Jack », a-t-elle dit, la fureur dans les yeux, en fixant Usereau.

D'une voix éteinte, la soeur de Melkonian est également venue relater comment la famille a été démolie par ce drame. « Il était le coeur de la famille. On n'arrive pas à consoler notre mère et notre père. On est tous détruits par cette affaire », a indiqué Anna-Maria Bilodeau-Melkonian, 41 ans.

Assis dans le box des accusés, Usereau n'a pas paru ébranlé par ces deux témoignages. Durant le procès, il a cherché à s'innocenter en disant qu'il ne pouvait être l'assassin de Melkonian puisqu'il fêtait ce soir-là avec sa femme. Il a aussi tenté de réfuter la preuve d'ADN trouvée dans un capuchon découvert sur la scène du crime en laissant entendre que quelqu'un d'autre aurait pu avoir porté le manteau. Ce qui lui a sans doute le plus nui, toutefois, c'est que sa défense d'alibi est arrivée sur le tard. Il a aussi toujours refusé de collaborer à l'enquête de la police de Montréal.

À la fin de l'audience, Usereau a repris le chemin des cellules sans faire de commentaires. Il ne sera pas admissible à une libération conditionnelle avant 25 ans. Après 15 ans, il pourra toutefois retourner devant un jury et demander un allégement de sa peine.

EN BREF

Retrouvé à Vancouver

Disparu dans des circonstances nébuleuses il y a près d'un mois de son domicile familial de Blainville, au nord de Montréal, Alain Charlebois a été retrouvé sain et sauf à Vancouver. Père de deux jeunes enfants, l'homme d'affaires de 38 ans, vice-président d'une firme d'inventaire, a téléphoné à sa femme vendredi dernier pour l'informer qu'il était sans le sou et désirait revenir au Québec. Sans nouvelle de son mari depuis le 29 septembre, sa conjointe a aussitôt pris l'avion samedi matin pour l'Ouest, et l'a ramené le même jour à Blainville. Alain Charlebois rencontrera sous peu les policiers municipaux.

AVIS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTRICE ET ÉLECTEURS QUI S'ENGAGENT À SE PRÉSENTER COMME CANDIDATE OU CANDIDAT INDÉPENDANT

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que l'électrice et les électeurs suivants ont été autorisés pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Ville de Mont-Royal conséquemment à leur engagement à se présenter comme candidate ou candidat indépendant à ces élections.

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
CHARBONNEAU, Nicole	CHARBONNEAU, Martin	19-09-2005
MOUSSALLEM, Elie (Elias)	HADDAD, Elias	19-09-2005
VENEZIANO, Paul	VENEZIANO, Paul	28-09-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

3354823

Rêvez maintenant, réalisez plus tard :

1 800 463-5229

Obligations à taux fixe

Capital garanti à 100 %.
Choix d'échéances de 1 à 10 ans.
Remboursables à l'échéance.
Achat à partir de 100 $.

Termes	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Taux annuels (%)	2,25	2,50	3,00	3,10	3,40	3,70	3,85	3,95	4,10	4,20

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE 1 % la première année du terme pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.

Passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec

3344168A

VOLVO S60 ET V70 2006

DEUX OFFRES VALENT MIEUX QU'UNE.

VOILÀ DEUX OFFRES IRRÉSISTIBLES. EN CE MOMENT, VOUS POUVEZ PROFITER DE LA PUISSANCE RAFFINÉE DE LA S60 ET DE LA POLYVALENCE DE LA V70 À UN PRIX IMBATTABLE. ET VOUS POUVEZ Y AJOUTER LA TRACTION INTÉGRALE POUR SEULEMENTE 50 $ DE PLUS PAR MOIS. CHAQUE MODÈLE EST SUPERBEMENT ÉQUIPÉ AVEC, ENTRE AUTRES, UN MOTEUR DE 2,5 LITRES, UNE BOÎTE DE VITESSE À 5 RAPPORTS GEARTRONIC ET DES SIÈGES CHAUFFANTS ÉLECTRIQUES SANS PARLER D'UN ARSENAL COMPLET DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ. RENDEZ VISITE À UN CONCESSIONNAIRE VOLVO DÈS AUJOURD'HUI POUR PROFITER DE CETTE OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE.

MODÈLES 06

VOLVO pour la vie

2006 S60

À PARTIR DE 529 $* PAR MOIS. 39 MOIS.

0 $* ACOMPTE

À PARTIR DE 549 $* PAR MOIS. 39 MOIS.

2006 V70

AJOUTEZ LA TRACTION INTÉGRALE POUR SEULEMENT 50 $* PAR MOIS

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666
www.volvo-pointeclaire.com

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336
www.volvodelaval.com

AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305
www.volvochicoine.com

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688
www.volvobrossard.net

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

3354954A

Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers d'Automobiles Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Les véhicules peuvent être différents de ceux illustrés. Offre valide pour les Volvo S60 2.5T A/V70 2.5T A 2006 ; (Le prix inclut le transport et la préparation de 1 295 $) 529,42 $/548,51 $ par mois ; terme de 39 mois avec un acompte de 0 $/0 $. (Les prix seront ajustés en fonction des promotions d'Automobiles Volvo du Canada Ltée). La première mensualité comprenant les taxes, l'inscription au RDPRM de 48,66 $ et le dépôt de garantie 650 $/650 $ sont dus à la signature du bail. Allocation de 60 000 km pour la durée du bail (0,08 $ par km supplémentaire) Taux d'intérêt annuel : 2,5 %/2,3 %. Total des mensualités : 20 647,38 $/21 391,89 $. Les mensualités et le dépôt de garantie peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Valeur de rachat en fin de bail : 22 002,95$/22 797,95 $. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. L'offre se termine le 31 octobre 2005. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. © 2005 Automobiles Volvo du Canada Ltée. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com.

Plus de gens d'affaires choisissent RBC®.

Selon une étude de renseignements commerciaux* de RBC menée par Maritz Research en 2005, les propriétaires d'entreprise recommandent RBC plus que toute autre institution financière au pays. À quoi attribuer cette enviable réputation ? Au dévouement de ses conseillers à l'entreprise. À l'expertise de ses directeurs de comptes à la petite entreprise, qui savent gérer à la fois les finances personnelles et d'affaires des propriétaires d'entreprise très occupés. À ses spécialistes du financement agricole, qui sont diplômés en agriculture. À sa série *Le Guide*, qui fournit notamment des conseils pratiques en matière de marketing et d'exportation. À ses directeurs de comptes, qui sont conscients des exigences particulières de l'industrie des sciences et des technologies.

Pour RBC, chaque propriétaire d'entreprise est unique. Voilà sans doute pourquoi ils sont si nombreux à recommander RBC.

Renseignez-vous sur nos services aux entreprises en composant le 1-800-ROYAL® 2-0, en vous adressant à un représentant de votre succursale ou en consultant le www.rbcbanqueroyale.com/choix-affaires.

J E C H O I S I S R B C mc

RBC®

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. mc Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.

* Cette étude a été menée entre le 7 juillet et le 12 septembre 2005 auprès d'un échantillon représentatif de 2 979 entreprises à l'échelle nationale.

3353728A

3354183

POLITIQUE

Marois salue l'arrivée d'un nouveau parti de gauche

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

L'aspirante à la direction du Parti québécois, Pauline Marois, ne déplore pas l'entrée en scène d'un nouveau parti de gauche et croit même que cela pourrait être bon pour la démocratie.

Ce parti doit naître en janvier de la fusion entre le mouvement politique Option citoyenne et l'Union des forces progressistes. Il prônera la souveraineté du Québec tout en ayant un programme de gauche, écologiste et féministe.

Mme Marois a abordé d'elle-même cette nouvelle réalité politique, hier, alors qu'elle s'adressait à des élèves du cégep Rosemont, à Montréal.

« Vous avez vu apparaître le projet d'un nouveau parti de gauche, avec Option citoyenne et l'UFP. Moi, je suis contente, parce que la démocratie va être mieux servie s'il y a un certain nombre de nouveaux partis qui apparaissent et qui, en plus, font des propositions progressistes », a-t-elle affirmé.

Mme Marois venait d'expliquer aux collégiens la nécessité de former une « vaste coalition » de différents horizons politiques pour mener à bien le projet souverainiste.

« Il va falloir établir un dialogue les uns avec les autres parce qu'eux et nous, au Parti québécois, on propose la même chose : l'indépendance du Québec, avec des moyens peut-être différents. Alors on va se parler et on va essayer de trouver une façon d'arriver à faire la promotion du projet de pays », a-t-elle plaidé.

Interrogée plus tard sur la question, Mme Marois a rappelé que le PQ compte déjà une aile plus à gauche, le SPQ libre — pour Syndicalistes et progressistes.

« Le Parti québécois est quand même capable de présenter une avenue très progressiste et probablement tout autant que le fera le regroupement de l'UFP et Option citoyenne. »

Mme Marois conserve néanmoins sa volonté de voir tous ces acteurs souverainistes faire front commun au moment d'un troisième référendum sur la souveraineté du Québec.

« Ce que j'espère, c'est qu'on puisse se retrouver quelque part pour faire l'indépendance », a-t-elle expliqué aux journalistes.

Quant à savoir si l'avènement de ce futur parti de gauche contribuera à faire réélire le gouvernement de Jean Charest, en divisant le vote d'opposition, Mme Marois admet que « ce sont des débats qu'on devra avoir ensemble ».

« Idéalement, il faut d'abord battre Jean Charest pour pouvoir faire l'indépendance », puisque celui-ci ne tiendra pas de référendum sur la souveraineté du Québec, a rappelé Mme Marois.

La veille, la présidente du Parti québécois, Monique Richard, s'était interrogée sur le comportement de ce futur parti de gauche aux prochaines élections provinciales.

« Si on est souverainiste réellement sur le fond, il faut prendre les moyens pour avoir des décideurs au pouvoir qui nous amènent à cette souveraineté. Donc, il faut opter pour le Parti québécois », a-t-elle affirmé à *La Presse*.

Mme Marois s'est par ailleurs engagée à maintenir le gel des droits de scolarité.

Elle a aussi suggéré qu'à l'occasion d'un prochain référendum sur la souveraineté, le Québec ait recours à des observateurs internationaux « pour s'assurer que nos lois soient respectées », contrairement à ce qui fut le cas lors du référendum de 1995 avec le grand rassemblement en faveur de l'unité canadienne au centre-ville de Montréal, a-t-elle affirmé.

AVIS
ÉLECTIONS MUNICIPALES
ÉLECTRICE ET ÉLECTEURS QUI S'ENGAGENT À SE PRÉSENTER COMME CANDIDATE OU CANDIDAT INDÉPENDANT

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que l'électrice et les électeurs suivants ont été autorisés pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Ville de Longueuil conséquemment à leur engagement à se présenter comme candidate ou candidat indépendant à ces élections.

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
DAVID, Térésina	SÉGUIN, Gilles	27-09-2005
KERLINE, Joseph	KERLINE, Joseph	03-10-2005
ST-ONGE, Richard	ST-ONGE, Richard	03-10-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

3354853

AVIS
ÉLECTIONS MUNICIPALES
ÉLECTRICE ET ÉLECTEUR QUI S'ENGAGENT À SE PRÉSENTER COMME CANDIDATE OU CANDIDAT INDÉPENDANT

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que l'électrice et l'électeur suivants ont été autorisés pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Cité de Côte-Saint-Luc conséquemment à leur engagement à se présenter comme candidate ou candidat indépendant à ces élections.

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OFFICIELLE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
BERKU, Dida	KINLER, Yack	19-09-2005
HELFENBAUM, Marvin	HELFENBAUM, Marvin	28-09-2005
LEVINE, Allan J	SHERNOFSKY, Barry	22-09-2005
SILBIGER, Juda	SILBIGER, Juda	30-09-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1-888-ÉLECTION (1-888-353-2846).

3354805

AVIS
ÉLECTIONS MUNICIPALES
ÉLECTRICE ET ÉLECTEURS QUI S'ENGAGENT À SE PRÉSENTER COMME CANDIDATE OU CANDIDAT INDÉPENDANT

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que l'électrice et les électeurs suivants ont été autorisés pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Ville de Beaconsfield conséquemment à leur engagement à se présenter comme candidate ou candidat indépendant à ces élections.

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OFFICIELLE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
ALLEN, James	ALLEN, James	03-10-2005
BAIRD, Roy	BAIRD, Louise	28-09-2005
BIRNIE, Jim	NEWEY, Dorothy	23-09-2005
BLUE, Rick	BLUE, Rick	03-10-2005
GILMOUR, John	GILMOUR, John	04-10-2005
MEIMARI, Magdy	ZANANIRI, Elias	29-09-2005
MESSIER, Karen	MESSIER, Karen	23-09-2005
PERRON, Gilles	PERRON, Gilles	26-09-2005
STADDON, Wade	STADDON, Wade	29-09-2005
TALARICO, Dominique	SHORT, Andrea	05-10-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

3354804

Suivre, jamais. **audicanada.ca**

25 quattro

Audi

Célébrez les 25 années d'avance de quattro.

La Audi A4 2.0 T quattro[MD] démontre que contrôle est synonyme de puissance accrue. Avec un moteur turbo de 200 chevaux doté de la technologie moteur FSI[MD], une boîte manuelle ou automatique Tiptronic[MD] à six vitesses et des qualités de meneuse héritées de 25 ans de traction intégrale quattro, la A4 est réservée aux conducteurs qui savent conjuguer le verbe mener. Les plus grands ne suivent jamais.

Avantage Audi :
Services d'entretien périodique sans frais
pendant 4 ans
ou 80 000 km†

Louez une Audi A4 2.0 T quattro 2006 pour

$479 par mois*
location de 36 mois
S.A.C. Taux de location de 4,5 %

Faites l'expérience de 25 ans de puissance et de contrôle avec la traction intégrale quattro sur audicanada.ca.

Offre valide jusqu'au 31 octobre 2005.

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval (QC)
(450) 688-1120
www.lauzon.qc.ca

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
Saint-Laurent (QC)
(514) 364-7777
www.audiprestige.com

Les Automobiles Popular
5442, rue Saint-Hubert
Montréal (QC)
(514) 270-3566
www.popularaudi.com

Les Automobiles Niquet
1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier,
Route 116
Saint-Bruno (QC)
(450) 653-7553
www.niquet.com

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard (QC)
(450) 445-4811
www.parkavenueaudi.com

Visitez concessionnairesaudimontreal.com

3350588A

3347042

*Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Location de 36 mois au taux annuel de 4,5 %. Acompte de 3 625 $ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 550 $, première mensualité de 479 $ et frais de transport de 700 $. Obligation totale découlant du bail : 17 244 $. Montant total dû au début du bail : 4 994 $. Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A4 2.0 T 2006 de 40 750 $ avec quattro. Sujet à l'approbation du crédit (S.A.C.) Taux de location de 4,5 %. Taxes, immatriculation, droits, inspection de prélivraison, frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 $, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Livraison avant le 31 octobre 2005. Frais de 0,20 $/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Demandez les détails au concessionnaire. « Audi », « quattro », « A4 », « FSI » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de AUDI AG. « Avantage Audi » est une marque de commerce de Audi of America, Inc. « Tiptronic » est une marque déposée de Dr. Ing. h. c. F. Porsche AG. © Audi Canada 2005. †Pour en savoir plus sur Audi et l'Avantage Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse audicanada.ca.

Voilà ce qu'on vous souhaite pour 2006.

L'Accord 2006 comprend :

› Carrosserie redessinée
› Nouveaux pare-chocs
› Nouveaux feux arrière
› Nouvelle calandre
› Système d'accélération perfectionné
› Roues redimensionnées

Accord SE illustrée

Berline Accord DX 2006

Prix de location
298 $* par mois/48 mois

0 $ dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km
Transport et préparation inclus en location seulement.

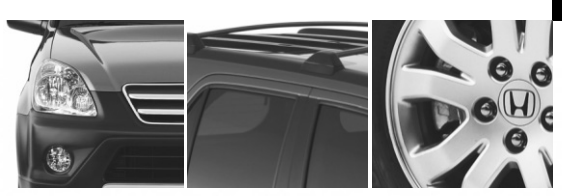

L'Édition Spéciale 2006 comprend :

› Roues en alliage de 16 pouces
› Plaques de protection avant et arrière
› Phares antibrouillards avant
› Barres marchepieds latérales
› Porte-bagages de toit

CR-V SE illustré

CR-V SE 2006

Prix de location
308 $* par mois/48 mois

0 $ dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km
Transport et préparation inclus en location seulement.

Route :
8,0 L/100 km**

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

HONDA

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2006 mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Berline Accord DX (modèle CM5516E) et CR-V Édition Spéciale (modèle RD7756EX). Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Berline Accord DX (modèle CM5516E) : a) 298 $, b) 3 731 $, c) 18 035 $. CR-V Édition Spéciale (modèle RD7756EX) : a) 308 $, b) 5 243 $, c) 20 027 $. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **EnerGuide pour 2006 publiées par NRCan. Consommation de carburant ordinaire sans plomb. Véhicules à transmission automatique.

3343499A

ACTUALITÉS

EN BREF

Vincent Lacroix aurait omis de déclarer 47 millions en revenus

Radio-Canada a révélé hier que le PDG de Norbourg aurait omis de déclarer 47 millions de dollars en revenus au cours des 11 dernières années. À la suite d'une analyse des avis de cotisation de Vincent Lacroix par un fiscaliste, la société d'État a également appris que Vincent Lacroix aurait même reçu des remboursements d'impôt de plus de 80 000 $ durant cette période. « Le fisc a procédé à un énorme redressement par rapport à la situation qui prévalait. Alors, on a un redressement de 47 millions », a expliqué le fiscaliste Luc Godbout, de l'Université de Sherbrooke, qui a analysé des données fournies par Radio-Canada. Durant cette période, le PDG de Norbourg a payé volontairement 335 000 $ d'impôt, alors qu'il aurait dû verser 9 millions, selon le ministère. Selon M. Godbout, le ministère du Revenu n'est pas nécessairement à blâmer. « Au départ, il semble que ces déclarations sont adéquates... c'est plus facile à dire après coup que monsieur avait un gros train de vie alors qu'au départ les signes n'étaient pas aussi apparents que maintenant. » La semaine dernière, Revenu Québec a demandé à la Cour supérieure de mettre M. Lacroix en faillite dans l'espoir de récupérer 18,6 millions en impôt impayé.
Presse Canadienne

Les Canadiens préfèrent les gouvernements minoritaires

En dépit de l'instabilité politique que le pays a connue au printemps, les citoyens préfèrent les gouvernements minoritaires, révèle un sondage commandé par le Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC). Soixante-deux pour cent des personnes interrogées disent favoriser un gouvernement qui doit négocier avec les partis d'opposition pour faire adopter ses politiques, tandis que 34 % s'ennuient d'un gouvernement majoritaire. « Les répondants accordent leur préférence à un gouvernement minoritaire, car celui-ci leur semblerait plus sensible à leurs besoins », estime Leslie Seidle, chercheur invité au CRIC. La tendance est encore plus marquée dans les provinces maritimes. Les Québécois se situent dans la moyenne canadienne (60 % d'entre eux préfèrent les gouvernements minoritaires). L'opinion de la population à cet égard découle peut-être de son profond scepticisme à l'endroit des politiciens. Pas moins de 82 % des Canadiens (88 % des Québécois) estiment que les décideurs politiques ne disent pas la vérité et ne tiennent pas leurs promesses, une hausse de neuf points par rapport à 2002. Il faut toutefois noter que 69 % des répondants croient que le travail des chefs politiques est devenu plus difficile ces dernières années. Par ailleurs, l'appui à l'indépendance du Québec demeure élevé : 49 % des répondants se disent en faveur de la souveraineté-partenariat, soit le même résultat que l'an dernier. Quand on évoque le scénario plus spécifique d'un « pays indépendant » avec possibilité de libre-échange avec le Canada, l'appui baisse à 40 %. Sans libre-échange, on parle de 34 %.
Presse Canadienne

Le fédéral dépense trop pour les Forces armées, selon un groupe

Après avoir mis fin à des années de vaches maigres dans le financement des forces armées canadiennes, Ottawa se fait maintenant accuser de trop dépenser pour l'armée. Dans un rapport de huit pages déposé au Comité des finances des Communes, l'Institut Polaris presse Ottawa de mettre fin à (la hausse alarmante) des dépenses militaires. Selon l'auteur du rapport, Steven Staples, le Canada a pratiquement abandonné son rôle traditionnel de maintien de la paix pour l'ONU au profit des opérations de l'OTAN et des opérations militaires menées par les États-Unis. Dans son budget déposé en février dernier, Ottawa annonçait des investissements de 12,8 milliards de dollars sur cinq ans pour renflouer les forces armées. Une bonne partie des fonds doivent être alloués pour des dépenses non récurrentes, comme l'achat de nouveaux équipements. De plus, le budget annuel alloué à l'armée canadienne devrait être haussé de 13 % à près de 20 milliards. Selon M. Staples, une bonne partie des nouveaux fonds sera utilisée pour l'achat de nouveaux équipements destinés à satisfaire les intérêts américains et non pas les intérêts canadiens.
Presse Canadienne

Ottawa taxé de «paternalisme» par des immigrants chinois

Le fédéral imposerait des conditions « paternalistes » aux immigrants chinois qui réclament justice pour avoir été autrefois forcés de payer un droit d'entrée, a affirmé hier un groupe qui critique un projet de loi privé censé remédier à leurs préoccupations. Le Conseil national des Canadiens chinois a soutenu hier que le projet de loi C-333 actuellement débattu au Parlement exclut la plus grande partie de la communauté d'origine chinoise en ne désignant qu'un seul groupe pouvant parler au nom des immigrants et de leurs familles. En fait, le groupe exclu réclame des compensations financières pour les victimes, tandis que le projet de loi n'en fait aucune mention. Ottawa a perçu 23 millions de dollars auprès de plus de 80 000 immirants chinois entre 1885 et 1923, en vertu de droits d'entrée au pays variant de 50 à 500 $ par personne. Le projet de loi reconnaît l'injustice subie par les immigrants et réclame des projets éducatifs, mais ne formule aucune excuse formelle, pas plus qu'il n'offre des réparations.
Presse Canadienne

AVIS ÉLECTIONS MUNICIPALES
ÉLECTEUR QUI S'ENGAGE À SE PRÉSENTER COMME CANDIDAT INDÉPENDANT

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que l'électeur suivant a été autorisé pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Cité de Dorval conséquemment à son engagement à se présenter comme candidat indépendant à ces élections.

CANDIDAT	REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
LAUZON, Raymond	MCGURTY, Edward	29-09-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

3354809

AVIS ÉLECTIONS MUNICIPALES
ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS QUI S'ENGAGENT À SE PRÉSENTER COMME CANDIDATE OU CANDIDAT INDÉPENDANT

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que les électrices et les électeurs suivants ont été autorisés pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Ville de Westmount conséquemment à leur engagement à se présenter comme candidate ou candidat indépendant à ces élections.

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OFFICIELLE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
FORBES, Nicole	SCOTT, Sharyn	27-09-2005
GLASS, Gerald	GLASS, Gerald	23-09-2005
MARKS, Karin	CLAUDE C., Bismuth	29-09-2005
MARTIN, Patrick	MARTIN, Patrick	03-10-2005
NUTIK, Allen E.	SPECTOR, Ivan	29-09-2005
THOMPSON, Thomas Brian	THOMPSON, Thomas Brian	23-09-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

3354832

la Baie
encore plus

LA BAIE, RUE SAINTE-CATHERINE O.
JEUDI 27 OCTOBRE
9 H 30 À 21 H

ÉVÉNEMENT MAGASINAGE
MASCARADE MAGIQUE

UNE JOURNÉE REMPLIE DE MAGIE ET DE MYSTÈRE DANS UNE AMBIANCE GÉNIALE!

IL Y AURA DES ACTIVITÉS DANS TOUT LE MAGASIN... DONT LA PRÉSENCE DE DISEUSES DE BONNE AVENTURE!

AU PROFIT DE LA FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

Fondation canadienne du cancer du sein™ www.cbcf.org
Fondation du cancer du sein du Québec Quebec Breast Cancer Foundation

DE PLUS, PROFITEZ D'OFFRES EXCLUSIVES :

50 % de rabais batteries de cuisine et verres à pied en cristal

30 % de rabais
- mode jeans griffée pour elle et lui
  Pour elle : Polo Jeans, DKNY Jeans, Guess Jeans et Silver. Pour lui : Polo Jeans, DKNY Jeans, Guess Jeans et Buffalo. Exception : jeans haut de gamme.
- costumes d'halloween
- chaussures pour femme, homme et enfant
  Exceptions : Frye et Nina.
- literie et serviettes

15 % de rabais montres et bijoux griffés
Exceptions : Gucci et Swarovski.

25 % de rabais
- mode pour elle et lui, y compris les griffes
  Exception : boutique Le Président.
- lingerie
- sacs à main et portefeuilles
  Exceptions : Nine West, Kathy Van Zeeland, Calvin Klein, Fossil, Dooney & Bourke et Hobo.
- mode, accessoires, basiques et tenues de nuit et d'extérieur pour enfant
- petits électros de soins personnels

EXPÉRIENCE MAGASINAGE UNIQUE AU MASCULIN
20 % de rabais mode griffée à prix ordinaire de la boutique Le Président

17 % de rabais meubles à prix ordinaire

Carte-cadeau
Plus une carte-cadeau Hbc à l'achat de meubles**

Achat de 1 000 $ à 1 499 $* : carte-cadeau de 75 $
Achat de 1 500 $ à 1 999 $* : carte-cadeau de 150 $
Achat de 2 000 $ à 2 499 $* : carte-cadeau de 250 $
Achat de 2 500 $* ou plus : carte-cadeau de 300 $
*** Avant taxes. Une carte-cadeau par achat. ** Exception : articles à prix de liquidation.**

55 % de rabais duos-sommeil à prix ordinaire
Plus une carte-cadeau Hbc de 50 $ à l'achat d'un duo-sommeil
Exception : marchandise à prix de liquidation.

STATIONNEMENT GRATUIT toute la journée au Parkade de la rue Aylmer, avec tout achat de 25 $ ou plus.
Bon de stationnement offert au service à la clientèle.

Aucune mensualité durant 12 mois!
Achat minimal de 200 $ (excluant les taxes). Précisions ci-dessous.

En réglant avec votre carte de crédit Hbc : meubles, gros électros, appareils électroniques et duos-sommeil

Le programme « ne payez rien avant 12 mois » ou **« payez en 12 mensualités égales »** est offert sur approbation du crédit (achat minimum de 200 $ avant les taxes). Selon le progamme, l'achat est payable 12 mois plus tard, ou en 12 mensualités égales; sauf pour (a) les frais de sursis de 65 $ ou 50 $ liés au programme choisi (non applicables au Québec), (b) les taxes et (c) tous les frais optionnels qui doivent être réglés au moment de l'achat. Le taux annuel en pourcentage (TAP) de 32,5 % ou 25 % s'applique aux frais de sursis selon le cas (le TAP est calculé en fonction du montant d'achat minimal; si le prix d'achat est supérieur au montant d'achat mimimal, le TAP sera inférieur). Aucun intérêt n'est imputé au compte durant la période visée. Veuillez consulter un associé de la Baie pour obtenir une copie des conditions et modalités.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Salviati, Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GlucksteinHome, ceux des rayons concédés et mode maison Mantles. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de L'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

3355335A

PARK'N FLY
STATIONNEMENT D AÉROPORT

Stationnement valet pour le prix de l'express A
Épargnez jusqu'à 10 $
6,95$/jour 39,95$/semaine
Régulier 8,95$/jour 49,95$/semaine
Pour renseignements
1 866 992-2359

Code coupon : 68048

- Navette 24 heures à l'aérogare
- Commodités
- Économies
- Parcs bien éclairés et clôturés

Modalités : Présentez ce coupon en sortant du Park'N Fly. Les frais courent dès l'enregistrement et sont fondés sur une période min de 24 h. Une semaine est égale à 7 jrs consécutifs de 24 h. Un seul coupon par transaction. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Taxes en sus. Sous réserve de modifications sans préavis. Valable jusqu'au 15 déc. 2005.

3343360
3350107

12155, Côte-de-Liesse, Dorval www.parknfly.ca

AVIS **NOUVELLE AUTORISATION**

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis qu'il a autorisé à compter du 22 septembre 2005 le parti Oser Outremont de la Ville de Montréal. Monsieur Marc Dionne agit comme représentant officiel de ce parti.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Pour plus de renseignements composer sans frais 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

3354837

AVIS **ÉLECTIONS MUNICIPALES**

ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS QUI S'ENGAGENT À SE PRÉSENTER COMME CANDIDATE OU CANDIDAT INDÉPENDANT

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que les électrices et les électeurs suivants ont été autorisés pour les élections générales du 6 novembre 2005 dans la Ville de Montréal-Ouest conséquemment à leur engagement à se présenter comme candidate ou candidat indépendant à ces élections.

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OFFICIELLE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
FEENEY, Colleen	FEENEY, Wayne	23-09-2005
MANIS, Edward	CHRISTOFFERSEN, Karen	28-09-2005
MCKENZIE, Joseph	MCKENZIE, Joseph	30-09-2005
STUART, Campbell	CREVIER, David	26-09-2005
ULIN, Elizabeth	ULIN, Elizabeth	23-09-2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de solliciter ou recueillir des contributions, d'effectuer des dépenses électorales et de contracter des emprunts suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

3354819

ENVIRONNEMENT

Des rivières toxiques en Alberta

PRESSE CANADIENNE

EDMONTON – Un véritable cocktail de médicaments et d'autres substances chimiques coule dans les rivières de l'Alberta, démontre un rapport, dont les résultats inquiètent les experts.

Le ministère de l'Environnement de l'Alberta a prélevé des échantillons de cours d'eau dans les régions les plus densément peuplées de la province. Les prélèvements ont été faits dans les eaux rejetées par des stations d'épuration, ainsi que dans les eaux se trouvant en aval de ces stations. On y a découvert un éventail complet de médicaments vendus sur ordonnance, dont des antipsychotiques et des antibiotiques, ainsi que des produits modifiant les hormones naturelles, et des phtalates, qui peuvent endommager les organes de rongeurs exposés à de fortes doses de ces produits. On a aussi constaté la présence de 19 variétés de produits chimiques entrant dans la composition des détergents et de shampoings. Ces substances se retrouvent dans les cours d'eau parce qu'elles sont présentes dans l'urine humaine, ou encore parce que des gens jettent des médicaments dans les toilettes.

Une experte en écotoxicologie, Alice Hontela, de l'Université de Lethbridge, tentera de déterminer les effets d'une telle pollution chimique sur la vie animale et humaine.

Les concentrations des produits en question sont minimes, a reconnu Mme Hontela, mais si l'exposition aux produits est chronique, « nous ne savons pas quel effet cela aura ».

DERNIÈRE CHANCE D'EN PROFITER !

PONTIAC WAVE 5 PORTES

Moteur 1,6 L 4 cyl. à DACT de 103 HP • Habitacle pour 5 occupants • Direction et freins assistés • Chauffe-moteur • Phares antibrouillard • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

178 $/mois* 0 $ comptant dépôt de sécurité

Sécurité 5 étoiles▲ ★★★★★

Terme de 60 mois à la location. **Transport de 960 $ et préparation inclus.**

20 ¢ DE RABAIS PAR LITRE JUSQU'À 2500 LITRES EXCLUSIF À GM

PONTIAC PURSUIT

PLUS D'ÉQUIPEMENT DE SÉRIE QUE LA CIVIC ET LA MAZDA3▼

Moteur 2,2 L 4 cyl. ECOTEC à DACT de 145 HP • Lecteur CD • Siège du conducteur ajustable en hauteur • Phares à halogène • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

199 $/mois* 0 $ comptant dépôt de sécurité

Terme de 48 mois à la location. **Transport de 950 $ et préparation inclus.**

PONTIAC MONTANA SV6

Démarreur à distance • Régulateur de vitesse • Système de communication et d'assistance OnStar** • Moteur V6 3,5 L à ISC de 200 HP • Freins ABS • Lecteur CD et MP3 • Télédéverrouillage • Climatisation • Glaces arrière teintées foncées • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

319 $/mois* 0 $ comptant dépôt de sécurité

Sécurité 5 étoiles▲ ★★★★★

Terme de 48 mois à la location. **Transport de 1120 $ et préparation inclus.**

GMC SIERRA SL 1500 4X4
CABINE ALLONGÉE ÉDITION NEVADA

SIERRA SÉRIE 1500 AVEC MOTEUR V8: MEILLEUR DE SA CATÉGORIE POUR L'ÉCONOMIE DE CARBURANT

Moteur V8 Vortec 4,8 L à ISC de 285 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins ABS • Climatisation • Pont arrière autobloquant • Roues en aluminium • Marchepieds latéraux • Équipement de remorquage

389 $/mois* 0 $ comptant dépôt de sécurité ou 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR 48 MOIS‡

Terme de 36 mois à la location.
Transport de 1100 $ et préparation inclus.

GMC SIERRA 1500 4X4 Z71
CABINE MULTIPLACE ÉDITION NEVADA

LE SIERRA OFFRE PLUS DE CHEVAUX, DE COUPLE ET DE CHARGE UTILE DE SÉRIE QUE LES MODÈLES FORD ET DODGE.‡

Moteur V8 Vortec 5,3 L à ISC de 295 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins ABS • Climatisation • Pont arrière autobloquant • Régulateur de vitesse • Roues en aluminium • Marchepieds latéraux • Télédéverrouillage • Équipement de remorquage

429 $/mois* 0 $ comptant dépôt de sécurité ou 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR 48 MOIS‡

Terme de 36 mois à la location.
Transport de 1100 $ et préparation inclus.

PONTIAC BUICK GMC

GMCANADA.COM

3353907A

3353912

GM Canada GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE 5 ANS 100 000 KM SANS FRANCHISE

La Carte GM TD VISA

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 Wave (2TD48/R7A), Pursuit (2AJ69/R7A), Montana SV6 (2U11416/1SA/AP3/AP9/K34), Sierra cabine allongée (TK15753/ISB/R6S/NZZ/UB0/B71/Z82) et Sierra cabine multiplace (TK15543/R7A). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. sur le Pontiac Montana SV6 produit le ou après le 9 février 2005 et la Pontiac Wave 2004. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Wave: 60 mois; Sierra: 36 mois). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km (Wave: 100 000 km; Sierra: 60 000 km). Première mensualité exigible à la livraison. $À l'achat ou à la location du modèle Pursuit 2005 neuf ou de démonstration en stock et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 $, le consommateur reçoit une carte de prix préférentiel permettant d'obtenir la réduction sur l'essence (rabais de 20 ¢ par litre jusqu'à concurrence de 2 500 litres.) L'offre s'applique aux véhicules dont la livraison est prise au plus tard le 31 octobre 2005. La réduction de 20 ¢ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides à compter de 72 heures de la livraison et jusqu'au 31 août 2007, uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. ▼Selon l'information disponible sur les modèles concurrents au moment de la publication. Comparaison basée sur les berlines Civic DX et Mazda3 GX. **Incluant un abonnement d'un an gratuit au plan Sain et sauf. Contrat de service requis. Pour obtenir tous les détails et modalités liés au service OnStar, appelez au 1 800 667-8677; informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site www.onstarcanada.com. ‡Comparaison en fonction de véhicules Ford et Dodge de même catégorie que le Sierra. ‡Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 48 mois sur approbation de crédit de GMAC. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, de primes aux étudiants (sauf Montana SV6) et de GM Mobilité. Une quantité limitée de modèles 2005 est offerte. Le concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com

FORUM

Pour un Québec cohérent

Les solutions envisagées dans le manifeste *Pour un Québec lucide* risquent de creuser un fossé profond entre les citoyens à revenus précaires et les nantis

CAMIL BOUCHARD

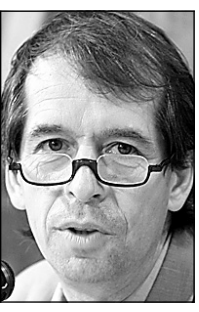

L'auteur est porte-parole de l'opposition officielle en matière de Solidarité sociale.

Les auteurs du manifeste *Pour un Québec lucide* posent comme prémisse qu'il nous faut repenser le Québec et sa gouvernance à partir de trois fondements : lucidité, responsabilité et liberté. En publiant leur manifeste, les auteurs ont certainement fait preuve de responsabilité et de liberté. Leur « lucidité » autoproclamée prend cependant des airs d'opacité qui laissent songeur.

Les solutions envisagées par le groupe pour éviter que les huissiers ne se présentent à la porte du Québec (l'image est frappante mais charriante) risquent de creuser un fossé profond entre les citoyens à revenus précaires et les mieux nantis. Ce sont encore chez les plus vulnérables que les huissiers risquent de se présenter. Les auteurs du manifeste creusent ce fossé entre riches et pauvres à coups de pelle mécanique pour ensuite, environnement social-démocrate aidant et culpabilisant, le remblayer à coup de cuillère à dessert ! (...)

Les auteurs du manifeste creusent le fossé entre riches et pauvres à coups de pelle mécanique pour ensuite, environnement social-démocrate aidant et culpabilisant, le remblayer à coup de cuillère à dessert !

Le diagnostic fait par les auteurs du manifeste laisse songeur à bien des titres. Le vieillissement y est notamment associé à la perte de créativité et de dynamisme sans que pour cela le groupe ne s'interroge sur le bien-fondé de cette prémisse fondamentale. Sur quelles données les auteurs se basent-ils ? Jamais nous n'aurons eu au Québec un troisième âge aussi éduqué et aussi alerte. En l'ignorant, les auteurs du manifeste non seulement exacerbent la crise appréhendée, mais ils se privent aussi d'un élément de solution au problème de baisse de productivité qu'ils prévoient. Les politiques d'allongement de la vie active ne font donc pas partie de leur arsenal de solutions non plus que le soutien à la contribution de ces mêmes personnes aux institutions civiles et économiques des collectivités.

Dette et PIB

L'importance relative de la dette en rapport au PIB ne fait pas non plus partie de la réflexion. Seul le poids relativement aux dépenses compte (que les auteurs situent fautivement à 16 % alors qu'elle est de 12 %...). Étrange analyse pour un groupe qui compterait sur la contribution de spécialistes renommés. La dette du Québec se compare à une hypothèque. Une hypothèque de 75 000 $ sur une propriété de 125 000 $ est autrement plus importante que la même hypothèque garantie par un bien de 500 000 $. Depuis plusieurs années, la dette du Québec ne cesse de diminuer relativement à ses actifs (PIB).

Avant de fixer la réduction de la « maudite dette » comme objectif premier, ne vaudrait-il pas mieux se demander d'abord qu'elle devrait-être la priorité : investir massivement dans les stratégies de développement économique et social ou rembourser la dette ? Enrichir nos actifs, que l'on léguera aux générations futures ou affaiblir nos actifs, étrangler à zéro le présent pour demander ensuite aux générations futures de se débrouiller ? Dans ce domaine comme dans bien d'autres, il faut se méfier des idées toutes faites et à la mode. À tout problème complexe existe une solution simple, généralement mauvaise ! La recherche de l'équité transcende les modes ou les automatismes évoqués par l'attrait du zéro !

Le auteurs proposent un dégel des droits de scolarité assorti de mesures de remboursement proportionnel au revenu de travail. Et que font-ils de tous ces jeunes laissés en plan au seuil même de l'université faute de soutien financier adéquat pour entreprendre leurs études ? Ils préconisent aussi une hausse « substantielle et progressive » des tarifs d'électricité dont les plus démunis seraient protégés par des mesures d'atténuation. Lesquelles ? L'histoire récente nous montre que ces mesures annoncées ne sont tout simplement jamais au rendez-vous !

Revenu minimum garanti

Autre exemple : le Revenu minimum garanti (RMG), avancé, il faut le souligner, bien timidement. Mais, à quelle hauteur ? Si l'approche envisagée prend sa source auprès de Charles Sirois, vaudrait mieux alors franchement parler d'un Revenu de mendicité garanti. Cette proposition d'un RMG prend d'ailleurs des allures de compromis dans un groupe où au moins un de ses illustres membres s'est férocement opposé à une telle approche il y a de cela à peine quatre ou cinq ans (relire les discours de Pierre Fortin à ce sujet).

Changement d'orientation profond et bien appuyé, volonté primaire de simplification administrative ou autre concession à la mode sans égards pour les impacts réels ? Des simulations récentes laissent penser que l'adoption d'un RMG qui couvrirait décemment les besoins essentiels et qui serait à somme zéro dans les finances publiques demanderait un taux d'imposition marginal moyen de 53 %. Est-ce compatible et cohérent avec les vues de réformateurs qui se méfient comme la peste de l'huissier à nos portes ?

Alors que les auteurs du manifeste se montrent responsables et libres dans leurs opinions, leur lucidité prend malheureusement des airs d'opacité par manque de rigueur et de cohérence. Conservatisme, innovation et équité sont difficiles à conjuguer. Lucien Bouchard devrait le savoir. (...)

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©

Quelle démarche est la meilleure : investir massivement dans les stratégies de développement économique et social ou rembourser la dette, se demande l'auteur ?

Un geste audacieux, pertinent et nécessaire

Le manifeste *Pour un Québec lucide* nous appelle à revivre le climat d'effervescence et de créativité qui a marqué la Révolution tranquille

DANIEL LAPOINTE

L'auteur est directeur général de l'Institut canadien des actuaires.

Il est réjouissant de constater que des gens respectés, influents et provenant de milieux divers ont choisi de sonner l'alarme et d'interpeller les Québécois face aux défis que notre société doit relever. Comme ils l'affirment eux-mêmes, les auteurs du manifeste *Pour un Québec lucide* ne sont pas les premiers à tenter d'alerter les Québécois. Il est toutefois à souhaiter qu'ils auront davantage de succès que leurs prédécesseurs et que leur appel ouvrira la voie à des débats sains et productifs quant aux avenues que doit emprunter la société québécoise. Il faut à tout prix élever le niveau des débats et ne plus se contenter des prises de bec idéologiques dont nous sommes trop souvent affligées par les temps qui courent.

Ces débats ne seront utiles que s'ils sont tenus dans un contexte dépourvu d'émotivité et à condition de faire une large place à l'analyse rigoureuse et scientifique. Les pistes de solution, quelles qu'elles soient, doivent être abordées sans biais idéologique et être appuyées par des études sérieuses et étoffées menées par des ressources expertes.

Révolution tranquille

Le Québec doit revivre aujourd'hui le climat d'effervescence et de créativité qui a marqué la Révolution tranquille. Lorsqu'au cours des années 60, les leaders politiques québécois ont nationalisé l'électricité, créé la Régie des rentes du Québec, réformé le système d'éducation et développé les leviers d'intervention économique qui ont si bien servi le Québec, ils l'ont fait en ayant à l'esprit une vision à long terme. Ils se sont libérés du joug des anciennes mentalités et ont embrassé la modernité afin d'assurer au Québec un développement compatible avec les besoins des générations qui allaient suivre. Il faut retrouver aujourd'hui cette audace intellectuelle afin de répondre au défi que posent les tendances démographiques et se forger une vision du Québec en 2030, 2040 et même 2050.

Il faut à tout prix élever le niveau des débats et ne plus se contenter des prises de bec idéologiques dont nous sommes trop souvent affligées par les temps qui courent.

À titre de spécialistes des calculs requis pour assurer la viabilité à long terme des programmes de prestations de services, les actuaires sont préoccupés par les conséquences du vieillissement de la population, notamment sur les régimes de soins de santé et les régimes publics de retraite. Nous devons cesser d'écarter certaines pistes de solution pour des raisons idéologiques. L'élite politique doit cesser de bloquer par calcul à court terme, comme l'ont d'ailleurs fait successivement libéraux et péquistes, des projets prometteurs qui auraient des retombées positives à long terme.

Lorsque des actuaires ont suggéré, il y a quelques années, de suspendre partiellement et temporairement l'indexation au coût de la vie des prestations versées par le Régime des rentes du Québec, cette mesure pourtant modérée qui visait à améliorer l'équité entre les générations et à assurer la pérennité du régime n'a probablement pas été retenue en raison de son impopularité politique. Pourtant, le coût immédiat envisagé alors était beaucoup moins pénible que l'impact potentiel futur. Heureusement, la santé de notre fonds collectif de retraite se porte encore bien jusqu'à présent, mais les calculs politiques à court terme représentent constamment une épée de Damoclès. Quel serait l'impact d'un dégel des frais de scolarité sur l'accessibilité à l'éducation ? Laissons les études parler et prenons des décisions fondées sur des faits, non sur des impressions motivées par des considérations idéologiques.

Toutes les pistes de solution, à la fois celles proposées par les auteurs du Manifeste et d'autres présentes et à venir, doivent faire l'objet d'un examen objectif minutieux, faire appel à l'expertise scientifique que peuvent apporter les experts appropriés et se dérouler à l'abri d'épanchements émotifs indus. Nous pouvons être en désaccord avec l'un ou l'autre des nombreux commentaires exprimés par les auteurs du Manifeste, mais nous devons répondre à leur invitation et mettre de côté les intérêts corporatifs au profit de notre bien-être collectif.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

La meilleure décision... dans le contexte

francois.cardinal@lapresse.ca
FRANÇOIS CARDINAL

C'est tout un échec pour le bras politique des défusionnistes, le comité de transition de Montréal. Québec a décidé d'ignorer ses recommandations et de se ranger derrière la seule proposition responsable dans le contexte, celle du maire Tremblay.

La ministre Nathalie Normandeau a en effet confirmé hier qu'elle privilégiait l'idée d'un conseil d'agglomération restreint où ne siégeraient qu'une trentaine d'élus. Ce faisant, elle refuse d'accorder aux villes reconstituées plus de pouvoir qu'elles n'en avaient avant les fusions municipales.

Prise dans le secret et l'improvisation la plus totale, cette décision vient simplement confirmer un engagement des libéraux. Malgré tout, la ministre Normandeau mérite des félicitations pour s'être dressée contre les pressions des défusionnistes et de la puissante députation libérale de l'ouest.

La saga des défusions ne pouvant aboutir à rien de bien structurant, il faut se réjouir que les dégâts aient été somme toute limités.

Elle a aussi réussi à tenir tête au comité de transition de Pierre Lortie, une créature consultative du gouvernement qui s'est mutée en féroce lobby défusionniste. La proposition visant à élargir le conseil d'agglomération à près de 80 membres était rien de moins qu'une façon de donner un pouvoir accru, pour ne pas dire démesuré, aux villes qui seront reconstituées le 1er janvier.

Comment comprendre autrement le fait que le maire de Montréal aurait eu droit à un traitement différent des maires des villes défusionnées ? Ou que ces dernières auraient pu détenir le pouvoir de bloquer, avec l'aide de l'opposition montréalaise, toute décision mal perçue ?

La proposition d'un vaste conseil était peut-être valable dans l'absolu, elle ne tenait tout simplement pas la route des engagements du gouvernement, c'est-à-dire les règles du jeu qui ont encadré les référendums sur la défusion.

En revanche, la proposition Normandeau, qui limite à 31 le nombre d'élus siégeant au conseil, est en droite ligne avec les promesses libérales. Le feuilleton des défusions ne pouvant aboutir à rien de bien structurant pour Montréal, il faut au moins se réjouir que les dégâts aient été somme toute limités.

La proposition du gouvernement a au moins l'avantage de permettre à Montréal d'éviter de laver son linge salle devant la visite. Plutôt que de contraindre le maire de la ville-centre à traîner avec lui toute son opposition, comme le voulait M. Lortie, Québec obligera plutôt l'ensemble des maires à défendre la position préalablement adoptée en conseil municipal.

Le conseil restreint permettra également aux villes reconstituées d'avoir leur mot à dire... à la hauteur de leur force démographique. Il aurait été pour le moins aberrant que le dixième de la population de l'île jouisse de pouvoirs parfois plus importants que la majorité.

Plutôt que de déchirer leur chemise, les défusionnistes doivent se réjouir de voir la ministre Normandeau leur ouvrir toutes grandes les portes des commissions permanentes. Ils doivent aussi se compter chanceux de détenir le droit d'opposition, c'est-à-dire la possibilité d'écrire à la ministre pour qu'elle renverse toute décision du conseil qu'elle jugera malheureuse.

Cela dit, il n'y a pas matière à sortir les confettis tant les questions demeurent graves et nombreuses. Comment pourra-t-il y avoir débat si chaque élu est obligé de défendre la position de son conseil ? Le maire de Montréal ajoutera-t-il des membres de l'opposition dans sa délégation s'il n'y est pas contraint ? Les villes reconstituées inonderont-elles la ministre avec des lettres d'opposition ? Le droit d'opposition sera-t-il une façon pour le gouvernement de tenir la métropole en laisse ?

Ce bourbier, les défusionnistes ont choisi sciemment de se mettre les deux pieds dedans. Ils n'ont donc d'autres choix aujourd'hui que d'imiter les partisans de la grande ville qui subissent sans mot dire depuis trop longtemps déjà les aléas de la saga des défusions.

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

Vivre d'amour

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Raymond Lévesque, pionnier de la chanson au Québec, a accepté puis refusé le prix du Gouverneur général. Assortie d'une bourse de 15 000 $, la récompense devait lui être officiellement remise à Rideau Hall, le 4 novembre.

Il y a un mois, le chansonnier a d'abord accepté cet honneur, estimant sa carrière ainsi reconnue par une institution qui, bien que fédérale, « est donc capable de ne pas tenir compte de mes opinions politiques », avait-il alors constaté.

Lundi, Raymond Lévesque a changé d'idée et annoncé qu'il refuserait le prix. Dans une lettre ouverte, il a expliqué qu'il ne peut s'incliner devant une personne et/ou une institution qui ont « renié l'idée des deux nations ». Qui commandent l'armée, celle-là même qui est intervenue au Québec en octobre 1970. Qui ont cautionné le « vol » du référendum de 1995.

Raymond Lévesque célébrera bientôt les 60 ans d'une carrière qui a culminé avec la création de *Quand les hommes vivront d'amour*, considérée dans toute la francophonie comme une des grandes chansons du siècle. Qu'il obtienne le prix du Gouverneur général pour les arts de la scène semblait parfaitement indiqué.

La question est : que s'est-il passé, dimanche, pour que l'homme effectue un virage aussi abrupt ?

Car, samedi encore, 25 jours après la cérémonie d'installation de Michaëlle Jean au poste de gouverneure générale, Raymond Lévesque signait une lettre, destinée à la publication (et reçue à *La Presse*, hier), dans laquelle il expliquait les raisons le poussant à... accepter la récompense.

Il y écrit que, « le Canada m'accordant une médaille, je vais la chercher au Canada. On ne m'a pas demandé de renoncer à mes convictions politiques. J'ai trouvé ça très *fair play*. Mieux que ceux qui m'accusent de trahison ». Rappelant ses états de service au sein de la mouvance indépendantiste, il demande en conclusion, de façon assez pathétique : « Alors, où ça que je suis un traître ? »

Lévesque a déjà confié que des amis — des amis ! — indépendantistes l'ont qualifié de traître, en effet. Publiquement, Andrée Ferretti l'a accusé — mais avec « pleurs et affection », a-t-elle heureusement précisé — de se renier à la fin de sa vie...

Nous sommes heureux de constater que quelques-uns veillent au grain. Qu'ils montent jalousement la garde devant le temple de l'orthodoxie nationaliste. Qu'ils n'hésitent pas à ramener à l'ordre — assez brutalement, au besoin — un vieil ami de 77 ans occupé pendant des décennies à chanter la nation, qui n'a pas toujours eu la reconnaissance qu'il aurait méritée, dont la santé n'est pas excellente et qui est très loin de rouler sur l'or.

Mais, bon, il faut ce qu'il faut.

Défendant une grande cause, celle de la construction d'un pays ouvert et fraternel, nul ne saurait s'embarrasser de quelque sentiment humain à l'égard d'un « traître », n'est-ce pas ?

On ne peut vivre que d'amour, en effet.

Une victoire pour l'ONU

Le nombre de guerres, de génocides et de violations des droits humains a chuté considérablement depuis une douzaine d'années

JOCELYN COULON
j.coulon@cerium.ca

Les mauvaises nouvelles monopolisent toujours les bulletins télévisés et les premières pages des journaux. Les bonnes, rarement. Pourtant, lorsqu'une nouvelle concerne la réduction énergique des conflits, des génocides et des violations des droits humains, nous devrions célébrer. Selon le Human Security Centre, le monde est moins violent depuis douze ans, et l'ONU est largement responsable de cet état de fait.

Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, les évaluations quantitatives des guerres et des violations des droits humains à l'échelle planétaire ont toujours été difficiles. Des considérations techniques, sémantiques et idéologiques ont brouillé les recherches, sinon freiné la volonté de les mener. Avec la fin de la guerre froide, les chercheurs de tout horizon se sont débarrassés de leurs parti pris, ouvrant ainsi la voie à des investigations plus sereines et plus objectives sur la nature et les effets des conflits, et leur résolution.

Le rapport « Guerre et paix au XXIe siècle », publié la semaine dernière par le professeur Andrew Mack, du Human Security Centre de l'Université de la Colombie-Britannique, après trois ans de recherche, est formel. Le nombre de guerres, de génocides et de violations des droits humains a chuté dramatiquement depuis une douzaine d'années. La comparaison sur cinquante ans est encore plus frappante. Ainsi, le nombre de guerres a diminué de 40 % depuis 1992 et le nombre de génocides et autres massacres de 80 %. Les guerres sont aussi moins meurtrières. Ainsi, en 1950, une guerre faisait en moyenne 38 000 morts, contre 600 en 2002.

Plusieurs facteurs expliquent cette réduction spectaculaire de la violence politique depuis les années cinquante. Le rapport en cite quelques-uns, dont trois sont essentiels : la fin du colonialisme et de la guerre froide, la multiplication des démocraties, et le rôle spectaculaire et décisif de l'ONU.

L'activisme de l'ONU

L'hommage rendu à l'activisme de l'ONU dans le règlement des conflits et la réduction des violences est sans équivoque. « Nous soutenons que l'ONU a joué un rôle d'une importance cruciale en ouvrant la voie à une forte progression des activités de prévention des conflits, de maintien de la paix et de consolidation de la paix », peut-on lire. À un moment où certaines élites américaines poursuivent leur campagne diffamatoire envers l'ONU et tentent de limiter ses initiatives, un tel constat vient conforter l'institution et le travail de ses milliers d'employés.

La pratique onusienne du maintien de la paix, de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits a connu une évolution constante et spectaculaire depuis 1945.

Les auteurs du rapport ont bien raison. La pratique onusienne du maintien de la paix, de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits a connu une évolution constante et spectaculaire depuis 1945. Au tout début, les missions de l'ONU reposaient essentiellement sur le déploiement de quelques observateurs militaires, désarmés, chargés de surveiller l'application d'un cessez-le-feu conclu entre les belligérants.

Avec la crise du Congo en 1960, la réinsertion du Cambodge au sein de la communauté internationale en 1992, la prise en charge de territoires entiers comme le Kosovo et le Timor oriental en 1999, l'ONU a franchi des étapes majeures et, chaque fois, s'est engagée dans des mandats de plus en plus complexes et ambitieux. Il y a eu des échecs, mais, plus souvent qu'autrement, des succès, rarement mentionnés par les médias.

Nouvelles tâches

Aujourd'hui, l'ONU est souvent appelée à exercer toutes les prérogatives de la souveraineté sur un territoire. Ses missions sont habilitées à promulguer des lois, à restructurer ou à créer des institutions, à organiser des élections, à destituer des officiels élus illégalement, à juger des criminels ou à imposer par les armes le mandat de l'ONU. Enfin, l'ONU intervient de plus en plus en concomitance avec d'autres organisations internationales ou coalitions multinationales. Ainsi, en Afghanistan, depuis la fin de 2001, l'ONU assume un rôle de coordination humanitaire et de soutien aux institutions politiques alors que les troupes de l'OTAN assurent la sécurité dans la capitale, Kaboul, et dans les environs, et que la coalition antiterroriste américaine mène des opérations militaires dans plusieurs régions du pays.

Les conclusions de ce rapport sur l'action de l'ONU viennent confirmer celles d'un rapport de la RAND Corporation publié plus tôt cette année. On pouvait lire dans celui-ci que « l'ONU constitue le cadre institutionnel le plus adapté à la mise en place de la plupart des missions de consolidation de l'État du fait de sa structure relativement peu onéreuse, de son taux de réussite élevé et de sa grande légitimité internationale. » En comparaison, la mission américaine en Irak, certes plus difficile, est un véritable fiasco à cause de son manque de légitimité, de son caractère unilatéral, de la provenance strictement occidentale de ses alliés, de ses élections truquées et de son référendum bidon.

Les chiffres et les statistiques publiés par le Human Security Centre sont encourageants. Ils ne doivent pas occulter la réalité des victimes des conflits actuels, mais, à tout le moins, reconnaissons que nous avons fait, collectivement avec l'ONU et de façon multilatérale, du bon travail depuis une décennie.

L'auteur est professeur invité au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal. Il lance, demain, le « Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix » ainsi que le « Guide du maintien de la paix 2006 », publié chez Athéna Éditions.

FORUM

« Toé, tais-toé »

ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Il est fascinant, et désolant, de voir comment a été reçu *Pour un Québec lucide*, le manifeste signé par Lucien Bouchard et ses acolytes. Cet accueil illustre parfaitement la nature du mal québécois et les causes de l'immobilisme qui nous afflige.

En principe, un texte comme celui-là, que l'on peut définir comme un pavé dans la mare, devrait susciter un débat, avec des partisans et des adversaires, avec des désaccords, soit sur le diagnostic, soit sur le pessimisme de la démarche, soit sur la nature des solutions, soit sur les valeurs qu'elles véhiculent. C'est ce qu'on appellerait un débat d'idées.

Mais au Québec, il n'y a pas de place pour les débats d'idées. Au lieu de discuter et de critiquer, on condamne. Les réactions au manifeste ressemblent à s'y méprendre au « Toé, tais-toé ! » du regretté Maurice Duplessis, où les menaces et le rappel à l'ordre suffisaient à faire taire ceux qui s'écartaient du droit chemin.

Les grands prêtres ont changé, les dogmes ne sont plus les mêmes, mais le dogmatisme, lui, rappelle étrangement celui qui a étouffé le Québec pendant si longtemps, avec ses professions de foi, ses condamnations, ses inquisiteurs, qui s'acharneront sur ceux qui cherchent à critiquer l'ordre établi et remettre en cause le modèle qui tient maintenant lieu de religion d'État.

////////////////////////

Je dois avouer que je prends de façon assez personnelle les attaques que subissent les auteurs de ce manifeste, parce que les idées exprimées dans ce texte sont les mêmes que celles que je défends depuis des années, sur le déclin du Québec, son impasse fiscale, le côté contre-productif de certains choix, comme le gel des frais des scolarité ou celui des tarifs d'électricité.

Dans un premier temps, ce texte, même si il est sombre, même s'il appelle à des virages et à des efforts, a spontanément été bien accueilli par M. et M^me^ Tout-le-monde, pas fous, qui savent bien que tout ne tourne pas rond et qu'il faudra un jour faire quelque chose.

Mais cette réaction initiale a vite été étouffée quand est venue la condamnation quasi-unanime de ceux qui contrôlent les débats publics au Québec, occupent les scènes, monopolisent les micros : les professionnels de la réaction, toujours les mêmes, issus surtout d'une mouvance syndicalo-populaire qui, grâce à l'appui complaisant des médias, peut compter sur une visibilité dépassant largement son poids réel dans la société. Qui ont voulu tuer dans l'oeuf les idées du manifeste avec des procédés qui s'inspirent d'une logique totalitaire.

D'abord, l'insulte. Plutôt que de s'attaquer aux idées, on a tiré sur les messagers, on a critiqué Lucien Bouchard, de façon parfois odieuse, on a spéculé sur ses motivations, on a cherché un quelconque complot dans la démarche. Y a-t-il quelque chose de scandaleux à ce que Lucien Bouchard se soit entouré de quelques personnes pour sensibiliser les citoyens à un problème qui le préoccupe ? Quelqu'un qui a été premier ministre cinq ans, qui a été élu et aimé des électeurs, a gagné le droit de se prononcer sur des sujets d'intérêt public, surtout s'il le fait en dehors du débat partisan. Et surtout quand on sait que M. Bouchard a été l'auteur de la seule réforme publique majeure du dernier quart de siècle, le déficit zéro.

Ensuite, la stigmatisation, marquer les idées au fer rouge pour les priver de leur légitimité. Au Québec, la chose est assez facile. Il suffit de coller l'étiquette de néo-libéral à une idée ou un projet pour le tuer dans l'oeuf. Bien sûr, une bonne dose d'ignorance peut aider. Parce que le vrai néo-libéralisme, le refus de l'État et le dogme du marché, comme celui de M^me^ Thatcher, est à mille lieues de la pensée de M. Bouchard et de ses amis. Le manifeste s'inscrit en fait dans un courant de centre-droite, proche de celui des gouvernements Mulroney, à Ottawa, ou Bouchard, à Québec, un conservatisme fiscal qui ne remet pas en cause la légitimité de l'État. Traiter de néo-libéraux des gens qui proposent un régime de revenu minimum garanti est tout à fait loufoque.

Enfin, l'amalgame. Si les auteurs du manifeste sont néo-libéraux, c'est donc qu'ils veulent tout détruire, faire table rase de nos acquis et de notre filet de sécurité sociale, abandonner les principes de solidarité. Ce n'est pas dans leur texte ? Pas grave ! Et c'est là qu'on sombre dans le procès d'intention.

Au Québec, la pensée unique n'est pas là où l'on pense. Ce n'est certainement pas celle de la droite, marginale et rapidement ramenée à l'ordre. La vraie pensée unique, c'est plutôt celle de cette gauche institutionnelle, qui incarne les forces du statu quo et qui impose son orthodoxie au débat public.

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Épidémies cycliques

Les cycles de réapparition d'épidémies de grippe mortelle s'espacent à un maximum de 39 ans selon l'OMS

DANIEL LANDRY

L'auteur est enseignant en sociologie au collège Laflèche, à Trois-Rivières.

PHOTO ARCHIVES, NATIONAL MUSEUM OF HEALTH©

Cette photo d'archives datant de 1918, montre des patients alités dans un hôpital de fortune aménagé dans un camp militaire, au Kansas. La pandémie de grippe espagnole avait fait plus de 20 millions de morts.

Près de la moitié de la population mondiale touchée. Trois pour cent des personnes atteintes en succombent. Les victimes décèdent parfois même à l'intérieur de trois jours. Plusieurs vagues d'épidémie fauchent des millions de vies humaines sur une période de quelques mois seulement.

Non, il ne s'agit pas des prévisions de ce que le virus de la grippe aviaire H5N1 pourrait produire, mais il s'agit plutôt du bilan de la grippe qui secoua le monde il y a près de 90 ans : la grippe espagnole. Au cours des années 1918-1919, cela allait être entre 21 et 50 millions de personnes à travers le monde entier qui décédèrent du virus de la grippe espagnole. Pour donner un ordre de grandeur, c'est un chiffre qui dépasse les treize millions de soldats morts au combat durant la Première Guerre mondiale (1914-1918).

Malgré son nom, la souche de la grippe mortelle de 1918-1919 n'est pas l'Espagne. Ce serait probablement l'Asie centrale, mais, encore aujourd'hui, les scientifiques débattent de la provenance exacte du virus. Une hypothèse parle d'un virus qui aurait trouvé le moyen de se muter pour se transmettre du porc à l'homme. Toujours est-il que le nom de « grippe espagnole » proviendrait d'une rumeur partie de la France selon laquelle des agents allemands auraient introduit des microbes à l'intérieur des boîtes de conserve de provenance espagnole dans le but de décimer la population en pleine période de guerre mondiale. Il faut aussi dire que c'est quand la grippe frappe l'Espagne que l'on prend réellement conscience de sa portée internationale.

Premiers décès

Si l'on ne connaît pas la provenance exacte du virus, on sait toutefois que c'est sur la côte est des États-Unis que sont constatés les premiers décès en septembre 1918. Rapidement, le virus s'étend à la planète entière. On peut alors parler de pandémie, la plus meurtrière de l'histoire humaine, devançant même l'épidémie de peste noire ayant frappé l'Europe entre 1346 à 1350. Dans certains endroits, c'est environ 5 % des personnes atteintes qui décèdent. Il faut se rappeler que nous sommes avant l'apparition des antibiotiques. En deux ans, le seul bilan étasunien fait état de plus d'un demi-million de décès, soit davantage que la guerre de Corée et celle du Viêt-nam réunies. Pour ce qui est du Canada, le terrible fléau fait 43 000 morts dont 13 000 au Québec. Suite à l'infection de plus d'un milliard de personnes (sur une population mondiale de 1,9 milliard à l'époque), la pandémie s'achève définitivement au début de l'été 1919.

La soudaineté de l'apparition de la grippe espagnole a complètement pris de court les autorités de l'époque. Certes des mesures furent rapidement entreprises pour subjuguer la maladie (par exemple, inviter la population à porter des masques) mais la rapidité à laquelle la grippe a sévi nous laisse encore aujourd'hui songeur quant à la vulnérabilité de l'humanité dans de pareils contextes.

Les cycles de réapparition d'épidémies de grippe mortelle s'espacent à un maximum de 39 ans, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La dernière s'étant produite à Hong Kong en 1968, tout porte à croire que la grippe aviaire qui nous menace pourrait bel et bien frapper d'ici 5 à 10 ans. S'en préoccuper ne relève ni de l'alarmisme ni du pessimisme. Il s'agit plutôt de faire preuve de lucidité. Souhaitons simplement que cette menace puisse devenir prétexte à conscientisation face à l'interdépendance de plus en plus grande de toutes les populations du monde. Peut-être des problèmes tout aussi alarmants et meurtriers comme la pauvreté et la pandémie de sida reviendront alors à l'ordre du jour des dirigeants de cette planète.

La rapidité à laquelle la grippe espagnole a sévi nous laisse encore aujourd'hui songeur quant à la vulnérabilité de l'humanité dans de pareils contextes.

LA BOÎTE AUX LETTRES

› Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Le projet de société d'abord

La chef intérimaire du PQ, Louise Harel, affirme que l'arrivée sur la scène politique du nouveau parti issu de la fusion d'Option citoyenne et de l'UFP divisera la gauche (en assumant que le PQ est de gauche...) et favorisera la droite. Certes, ce nouveau parti attirera des membres du PQ, mais aussi du PLQ et de l'ADQ. Comment est-ce possible ? Contrairement au PQ, où le dogme de la souveraineté prime avant tout et donc où un progressiste non souverainiste ne pourrait s'y sentir à l'aise, ce nouveau parti donnera plus d'importance à son projet de société qu'à la souveraineté. Résultat : un citoyen progressiste non souverainiste pourrait très bien devenir membre du futur parti pour ses valeurs, s'y sentir chez lui et voter pour lui, mais se prononcer contre la souveraineté lors d'un éventuel référendum. Ainsi, ce parti ira chercher les progressistes qui, par défaut, se sont joints au PLQ et à l'ADQ.

Alexandre Warnet
Montréal

Manque de confiance

Quand Pauline Marois était ministre de la Santé, j'ai dû être hospitalisé d'urgence à l'hôpital. On m'a placé dans un corridor de l'urgence plus de 48 heures. Une infirmière m'a avisé soudainement qu'on devait me monter sur les étages. Je pensais qu'on me donnait enfin une chambre. Rêve décu : Madame Marois venait simplement visiter l'urgence avec des journalistes. On avait pris soin de dégager les patients de l'urgence. Ainsi, Madame Marois a pu montrer aux journalistes que les urgences n'étaient pas débordées et ainsi mentir en disant qu'il n'y avait pas de problèmes au Québec. Quand elle a quitté, on nous a retourné comme un troupeau dans les corridors de l'urgence. Je ne pourrai jamais lui faire confiance comme premier ministre.

Clément Goulet

Merci, Transat

Après avoir vécu l'efficacité des douanes mexicaine à l'aéroport de Cancun (lire deux heures !) à notre arrivée, le dimanche 16 octobre, pour une semaine plus que bien méritée au soleil de la Riviera Maya, mes attentes étaient plus que modestes quant à un retour *in extremis* à bon port lorsque *Wilma* s'est fait menaçante ! C'était sans compter sur l'efficacité d'Air Transat. Transat mérite des félicitations et notre reconnaissance bien sentie ! Dès mercredi matin, alors que le pire pouvait encore être évité, les gens de Transat ont répondu à nos appels au Mexique et aux emails et appels des gens qui commençaient sérieusement à s'inquiéter pour nous à Montréal... pas d'attente interminable, des réponses et un compte-rendu de l'étroit suivi de la situation... et dès mercredi en fin d'après-midi, le mot était donné : « on rapatrie nos gens ! » On s'attendait au chaos, rien de moins, à l'aéroport ! Ce fut tout le contraire. Les gens de Transat nous ont littéralement pris par la main à l'hôtel pour nous asseoir dans l'avion. Rassurants, efficaces, rapides... le soulagement au décollage du vol TS 841 était palpable ! Maintenant, j'angoisse en pensant à la générosité de ces Mexicains qui nous ont rassurés et retournés chez nous alors qu'eux et leurs familles placardaient leurs maisons... Quel fut leur sort ? J'ai peur pour ce petit coin d'Eden et surtout, pour ses habitants ! Merci du fond du coeur Transat, de nous avoir ramené au bercail, et si bien !

Élizabeth Guilbeault
Saint-Lambert

CYBERPRESSE.CA

De l'inquiétude

Lisez sur Cyberpresse.ca/opinions le texte intégral qu'un regroupement de citoyens engagés dans le mouvement des femmes, les mouvements sociaux, communautaires, culturels et le mouvement syndical ont rédigé en réponse au manifeste *Pour un Québec lucide*.

Dans ce texte, les auteurs se disent inquiets des conclusions du manifeste en concluent en affirmant : « Nos inquiétudes nous rendent toutefois lucides car nous sommes convaincus qu'en dernière instance, les femmes et les hommes du Québec sauront refuser la voie que vous nous proposez et continueront de se battre pour la primauté des valeurs de solidarité, d'égalité, de justice et d'équité dans notre société. »

Réagissez à ce texte sur :
Cyberpresse.ca/opinions

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

Pinochet soumis à des examens psychiatriques

AGENCE FRANCE-PRESSE

SANTIAGO — L'ancien dictateur Augusto Pinochet a passé hier à son domicile des examens psychiatriques afin de déterminer si sa santé mentale lui permet d'être jugé au cours d'éventuels procès pour des crimes et un délit de fraude fiscale, commis sous son régime militaire (1973-1990).

Pinochet, qui aura 90 ans en novembre, a été examiné durant deux heures par deux praticiens du service médico-légal dans sa résidence, située dans le quartier de La Dehesa, à l'ouest de Santiago, une semaine après avoir passé un examen radiologique à l'hôpital.

Les tests médicaux qui comprennent une évaluation cognitive et un examen neurologique, doivent déterminer son niveau d'attention, son sens de l'orientation, sa maîtrise du langage, en plus de sa capacité à affronter la vie quotidienne, ont indiqué des sources judiciaires.

Ces examens ont été ordonnés après que la Cour suprême du Chili eut levé le 14 septembre l'immunité dont disposait Pinochet, au titre d'ancien président, dans le cadre de l'« opération Colombo », l'élimination de 119 membres du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) en juillet 1975.

Son immunité a également été levée le 19 octobre dans le cadre d'un dossier de fraude fiscale portant sur l'existence de comptes bancaires secrets à l'étranger, sur lesquels l'ancien dictateur et sa famille sont accusés d'avoir dissimulé 27 millions de dollars.

Pinochet, dont le régime est accusé de la mort ou disparition de 3 000 personnes, a déjà été relaxé en raison d'un état de « démence modérée » pour des dossiers d'assassinats politiques tels que la Caravane de la mort ou l'opération Condor, plan concerté des dictatures sud-américaines dans les années 70, clos respectivement en juillet 2002 et en septembre 2005.

La démence légère dont souffre l'ancien dictateur, selon les rapports médicaux, est une maladie progressive altérant les fonctions qui permettent d'émettre des jugements, de se souvenir de faits récents ou de marcher sans aide, à la suite de micro-hémorragies cérébrales.

Rapts au Soudan

Des réfugiés soudanais ont enlevé une trentaine de travailleurs humanitaires dans un camp bondé du Darfour, dans l'ouest du Soudan, ont annoncé hier les Nations unies. Le personnel a apparemment été capturé lundi dans le vaste camp de réfugiés de Kalma, dans la ville de Nyala, dans le sud de la région. Des négociations seraient en cours. Il semble que les réfugiés aient agi en représailles à l'arrestation par le gouvernement d'un chef tribal apprécié. — AFP

SOLDE DE VÉHICULES DE DÉMONSTRATION BMW LAVAL

LA SAISON DE CHASSE EST OUVERTE

3% Taux de location à partir de 3% sur certains modèles.

Vous avez jusqu'au 31 octobre pour venir la capturer.
Détails chez votre concessionnaire BMW Laval.

Faites vite!

3355771A

2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

BMW Laval
Le plaisir commence ici.

Bouh!

~~15$~~ 0$
~~30$~~ 15$
~~50$~~ 25$

Avec Entente Fido®

Faites vite!
Cette offre disparaîtra le 1er novembre.

Plus 6 mois illimités.
Appels locaux, messages textes et images à l'activation d'un forfait à partir de 25$ par mois.

fido®

Composez le **1 888 945-FIDO** (3436) ou achetez sur **fido.ca**

Valide du 1er octobre au 1er novembre 2005, jusqu'à épuisement des stocks, avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido. L'offre d'appels locaux et de messages textes, images et vidéo illimités pendant six mois prend fin le 1er novembre 2005 et s'adresse aux nouveaux clients qui font activer un forfait mensuel de temps d'antenne de 25 $ ou plus avec Entente Fido. Elle permet l'envoi et la réception illimités, pendant six mois, de ce qui suit : (i) messages textes d'un mobile envoyé du Canada à un client d'un fournisseur canadien ou américain ; (ii) appels locaux au sein de la zone de couverture numérique Fido, à l'exception du réseau élargi ; (iii) messages images et vidéo d'un mobile au Canada à un autre mobile au Canada. Sous réserve de la politique d'utilisation équitable de Fido. Appareil compatible MMS requis. Les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, les frais mensuels du service d'urgence 911 (50 ¢) et d'accès au réseau (6,95 $) ainsi que les autres frais applicables sont en sus. Certaines conditions s'appliquent. Fido est une marque déposée de Fido Solutions Inc.

LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou
- Centre Eaton
- Galeries Rive Nord
- Place Vertu

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

La Cabine Téléphonique · Foxcom · Cellu Max · Fidel Communication · Action-Page · Kiosque Place Longueuil · Positive Électronique · Future Shop · teleplus · Celtel Mobilité · Monde Digital · Airflex · B Mobile · Best Buy · Zone Mobile

3352192A 3353549

APRÈS AVOIR CONQUIS LA CRITIQUE, NOS 2006 S'APPRÊTENT À CONQUÉRIR LA ROUTE.

vroum-vroum

Modèle GT GFX illustré

mazda 3 GX 2006

PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Pour une 2e année consécutive
Le Guide de l'auto 2006

ACHETEZ À PARTIR DE
16 495 $*

–ET–

OBTENEZ
4,9 %
de financement à l'achat
jusqu'à 36 mois†

MAZDA TRIBUTE GX 4 CYL. 2006

Modèle GX avec Groupe commodités illustré

LOUEZ À PARTIR DE
249 $
par mois, pour 48 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 995 $

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

–OU–

OBTENEZ **0 %**
de financement à l'achat
jusqu'à 60 mois†

« Par son comportement routier, il privilégie ceux qui aiment les sensations de conduite. »
Le Guide de l'auto 2006

mazda
www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup *plus* chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE REMARQUABLE GARANTIE COMPLÈTE

†4,9 % de financement à l'achat aux particuliers jusqu'à 36 mois sur les Mazda3 2006 neuves et 0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur les Mazda Tribute 2006 neufs. Financement consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Exemples de financement : Mazda3 : 10 000 $ pour un terme de 36 mois à 4,9 % : 299,26 $/mois. Mazda Tribute : 10 000 $ pour un terme de 60 mois à 0 % : 166,67 $/mois.* Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda3 GX (D4XS56AA00) 2006 neuves. Frais de transport et préparation (1 195 $), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. **Taux de location personnalisée Mazda : offre portant uniquement sur la location au détail des Mazda Tribute GX 4 cyl. (WSXD56AA00) 2006 neufs de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offre soumise à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 8 octobre 2005.

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

3350278A

3350286

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

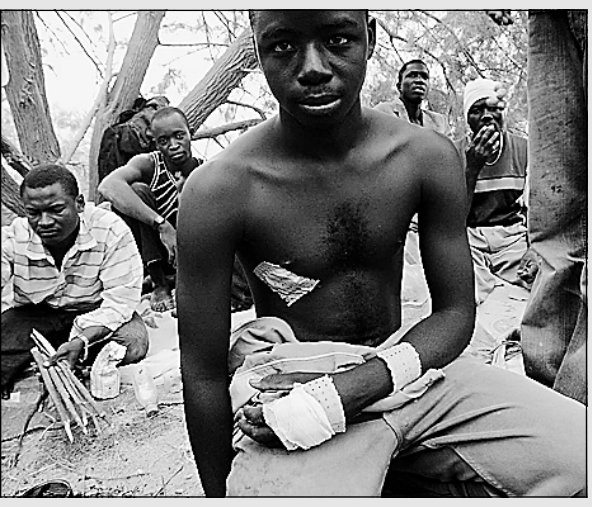

PHOTO SAMUEL ARANDA, AFP

Le Malien Hussein montre les blessures causées par les troupes marocaines.

MAROC
Clandestins expulsés

Un premier avion marocain avec à son bord 96 Maliens et huit Gambiens a quitté hier matin l'aéroport de Nador, dans le nord du pays, a-t-on appris auprès des autorités marocaines et de diplomates africains. La ville se trouve à une dizaine de kilomètres de l'enclave espagnole de Melilla, que tous ces clandestins, tenaillés par la misère, rêvaient d'atteindre pour ensuite gagner l'Europe. Les autorités espagnoles et marocaines ont refoulé, avec force, plusieurs assauts au cours du dernier mois.
d'après AFP

ESPAGNE
Quatre attentats

Quatre attentats à la bombe ont été perpétrés dans la nuit de lundi à hier contre des tribunaux du Pays basque espagnol et de Navarre, sans faire de blessé. « L'hypothèse est que ces attentats ont été perpétrés par l'ETA », a indiqué un porte-parole de la police autonome basque. Le ministre espagnol de l'Intérieur, José Antonio Alonso, a condamné dans un communiqué ces « actes terroristes » et assuré que le gouvernement espagnol « continuera d'utiliser tous les instruments de l'État de droit pour mettre fin à la violence. »
d'après AFP

PHOTO FREDERIC J. BROWN, AFP

Soldats chinois lors d'une cérémonie officielle.

CHINE
L'armée se modernise

La Chine développe ses relations militaires avec la Russie et modernise son armée à grands pas, mettant sur pied notamment une force d'intervention susceptible d'inquiéter ses voisins et les États-Unis, a averti hier l'Institut international des études stratégiques, un groupe de réflexion de Londres. Pour preuve du renforcement des liens entre les deux pays, un millier de soldats russes et chinois ont, pour la première fois, participé ensemble à des manoeuvres, en août dans la péninsule du Shandong.
d'après AFP

EUROPE DE L'EST
Épidémie de sida

C'est dans les anciens pays communistes d'Europe de l'Est et d'Asie centrale que l'épidémie de sida croit le plus rapidement et la situation ne fait que s'aggraver, selon le fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). On estime que 1,4 million de personnes sont séropositives dans ces régions et que 210 000 d'entre elles ont été infectées l'an dernier. Plus des trois quarts de ces victimes sont âgées de moins de 30 ans et les enfants sont de plus en plus nombreux à être infectés, souligne l'Agence dans un rapport régional de 17 pages.
d'après AFP

SYRIE
Projet de résolution

La France et les États-Unis se disaient très près hier d'un accord à l'ONU sur un projet de résolution pour forcer la Syrie, mise en cause dans l'assassinat de l'ex-premier ministre libanais Rafic Hariri, à coopérer à la suite de l'enquête. Le Conseil de sécurité a tenu ses premières consultations sur les suites à donner au rapport du magistrat allemand Detlev Mehlis, chef de la commission d'enquête internationale. Les États-Unis s'efforcent d'organiser lundi une nouvelle réunion du conseil au niveau ministériel.
d'après AFP

PHOTO CHRIS HELGREN, REUTERS

Sur une rangée de M-16, 15 casques sont perchés en mémoire des victimes d'un hélicoptère Chinook abattu par des rebelles irakiens.

L'Irak a une Constitution... prête à être amendée

Le bilan des pertes américaines atteint 2000

JOONEED KHAN

Le régime de transition a obtenu hier, par la peau des dents, l'approbation du projet de constitution fédérale voulue par l'alliance dominante des chiites et des Kurdes en Irak, mais ce n'est qu'une étape de plus sur une longue route minée, alors que les attentats continuent et que les Arabes sunnites, minoritaires, dénoncent « la farce référendaire ».

L'annonce du résultat final et global de 78,5 % de Oui à la Constitution par la Commission électorale était suivie de l'annonce par le Pentagone que le 2000e soldat états-unien venait de mourir en Irak : Le sergent George Alexander, 34 ans, de Killeen, au Texas, a succombé aux blessures subies le 17 octobre à Samarra par l'explosion d'une bombe sur la route.

La Loi de transition imposée par l'occupation états-unienne prévoit que les deux tiers des votants dans trois des 18 provinces irakiennes peuvent bloquer la Constitution. Selon la Commission électorale, lesprovinces sunnites d'Anbar et de Salahéddine ont voté non à 96 % et 81 %. Mais dans la province mixte de Ninive, le Non a atteint 55 % seulement, d'où la victoire du Oui.

« Cette farce »

Le projet de constitution soumis au référendum le 15 octobre a été négocié jusqu'à la dernière heure. Une partie des Arabes sunnites s'est ralliée sur promesse que le régime « permanent », qui sera élu le 15 décembre, examinera d'autres amendements, qui seront alors soumis à un nouveau référendum constitutionnel dans les quatre mois.

« C'est un grand jour dans l'histoire de l'Irak, a commenté Scott McClellan, porte-parole de la Maison-Blanche. Nous félicitons le peuple irakien. Le processus politique progresse, et de plus en plus de gens y participent. »

Plus de 15 220 GI ont aussi été blessés au combat en Irak, dont plus de 7100 ont subi des blessures qui les rendent inaptes à retourner au combat.

Mais Saleh al-Mutlaq, membre sunnite du comité de rédaction de la Constitution, a dénoncé « cette farce » et accusé les forces gouvernementales d'avoir volé des urnes dans le but de minimiser le total du Non dans plusieurs provinces à dominante sunnite. « Les gens sont choqués de voir que leur vote n'a aucune valeur à cause de la fraude majeure qui a eu lieu en Irak », a-t-il déclaré sur les ondes de la télé Al Arabiyya.

Adnan al-Dulaimi, de la Conférence générale du peuple irakien, qui regroupe surtout des sunnites, a déclaré que la vérification des suffrages pendant 10 jours a attisé le soupçon des sunnites quant aux possibilités de fraude et de manipulation.

Dédramatisation

Avant l'annonce de la mort du 2000e GI en Irak, le président George W. Bush avait averti ses compatriotes que le bilan continuerait de s'alourdir à cause des défis qui confrontent les États-Unis sur la voie de la stabilisation de l'Irak.

Le colonel Steve Boylan, porte-parole du Pentagone, a demandé aux médias de ne pas considérer cette 2000e perte humaine comme un tournant. « C'est une marque artificielle faite par des gens qui ont leur propre programme et des motifs cachés », a-t-il dit.

Plus de 15 220 GI ont aussi été blessés au combat, dont plus de 7100 ont subi des blessures qui les rendent inaptes à retourner au combat. Selon des médecins militaires, plus de 300 soldats ont dû subir l'amputation d'au moins un membre.

Les violences ont fait hier une autre vingtaine de victimes à Bagdad et ailleurs, tandis que le groupe Al-Qaeda en Irak, dans un communiqué mis en ligne sur un site Web islamiste, revendiquait le triple attentat de la veille qui a fait une vingtaine de morts dans et autour du complexe hôtelier Palestine et Sheraton, qui abrite la presse étrangère et des étrangers travaillant sous contrat avec les forces d'occupation.

- Avec Reuters, BBC, AP, ABCnews et Al-Jazira

L'Ukraine commence à peine à combattre la corruption

AGNÈS GRUDA

Près d'un an après la « Révolution orange » qui avait précipité des centaines de milliers de manifestants dans les rues de Kiev, les Ukrainiens attendent toujours les réformes promises. L'écart entre le gouvernement et la population ne cesse de se creuser. Et la lutte contre la corruption commence à peine.

Mais même si elle les a déçus, la révolution qui a secoué l'Ukraine à la fin de novembre 2004 aura laissé au moins un grand héritage : les gens ont appris à ne plus avoir peur.

L'homme qui trace ce bilan mi-doux, mi-amer, a pu observer de très près l'évolution qu'a suivie l'Ukraine au cours des derniers mois. Avocat torontois, Daniel Bilak a agi comme conseiller auprès du gouvernement ukrainien depuis le printemps 2005, pour le compte du Programme des Nations unies pour le développement.

Il y a quelques semaines, il a accédé au poste de chef de cabinet du nouveau ministre de la Justice, Serguï Holovaty. Parmi ses priorités : réformer de fond en comble le système judiciaire de l'Ukraine.

« La justice ukrainienne est corrompue et inefficace. Souvent, les condamnés échappent à leur peine en versant des pots-de-vin », a raconté M. Bilak, lundi, lors d'un bref de passage à Montréal, où il prononçait une conférence organisée par la chaire d'études ukrainiennes de l'Université d'Ottawa. « Les Ukrainiens sont déçus parce qu'ils ne voient pas de changement dans leur vie quotidienne », dit-il. La corruption demeure omniprésente. Il y a bien eu quelques améliorations, mais elles sont microscopiques. Ainsi, on ne voit presque plus de policiers arrêter les automobilistes dans le seul espoir de leur arracher un pot-de-vin, signale M. Bilak. Autre progrès : les revenus des douanes ukrainiennes ont bondi de 65 %. Pas parce que les importations ont soudainement augmenté. Mais parce que l'argent collecté tombe dans les coffres de l'État.

Malgré ces progrès homéopathiques, M. Bilak reste optimiste. « On ne peut pas transformer un pays en huit mois, on commence à peine à combattre la corruption. »

Économie en baisse

Si la révolution tarde à livrer ses fruits, c'est aussi parce que l'économie du pays a piqué du nez. La croissance économique avait atteint 12 % en 2004. Elle affiche aujourd'hui un maigre 3,5 %.

M. Bilak attribue une partie de ce déclin à l'incertitude qu'a fait peser l'ex-première ministre de l'Ukraine, Ioulia Timochenko, sur le secteur privé. Après la chute de l'URSS, l'Ukraine avait bradé d'anciennes entreprises d'État à des prix ridicules. La nouvelle « équipe orange » a voulu revoir les transactions les plus douteuses.

Ioulia Timochenko, ex-pasionaria de la place de Kiev, avait menacé de réviser massivement ces privatisations. « Tout ce projet était improvisé. On ignorait s'il toucherait trois, 30 ou 3000 entreprises. Plus personne n'osait investir en Ukraine », déplore M. Bilak. Fin septembre, coup de théâtre : Viktor Iouchtchenko limoge sa première ministre et une partie de son équipe. Deux semaines plus tard, il rencontre les principaux oligarques ukrainiens pour les assurer que le régime ne cherchera pas à les persécuter.

Finalement, hier, la plus grande aciérie ukrainienne, Krivorijstal, dont la vente, pour la modique somme de 800 millions US, à deux oligarques ukrainiens, avait été annulée par le « gouvernement orange », a été acquise par une firme établie aux Pays-Bas, Mittal Steel. Prix de vente : 4,8 milliards. Pour Daniel Bilak, cette transaction marque un tournant en Ukraine. « La vente a été diffusée à la télévision, dans un processus ouvert et transparent. Symboliquement, cela montre que l'Ukraine est capable de mener ce genre de transaction correctement. » Mais pour M. Bilak, cette reprivatisation redore aussi le blason du président Iouchtchenko, durement écorché par les guerres intestines qui ont déchiré sa coalition. Et qui a drôlement besoin de remonter la pente, à quatre mois des législatives de mars 2006.

Les États-Unis saluent Rosa Parks

La pionnière de la lutte pour les droits des Noirs s'éteint à 92 ans

AGENCE FRANCE-PRESSE

L'Amérique unanime a salué hier en Rosa Parks, pionnière de la lutte pour les droits des Noirs, une « héroïne américaine », alors que le racisme reste une question ultra-sensible aux États-Unis 50 ans après son acte de bravoure.

« L'exemple de Rosa Parks a contribué à déclencher le mouvement pour les droits civiques, et transformé l'Amérique en la rendant meilleure », a souligné le président George W. Bush.

Des responsables politiques de toutes allégeances se sont associés à un hommage à Rosa Parks, « trésor national » et « mère des droits civiques ».

En voyage au Canada, Condoleezza Rice, première femme noire secrétaire d'État, originaire comme Rosa Parks de l'Alabama, s'est associée à l'hommage à une « pionnière des droits civils (...), qui a inspiré une génération entière de gens à lutter pour leur liberté ».

En refusant le 1er décembre 1955 de céder sa place à un Blanc dans un autobus comme c'était alors la règle en Alabama, Rosa Parks avait lancé un vaste mouvement qui allait aboutir à l'abolition de la ségrégation raciale dans le sud des États-Unis.

En raison de son geste, Rosa Parks avait été arrêtée par la police. Peu après, une campagne de boycottage

Elle avait lancé un vaste mouvement en refusant, le 1er décembre 1955, de céder sa place à un Blanc dans un autobus de l'Alabama.

contre la compagnie de bus avait été lancée, avec à sa tête un jeune pasteur noir, Martin Luther King. Le 13 novembre 1956, la Cour suprême des États-Unis avait déclaré les lois ségrégationnistes de l'Alabama illégales.

Elle est morte « paisiblement » à l'âge de 92 ans, lundi chez elle à Detroit, selon sa porte-parole Elaine Eason Steele. Son avocat Gregory Reed a précisé à l'AFP qu'elle est décédée chez elle peu avant 20 h entourée de ses proches.

« Rosa Parks était vraiment la mère du mouvement moderne pour les droits civiques », a souligné Julian Bond, un responsable de la plus grande organisation de défense des droits civiques, la NAACP, dont elle était membre au moment de son acte de désobéissance.

Ce décès survient alors que le cyclone *Katrina* de la fin de l'été est venu illustrer une nouvelle fois le profond malaise des États-Unis face au racisme.

Un sondage avait révélé à la mi-septembre que six Noirs sur 10 imputaient au racisme des autorités la lenteur des secours, alors que seulement un Blanc sur huit pensait la même chose.

Selon les statistiques officielles, près du quart des Noirs américains (24,7 %) vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2004, une proportion deux fois plus élevée que celle enregistrée dans la population générale (12,7 %).

PHOTO BUREAU DU SHERIFF - MONTGOMERY COUNTY, ALABAMA

Rosa Parks, telle qu'elle apparaissait en 1956 dans un registre policier de l'État de l'Alabama.

Le refus d'Ottawa de policer les firmes minières déçoit les écologistes du Chili

JOONEED KHAN

Les Chiliens s'attendent du Canada qu'il exerce un leadership moral dans les relations Nord-Sud. Le refus exprimé par le gouvernement Martin de contrôler les entreprises minières canadiennes dans les pays du Sud est pour nous une grande déception. Surtout que nous sommes aux prises avec le mégaprojet de Barrick Gold dans les Andes et les menaces qu'il fait peser sur la vie paysanne et sur l'environnement. »

Anthropologue et écologiste, César Padilla est pleinement engagé contre ce projet de 1,5 milliard de dollars. Appelé Pascua-Lama, il consiste à déplacer trois glaciers à 4600 mètres d'altitude dans la cordillère, à la frontière du Chili et de l'Argentine, pour exploiter à ciel ouvert le minerai d'or, d'argent et de cuivre. Les firmes escomptent des profits de 7 milliards sur 20 ans.

Coauteur d'un ouvrage sur le brûlant sujet, *L'Exil du Condor*, Padilla était de passage à Montréal le week-end dernier.

« Les mines sans contamination n'existent pas. Mais ce milieu est tout particulièrement fragile et vulnérable. On est à l'entrée du désert de l'Atacama. C'est une zone semi-aride. La neige tombe à 1000 mètres plus haut. Ces glaciers sont la source de plusieurs rivières qui alimentent le fleuve Huasco. Quelque 70 000 paysans y vivent, cultivant des vergers et des vignobles. Il faut empêcher ce désastre écologique qui menace », a-t-il dit.

Négocié en privé

Le projet a reçu le feu vert de la Commission chilienne de l'environnement en 2001. « Cela s'est fait en privé. Barrick Gold et ses partenaires ont négocié avec le bureau du président Ricardo Lagos, dit Padilla. Les données manquaient. Il a fallu un gros effort des ONG écologistes pour pousser le Parlement chilien à intervenir », a-t-il raconté.

La mobilisation a fait boule de neige. En juillet, des milliers de Chiliens ont manifesté dans une vingtaine de villes du pays. Une organisation pastorale a lancé le mouvement *Agua vale mas que oro* (L'eau vaut plus que l'or). Mining Watch Canada et, au Québec, le Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises, s'en sont mêlés.

« Les mines sans contamination n'existent pas. Mais ce milieu est tout particulièrement fragile et vulnérable », dit l'anthropologue chilien César Padilla.

« Les compagnies minières paient peu ou pas d'impôts au Chili. Notre campagne, alliée à l'approche des élections le 11 décembre, a mis les autorités et la classe politique au pied du mur. Si bien que la commission minière de la Chambre et la Commission nationale de l'environnement viennent d'appliquer un grand coup de frein au projet », a-t-il expliqué.

« Pascua-Lama est un projet qui sera viable seulement s'il comprend une vigoureuse protection de l'environnement, conformément aux normes chiliennes », a déclaré il y a deux semaines Osvaldo Puccio, porte-parole du gouvernement de Santiago.

Ne pas toucher aux glaciers

En mai, la Commission de l'environnement de la région de l'Atacama a demandé à Barrick Gold de repenser son projet, de ne pas toucher aux glaciers, et de rendre une partie de la mine souterraine.

En juin, le Parlement chilien adoptait une nouvelle loi sur la fiscalité des entreprises minières. Cette loi entrera en vigueur en janvier 2006, mais les forces de la société civile mobilisées contre Pascua-Lama estiment que les impôts prévus sont encore insuffisants.

Barrick Gold affirme qu'un projet révisé coûtera plus cher et estime que l'exploitation à ciel ouvert est viable. Sur son site Web, la minière canadienne présente les aspects techniques et géologiques du projet, en soulignant bien que la production annuelle d'or escomptée est de 750 000 onces par an. Mais il ne souffle mot des glaciers.

C'est le Comité permanent des affaires étrangères des Communes, comprenant tous les partis et dominé par les libéraux, qui avait demandé au gouvernement Martin d'imposer des normes contraignantes aux entreprises minières oeuvrant à l'étranger.

Dans sa réponse, le gouvernement a dit préférer « des critères volontaires », et invité les États du Sud à resserrer leurs propres lois, estimant d'ailleurs que « le problème de violations de droits humains et des normes écologiques va empirer avec l'intensification de l'exploitation minière ». Toronto est la première place boursière au monde pour les compagnies minières.

MONDE

La tension monte d'un cran dans l'affaire Plame

MARC THIBODEAU

Le *New York Times* a fait monter la tension d'un autre cran, hier à Washington, en révélant que le vice-président américain Dick Cheney a peut-être joué un rôle dans la divulgation de l'identité d'un agent de la CIA, Valerie Plame.

Le quotidien new-yorkais relate dans son numéro d'hier que le chef de cabinet de M. Cheney, Lewis Libby, aurait d'abord été informé des activités de Mme Plame par son supérieur, quelques semaines avant la publication de son nom dans le *Washington Post*, à l'été 2003.

L'affaire fait l'objet d'une enquête du procureur spécial Patrick Fitzgerald, qui cherche depuis des mois à déterminer si des membres de la Maison-Blanche ont contrevenu à une loi protégeant l'identité des agents secrets américains en divulguant l'identité de Mme Plame.

Les critiques de l'administration du président George W. Bush soupçonnent que le nom de l'agent aurait pu être divulgué aux médias en guise de représailles contre son mari, Joseph Wilson. Cet ancien ambassadeur avait accusé Washington, dans une lettre ouverte, de déformer les faits relativement à l'arsenal nucléaire de Saddam Hussein pour justifier l'invasion de l'Irak.

Dick Cheney a peut-être joué un rôle dans la divulgation controversée de l'identité d'un agent de la CIA.

M. Libby et le conseiller du président, Karl Rove, sont tous deux dans la ligne de mire du procureur, qui doit faire savoir d'ici à la fin de la semaine s'il entend déposer des accusations.

L'article du *New York Times* d'hier promet de donner des maux de tête à M. Libby, puisque celui-ci a affirmé devant la chambre d'accusation que des journalistes lui ont d'abord parlé de Mme Plame. M. Fitzgerald pourrait déposer des accusations de parjure et d'entrave à la justice s'il estime que le conseiller de M. Cheney a menti.

Des avocats ont indiqué qu'il était trop tôt pour savoir si le vice-président lui-même pourrait être ciblé. M. Cheney, qui avait été interviewé sous serment l'année dernière par le procureur Fitzgerald, a indiqué en public qu'il ignorait les liens entre M. Wilson et Mme Plame avant leur divulgation par les médias.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, a été bombardé de questions hier au sujet de ces nouvelles révélations.

Pressé de dire si le vice-président avait menti à la population américaine sur cette affaire, il a avisé les journalistes de ne pas « spéculer ». « Nous allons attendre de voir ce que le procureur spécial décide et nous en saurons plus sur les faits à ce moment-là », a indiqué M. McClellan.

Les partisans du président s'inquiètent des conclusions des travaux du procureur spécial. William Kristol, l'un des chefs de file du mouvement néoconservateur, a dit espérer vendredi dans un éditorial que M. Fitzgerald ne déposera pas inutilement d'accusations.

« Nous sommes confiants que le procureur spécial aura le courage, après avoir mené son enquête approfondie, de rejeter des accusations inappropriées si les preuves ne les justifient pas. Même s'il s'exposera ce faisant aux critiques de l'establishment libéral qui désire faire mal à l'administration Bush en utilisant le code criminel », a-t-il noté.

Missionnaires blâmés au Venezuela

AGENCE FRANCE-PRESSE

CARACAS — Un rapport militaire sur la mort de 41 Indiens victimes de malnutrition en 2004 au Venezuela pointe la responsabilité des missionnaires nord-américains des Nouvelles Tribus, récemment expulsés par le président vénézuélien Hugo Chavez. Dénonçant un « ethnocide des cultures indigènes », l'ancien sénateur et expert des questions indigènes Alexander Luzardo indique que ce rapport « dénonce le décès de 41 Indiens, parmi lesquels 35 enfants », dont les morts sont dues à « la faim, la malnutrition ».

Les victimes appartiennent à la communauté Chaparralito, dans l'État de Apure (Sud-Ouest), près de la base des Nouvelles tribus, dans l'amazonie vénézuélienne, selon le rapport, accompagné de photos de leurs corps décharnés.

Le texte, daté du 24 septembre et signé par le général de brigade Eusebio de la Cruz, accuse les missionnaires de n'« avoir jamais fourni d'aliments ou de médicaments » dont ils disposaient en « grande quantité », aux Indiens vivant à proximité, dont « la majorité était malade et souffrait de malnutrition ».

Paris Cet automne l'hôtel est *gratuit !*

VACANCES transat

Par affaires ou par plaisir, c'est vous qui en profitez...

Réservez deux billets d'avion Montréal-Paris avant le 31 octobre, pour un séjour entre le 1er novembre et le 18 décembre 2005, et obtenez une nuit **gratuite** à l'un des hôtels participants ou une journée de location de voiture Hertz.

Promotion également valide à l'achat d'un seul billet d'avion. Un léger supplément sera applicable pour l'hôtel en occupation simple.

FAITES VITE, CETTE OFFRE PREND FIN LE 31 OCTOBRE !

VOL ALLER-RETOUR
Places limitées | Taxes incluses
Prix par personne
Partez en novembre à partir de 599$

HÔTEL PARTICIPANTS
Hôtel Bleu Marine Montparnasse 3 1/2★
Quality Hôtel Abaca 3★
Hôtel Mercure Paris Bercy 3 1/2★

club voyages MC 1 877 7-ETOILE

Départs de Montréal. Prix par personne incluant les taxes et les rabais. Prix en vigueur au moment de l'impression et valable pour les nouvelles réservations du 26 octobre 2005. Sujet à changement et à la disponibilité au moment de la réservation. Promotion valide si réservée avant le 31 octobre 2005, à l'achat d'un vol aller-retour Montréal-Paris entre le 1er nov. et 18 déc. 2005. Supplément applicable pour l'occupation simple. Voiture de catégorie économique A, plan de base. Frais de dossier du grossiste inclus. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Europe 2005-2006 de Vacances Transat. Club Voyages, Air Transat et Vacances Transat sont membres de Transat A.T. Inc. Vols opérés par Air Transat.
Prix excluant le 3,50$/1000$ de services touristiques pour la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

3352875A

Assurez-vous d'avoir **toutes les pièces** pour le **succès** de **votre événement**

DIRECTION TECHNIQUE ET LOGISTIQUE D'ÉVÉNEMENTS
CORPAV
SERVICES AUDIOVISUELS
Montréal: (514)842-1440
corpav.com

3340896 3340892

6,3 L/100 km‡
CONSOMMATION MOYENNE VILLE/ROUTE

CHANGEONS L'AVENIR

Yaris 2006
169$ PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1 854 $
OPTION 0 $ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE
À L'ACHAT À PARTIR DE 13 580$*

VILLE : 6,9 L/100 km†
ROUTE : 5,5 L/100 km†

CARACTÉRISTIQUES :
- MOTEUR 1,5 L (VVT-I), 16 SOUPAPES ET 106 CH
- VÉHICULE À ÉMISSIONS ULTRA FAIBLES
- RADIO AM/FM STÉRÉO ET LECTEUR CD
- BLOC CENTRAL D'INSTRUMENTATION AVEC TACHYMÈTRE
- CEINTURE TROIS POSITIONS ET APPUIE-TÊTE AUX 5 PLACES
- 45 ACCESSOIRES DE PERSONNALISATION DISPONIBLES

YARIS HATCHBACK CE

ACCèS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

TOYOTA SERVICES FINANCIERS PEA Programme offert pour diplômés 1 000$ de remise**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. ◆ Offre de location au détail valable sur les modèles Yaris Hatchback CE 2006 (JT923M AA) neufs en stock. Première mensualité de 194,40 $, taxes incluses, et dépôt de sécurité de 200 $ pour un terme de location de 60 mois, exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 2 248,40 $ (taxes incluses) pour la Yaris Hatchback CE 2006 (JT923M AA). * PDSF pour les modèles Yaris Hatchback CE 2006 (JT923M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2006 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. ‡ Consommation moyenne calculée comme suit : 55 p. 100 en ville et 45 p. 100 sur route. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 octobre 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota participants de votre région. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

TOYOTA

3349310A 3350880

SOLDE DE GRANDE OUVERTURE

28 – 30 OCT.

3 JOURS SEULEMENT

VISITEZ UN MAGASIN BEST BUY DANS VOTRE COIN

ANJOU • 7200, boulevard des Roseraies, Anjou • 514 787 2000

LASALLE • 7077, boulevard Newman, Lasalle • 514 368 6570

LAVAL • 1560, boulevard Le Corbusier, Laval • 450 781 2030

MARCHÉ CENTRAL • 8871, boulevard de L'Acadie, Montréal • 514 905 4269

POINTE-CLAIRE • 6815, Aut. Transcanadienne, Pointe-Claire • 514 782 2400

ST-BRUNO • 1235, boulevard des Promenades, St-Bruno de Montarville • 450 461 1557

TASCHEREAU • 1000 rue Auguste, Greenfield Park • 450 766 2300

Le solde commence vendredi à 10h

FAITES LA FILE POUR COURIR LA CHANCE DE

GAGNER UNE CARTE CADEAU DE 1000$

Faites la file pour courir la chance de gagner avant 9 h 30 le vendredi 28 octobre et le dimanche 30 octobre, et avant 8 h 30 le samedi 29 octobre.
Une (1) carte cadeau Best Buy de 1 000 $ par magasin, par jour. Le tirage au sort aura lieu à 9 h 45, le vendredi et le dimanche et 8 h 45, le samedi.

Aucun achat requis. Les cartes cadeaux ne s'appliquent qu'aux achats faits dans les magasins du Canada et n'ont aucune valeur monétaire. Les gagnants devront répondre à une question mathématique réglementaire. Les chances de gagner dépendent du nombre de fiches d'inscription valides reçues.

ÉLECTRONIQUE | INFORMATIQUE | DIVERTISSEMENT **BestBuy.ca**

3348993A